



# Etude piscicole 2025 du bassin versant de l'Oise - Amont



Rédaction :  
Joanie CATRIN  
Martin DUNTZE

Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du  
Milieu Aquatique

## Table des matières

I.	Contexte général de l'étude.....	4
A.	Présentation du porteur de projet.....	4
B.	Présentation du découpage administratif du bassin versant de l'étude Oise Amont .....	5
C.	Présentation du bassin versant de l'étude .....	5
D.	Objectifs de l'étude piscicole .....	7
II.	Matériels et méthodes.....	7
A.	Cadre réglementaire et conditions préalables .....	7
B.	Méthode d'échantillonnage.....	8
C.	Sites d'étude et période d'intervention.....	8
D.	Matériel de pêche à l'électricité .....	9
E.	Protocole de pêche scientifique à l'électricité.....	9
F.	Traitement des captures - Biométrie .....	9
G.	Caractérisation du milieu et gestion des données.....	9
III.	Synthèse globale des résultats et synthèse par espèce.....	10
A.	Liste des espèces piscicoles et astacicoles recensées sur le bassin versant de l'Oise amont et leurs statuts juridiques .....	10
B.	Synthèse générale.....	13
C.	Synthèse par espèce .....	19
1.	Le Chabot ( <i>Cottus perifretum</i> ) : CHA.....	19
2.	La Truite Fario ( <i>Salmo trutta fario</i> ) : TRF .....	21
3.	La Lamproie de Planer ( <i>Lampetra planeri</i> ) : LPP .....	24
4.	Le Vairon ( <i>Phoxinus phoxinus</i> ) : VAI .....	26
5.	La Vandoise ( <i>Leuciscus leuciscus</i> ) : VAN .....	28
6.	L'épinoche ( <i>Gasterosteus aculeatus</i> ) : EPI.....	30
7.	Les écrevisses : APP, OCL et PFL .....	32
IV.	Résultats détaillés par unité hydrographique cohérente sur le bassin versant Oise – Amont.....	34
A.	Le Gland de sa source au confluent de l'Oise (exclu) :.....	34
1.	L'Artoise à la station de Saint-Michel et à la station du Watigny.....	34
2.	Le Gland à la station de Watigny :.....	41
B.	L'Oise du confluent du Gland (exclu) au confluent du Ton (exclu),.....	43
1.	Cours d'eau 01 du Petit Loudier à Neuve Maison .....	43
2.	Fossé 01 de la Commune de Wimé en amont et en aval .....	45
3.	Ruisseau de Bray en amont et en aval à Luzoir .....	47
4.	La Librette en amont à Sommeron et en aval à Gergny .....	51
C.	Le Ton de sa source au confluent de l'Oise (exclu).....	54
1.	Ruisseau de l'Étang Polliart, stations en amont et en aval à Beaumé.....	54
2.	Le Goujon, stations en amont et aval à Besmont.....	58
3.	Ruisseau du Marais à Eparcy .....	61

4.	Cours d'eau 01 du Moulin de Foigny à Foigny.....	62
5.	Ruisseau des Fontaines d'Aubenton à la Bouteille.....	63
D.	L'Oise du confluent du Ton (exclu) au confluent du Noirrieu (exclu) .....	65
1.	Le Lerzy à Lerzy .....	65
2.	Cours d'eau 01 des Quatre Chênes à Erloy.....	67
3.	Ruisseau des Buissons en amont et en aval à Englancourt .....	68
4.	Ruisseau d'Ambercy en amont et en aval à Saint-Algis.....	71
5.	Ruisseau du Brûlé à Malzy .....	74
6.	Cours d'eau 01 de la commune Wiede Faty en amont et en aval .....	75
E.	Le Noirrieu de sa source au confluent du Morteau (inclus) .....	79
1.	Le Noirrieu en amont à Le Nouvion en Thiérache .....	79
2.	Le Noirrieu en aval à Esquéhéries .....	81
V.	Perspectives et pistes d'actions .....	83
VI.	Annexe : .....	86
	Liste des figures.....	86
	Liste des codes des espèces piscicoles :.....	87

## I. Contexte général de l'étude

### A. Présentation du porteur de projet



Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique (FAPPMA)  
1, chemin du pont de la Planche 02000 Barenton-Bugny  
N° Siret : 41316185200020  
03 23 23 13 16  
[contact@peche02.fr](mailto:contact@peche02.fr)

La Fédération départementale de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique est une association au titre de la loi 1901 à but non lucratif chargée, par la loi, de missions d'intérêt général.

Elle regroupe l'ensemble des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) du département, au nombre de 64 en 2025 dans l'Aisne.

Elle a pour mission de :

- favoriser le développement durable de la pêche de loisir, en menant des actions de promotion adaptées, en accord avec les directives nationales ;
- protéger les milieux aquatiques, ainsi que de valoriser et surveiller le domaine piscicole du département,
- assurer la collecte de la Redevance pour la protection du Milieu Aquatique (RMA) et de la Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques (CPMA),
- définir et coordonner les actions des AAPPMA adhérentes.

La FDAAPPMA 02 dispose également d'un agrément de l'Education Nationale lui permettant d'intervenir auprès du public scolaire.

LA FDAAPPMA 02 organise la garderie de l'activité de la pêche de loisir grâce à la coordination d'un réseau de gardes-pêche particuliers salariés et bénévoles. Au total, cela représente 54 gardes particuliers assermentés en 2025 sur le département de l'Aisne. En effet, la pêche est un acte qui est directement encadrée par la législation et la réglementation. Ainsi, les gardes-pêche veillent quotidiennement au respect de cette réglementation notamment en participant aussi à la lutte contre les pollutions et à la protection des milieux.

De plus, reconnue comme relevant de l'intérêt général, la FDAAPPMA 02 bénéficie d'un agrément au titre de la protection de l'environnement, qui a été renouvelé le 1er janvier 2023. La FDAAPPMA 02 participe également au débat sur l'environnement dans le cadre de certaines instances du département de l'Aisne.

La FDAAPPMA 02 réalise, pour son compte ou celui de partenaires techniques des opérations d'inventaires piscicoles par pêche scientifique à l'électricité mais aussi par d'autres moyens : observations visuelles lors des suivis de frayères à brochet/truite, des prospections nocturnes pour le suivi des écrevisses, etc. Elle dispose à la fois des moyens humains qualifiés, de matériel performant et spécifique pour la réalisation de ces opérations. Elle produit des données qui contribuent tous, à leur manière, à alimenter l'observatoire piscicole régional.

## B. Présentation du découpage administratif du bassin versant de l'étude Oise Amont

Le périmètre du bassin versant Oise amont est réparti sur 158 communes sur la partie française. Il est partagé par de nombreuses entités administratives et n'est pas couvert par une unique structure en termes de compétence GEMA (Gestion des milieux aquatiques). Le Syndicat de Bassin Versant de l'Oise (SBVOA) amont intervient sur l'Unité hydrographique d'Hirson à Bernot et le Syndicat du Bassin versant de l'Oise aval axonaise (SBVOAA) sur l'unité hydrographique de Neuville à Beautor, coordonnés par l'Entente Oise-Aisne.

Cette étude : diagnostic piscicole de l'Oise amont s'inscrit dans le programme d'actions du Contrat Territoire Eau et Climat (CTEC) 2022-2025 du bassin Oise amont. Il répond aux enjeux de la politique de l'eau et de la biodiversité dans le cadre des orientations du SDAGE Seine-Normandie et de la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine Normandie. Plus spécifiquement cette action est inscrite dans la fiche action 2.5 « Connaissance piscicole » de l'action 2. « Restauration des habitats et de l'hydromorphologie » du CTEC Oise amont.



Figure 1: Carte du bassin versant de l'Oise Amont et de sa gestion administrative d'après le site internet de l'Entente Oise-Aisne (oise-aisne.net)

## C. Présentation du bassin versant de l'étude

Les cours d'eau jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau en assurant le transfert des eaux vers les mers et les océans. Le territoire sur lequel les eaux s'écoulent vers un même cours d'eau constitue son bassin versant. De la source jusqu'à l'exutoire, un cours d'eau est alimenté par des affluents, par les eaux de ruissellement issues des précipitations, ainsi que par les nappes souterraines. L'étendue du bassin versant conditionne ainsi l'importance du cours d'eau.

Le bassin versant s'étend sur 1 465 km<sup>2</sup>, soit 25 masses d'eau qui présentent un chevelu hydrographique de 853 km, dont 125 km via le cours de l'Oise. L'Oise est classée en cours d'eau de 2<sup>ème</sup> catégorie, alimentée par son réseau d'affluents classés en 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole. Ainsi, le bassin versant de l'Oise amont peut se découper en 9 sous-bassins versants comme ci-dessous de l'aval vers l'amont (Figure 2):

- L'Oise du confluent du Canal du Moulin (exclu) au confluent de la Serre (exclu),
- L'Oise du confluent du Noirrieu (exclu) au confluent du Canal du Moulin (inclus),
- Le Noirrieu du confluent du Morteau (exclu) au confluent de l'Oise (exclu),
- Le Noirrieu de sa source au confluent du Morteau (inclus),
- L'Oise du confluent du Ton (exclu) au confluent du Noirrieu (exclu),
- L'Oise du confluent du Gland (exclu) au confluent du Ton (exclu),
- L'Oise de sa source au confluent du Gland (exclu),
- Le Gland de sa source au confluent de l'Oise (exclu),

- Le Ton de sa source au confluent de l'Oise (exclu).

L'Oise dans sa partie amont peut être qualifiée de cours d'eau intermédiaire. Elle possède un fort potentiel pour les espèces repères : la truite fario (*salmo trutta fario*) et le brochet (*Esox lucius*). Elle bénéficie d'un réseau d'affluents au profil salmonicole. Selon le plan départemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles de l'Aisne, élaboré par la FDAAPPMA 02 en 2012, ce cours d'eau présente globalement une bonne qualité hydromorphologique, à l'exception de certains secteurs perturbés par des ouvrages transversaux. Parallèlement, l'occupation du sol est majoritairement composée de prairies et de boisements. Toutefois, ces milieux sont progressivement menacés par l'extension des grandes cultures et la plantation de peupleraies. Cette évolution des pratiques agricoles, marquée par la conversion des prairies en cultures intensives, constitue un risque pour la qualité des milieux aquatiques et, par conséquent, pour la pérennité des populations piscicoles qui en dépendent.

Les cours d'eau sont des milieux naturels complexes qui permettent l'écoulement des eaux et le transport de matériaux minéraux et organiques provenant de l'érosion, de l'amont vers l'aval. Ils abritent une grande diversité d'habitats propices au développement et à la reproduction des espèces animales et végétales aquatiques ou semi-aquatiques, ce qui en fait de véritables réservoirs de biodiversité. Ces milieux rendent également de nombreux services indispensables aux sociétés humaines, tels que l'approvisionnement en eau potable, la production d'énergie hydraulique, l'irrigation, l'auto-épuration des pollutions, la régulation des crues, l'alimentation, ainsi que les activités de loisirs et le bien-être.

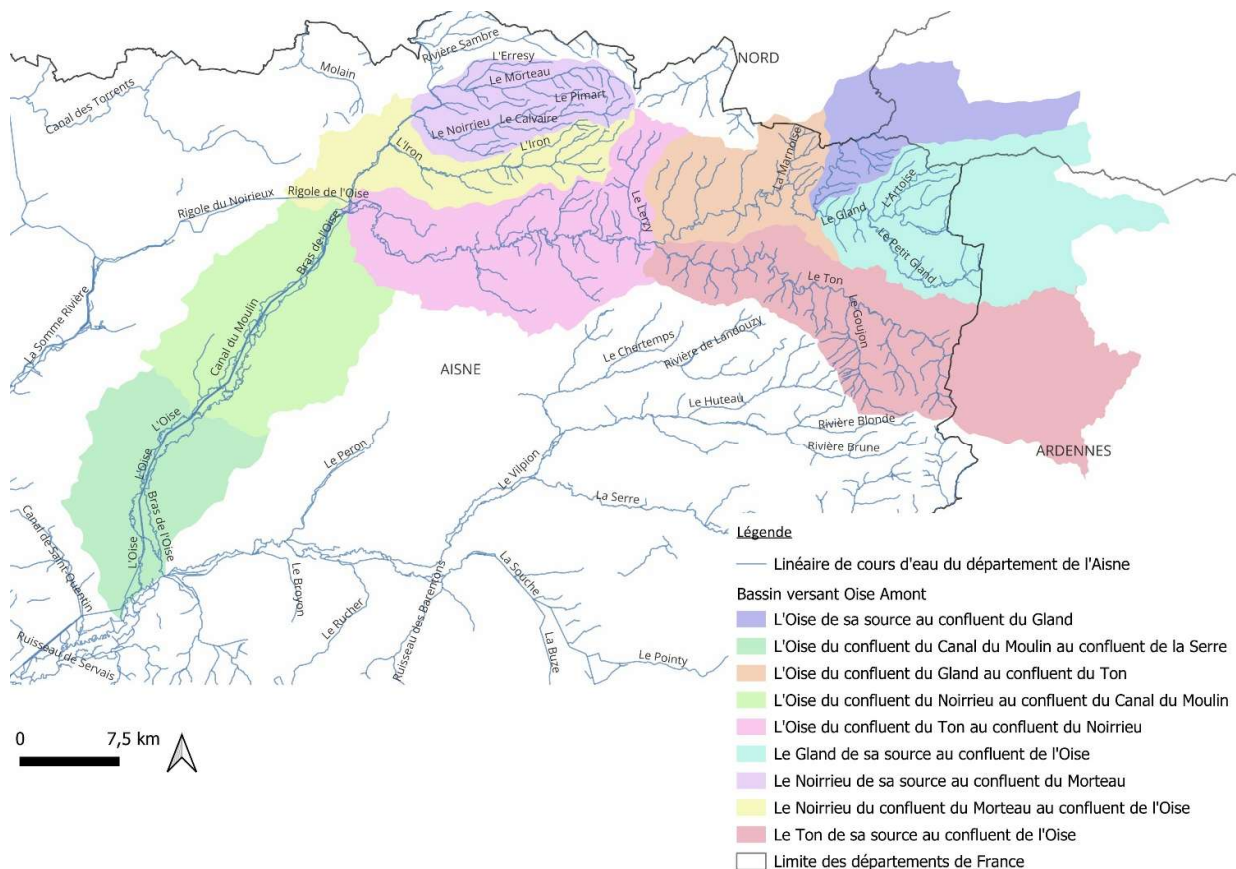


Figure 2 : Cartographie du bassin versant de l'Oise Amont découpé en 9 sous-bassins versants

## D. Objectifs de l'étude piscicole

Bien que le bassin de l'Oise dispose déjà d'un certain nombre de stations de suivi, de nombreux petits cours d'eau affluents restent encore peu, voire pas du tout, documentés en matière de données piscicoles récentes.

Dans ce contexte, la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique a souhaité développer une action visant à améliorer la connaissance du patrimoine piscicole du bassin versant dans le Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) Oise amont.

Les objectifs de cette étude sont multiples :

- Améliorer la connaissance générale des cours d'eau du bassin versant de l'Oise Amont,
- Déterminer la composition et l'état actuel du peuplement piscicole du bassin versant
- Apporter des éléments concrets aux gestionnaires et usagers locaux afin d'évaluer l'efficacité d'actions menées et/ou orienter de futures actions de gestion.

## II. Matériels et méthodes

### A. Cadre réglementaire et conditions préalables

La Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique dispose d'un arrêté préfectoral autorisant la capture et le transport du poisson, à des fins scientifiques, sanitaires et écologiques sur l'ensemble du réseau hydrographique du département de l'Aisne.

Toute opération de pêche à l'électricité est soumise à un protocole strict de transparence :

- Une déclaration administrative : Les modalités détaillées des études sont transmises en amont aux services de l'État (Direction Départementale des Territoires - DDT) et à l'Office Français de la Biodiversité (OFB).
- Une information des riverains : Les propriétaires privés bordant les tronçons inventoriés sont systématiquement avisés par courrier avant toute intervention (Figure 3).

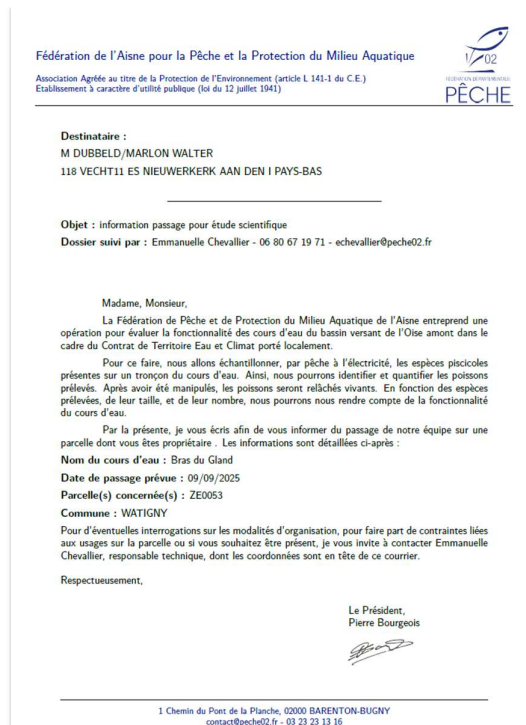


Figure 3: Exemple de courrier adressé aux propriétaires

## B. Méthode d'échantillonnage

L'échantillonnage des peuplements piscicoles a été réalisé par pêche scientifique à l'électricité, une méthode standardisée suivant les prérogatives de la norme XP T90-383 (2008) permettant l'inventaire et l'étude des populations de poissons. Les opérations ont été conduites par du personnel habilité, dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions de sécurité.

## C. Sites d'étude et période d'intervention

Un travail préalable a été nécessaire pour sélectionner les secteurs sur lesquels les opérations de pêches à l'électricité ont été définis. Ce travail, mené en partenariat avec les techniciens du Syndicat de Bassin Versant de l'Oise Amont (SBVOA), s'est basé dans un premier temps sur une recherche bibliographique à partir des données disponibles ; puis une sélection des affluents de l'Oise où les informations étaient soit inexistantes, soit trop anciennes.

Les campagnes de pêche ont été réalisées dans des conditions hydrologiques compatibles avec la méthode (débit stable, turbidité modérée), en dehors des périodes sensibles pour la faune aquatique.

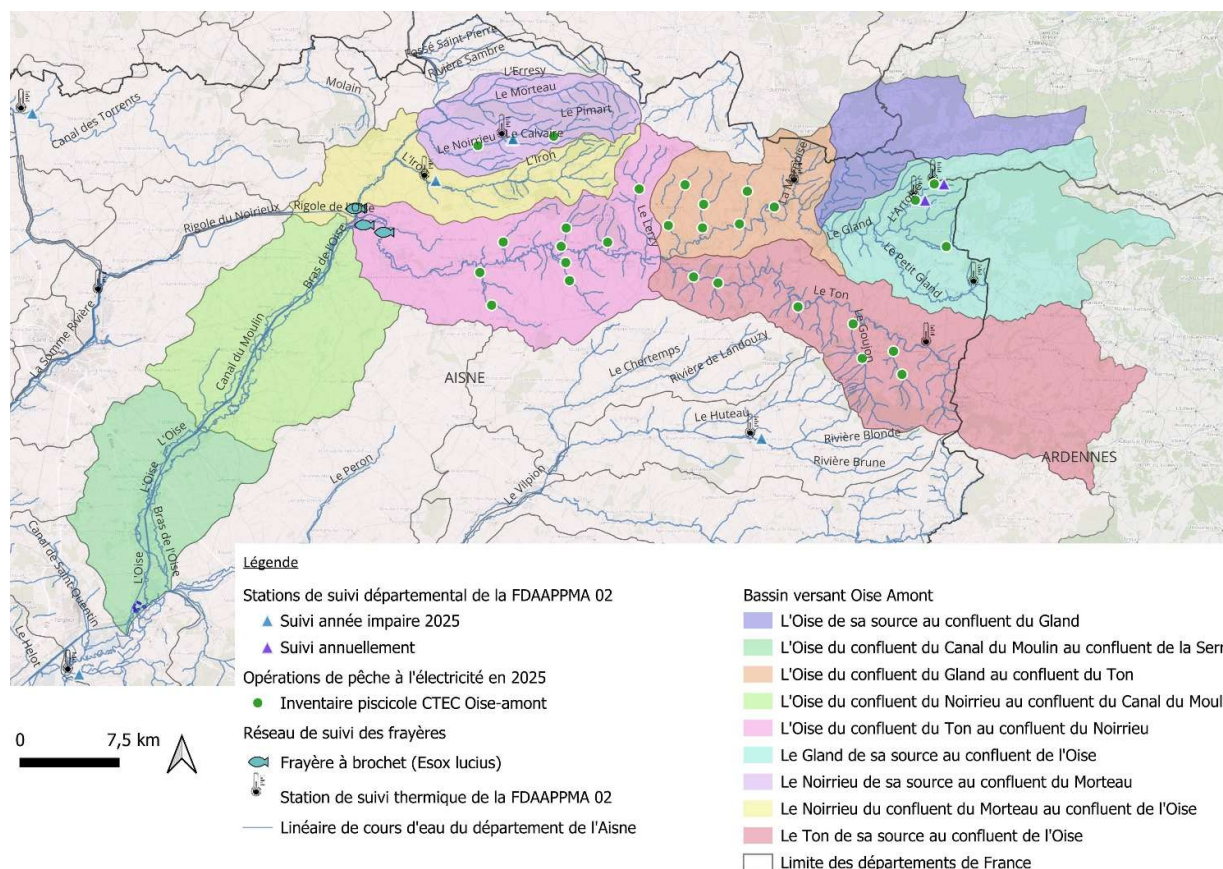


Figure 4: Localisation des stations d'inventaires sur les affluents mineurs de l'Oise réalisées en 2025

L'aval du bassin se retrouve sous-échantillonné mais cela peut s'expliquer facilement par l'absence d'affluents présents.

## D. Matériel de pêche à l'électricité

Les opérations ont été effectuées à l'aide d'un appareil de pêche électrique homologué, alimenté par batterie ou générateur, équipé d'une anode portée et d'une cathode. Les paramètres électriques (tension, intensité, fréquence) sont ajustés en fonction de la conductivité de l'eau afin d'optimiser l'efficacité de capture tout en limitant les impacts sur les organismes vivants.

## E. Protocole de pêche scientifique à l'électricité

Toutes les stations ont fait l'objet d'une pêche électrique complète, c'est-à-dire que la totalité de la station est prospectée à pied, de l'aval vers l'amont en déplaçant l'anode par un opérateur, accompagné de deux opérateurs munis d'épuisette. Selon les stations, un passage unique ou deux passages ont été effectués pour l'inventaire des espèces, conformément au protocole retenu. Les poissons attirés par le champ électrique généré par l'anode sont capturés à l'aide d'épuisettes et placés dans des viviers contenant de l'eau du milieu dans l'attente des mesures biométriques.

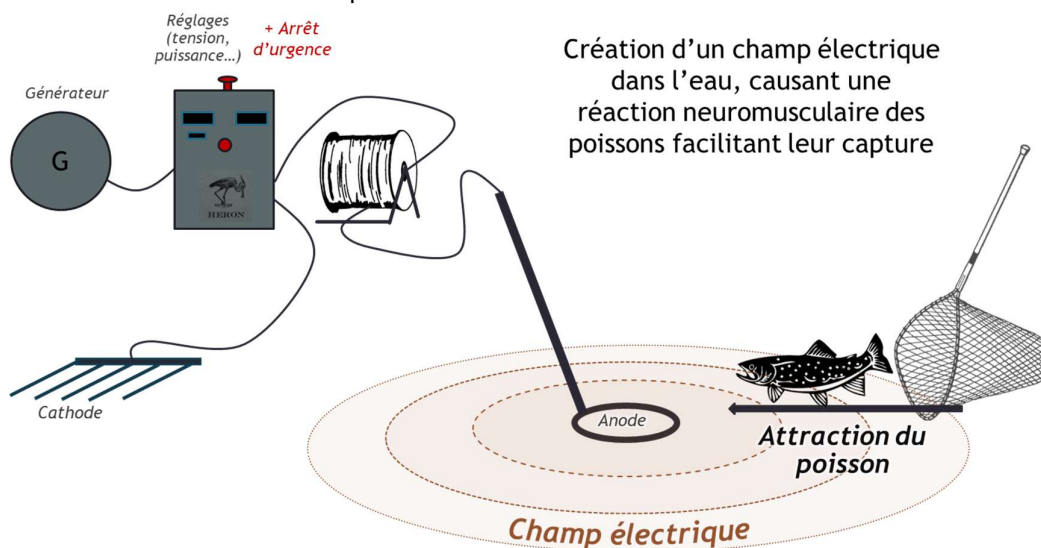


Figure 5: Schéma du protocole de pêche scientifique à l'électricité

## F. Traitement des captures - Biométrie

Chaque individu capturé a été identifié, mesuré et/ou pesé de manière individuelle ou par lot lorsque les effectifs étaient élevés. L'ensemble des manipulations a été conduit de manière à réduire le stress et le temps de manipulation des individus.

À l'issue des relevés, tous les poissons ont été relâchés vivants. L'état des poissons et les conditions environnementales ont été surveillés tout au long des opérations.

Concernant le traitement des espèces exotiques envahissantes capturées, l'ensemble des espèces citées par l'arrêté du 14 février 2018 modifié, relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain, a été détruite directement sur place.

## G. Caractérisation du milieu et gestion des données

Parallèlement aux captures, une description précise de la station échantillonnée a ensuite été réalisée sur un modèle de fiche-type : description des faciès d'écoulement, des habitats potentiels, de la largeur du lit mouillé et de la profondeur sur la longueur du tronçon inventorié.

L'ensemble des données brutes a été ensuite intégré et analysé à partir d'un outil de traitement numérique sous Excel développé à cet effet, afin d'assurer l'exploitation des résultats la plus représentatif possible.



Figure 7: Photographie de l'atelier de biométrie lors de la pêche scientifique à l'électricité réalisée le 9 septembre 2025 sur Le Gland à Watigny

### III. Synthèse globale des résultats et synthèse par espèce

Le présent document synthétise les résultats de l'ensemble des 28 opérations de pêche scientifique à l'électricité réalisées par la FDAAPPMA 02 sur l'unité hydrographique cohérente du bassin versant Oise-Amont.

#### A. Liste des espèces piscicoles et astacicoles recensées sur le bassin versant de l'Oise amont et leurs statuts juridiques

Nom d'espèce	Nom scientifique	Code	Directive européenne Habitat-Faune-Flore		Réglementation nationale		Liste rouge des espèces menacées en France			Liste rouge espèces menacées des Hauts-de-France		
			Annexe II	Annexe V	A.M. du 08/12/1988 fixant la liste des poissons protégés	Art R432.5 du C.E : espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	CR	EN	VU	CR	EN	VU

##### Liste des poissons

Ablette de Heckel*	<i>Leucaspis delineatus</i>	ABH										
Ablette*	<i>Alburnus alburnus</i>	ABL										
Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	ANG					x				x	

<b>Barbeau fluvial</b>	<i>Barbus barbus</i>	BAF											
<b>Bouvière</b>	<i>Rhodeus amarus</i>	BOU			x								
<b>Brochet*</b>	<i>Esox lucius</i>	BRO			x				x				x
<b>Carpe commune*</b>	<i>Cyprinus carpio</i>	CCO											
<b>Carassin argenté*</b>	<i>Carassius gibelio</i>	CAG											
<b>Carassin commun*</b>	<i>Carassius carassius</i>	CAS											
<b>Chabot*</b>	<i>Cottus perifretum</i>	CHA	x										
<b>Chevaine*</b>	<i>Squalius cephalus</i>	CHE											
<b>Epinoche*</b>	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	EPI											
<b>Gardon*</b>	<i>Rutilus rutilus</i>	GAR											
<b>Goujon*</b>	<i>Gobio gobio</i>	GOU											
<b>Hotu</b>	<i>Chondrostoma nasus</i>	HOT											x
<b>Loche franche*</b>	<i>Barbatula barbatula</i>	LOF											
<b>Lamproie de Planer*</b>	<i>Lampetra planeri</i>	LPP	x	x	x				x				x
<b>Ombre commun*</b>	<i>Thymallus thymallus</i>	OBR			x								
<b>Perche commune*</b>	<i>Perca fluviatilis</i>	PER											
<b>Rotengle*</b>	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	ROT											
<b>Sandre</b>	<i>Sander lucioperca</i>	SAN											
<b>Spirin</b>	<i>Alburnoides bipunctatus</i>	SPI											
<b>Truite arc-en-ciel*</b>	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	TAC											
<b>Truite de rivière*</b>	<i>Salmo trutta</i>	TRF			x								
<b>Vairon*</b>	<i>Phoxinus phoxinus</i>	VAI											
<b>Vandoise*</b>	<i>Leuciscus leuciscus</i>	VAN			x								x

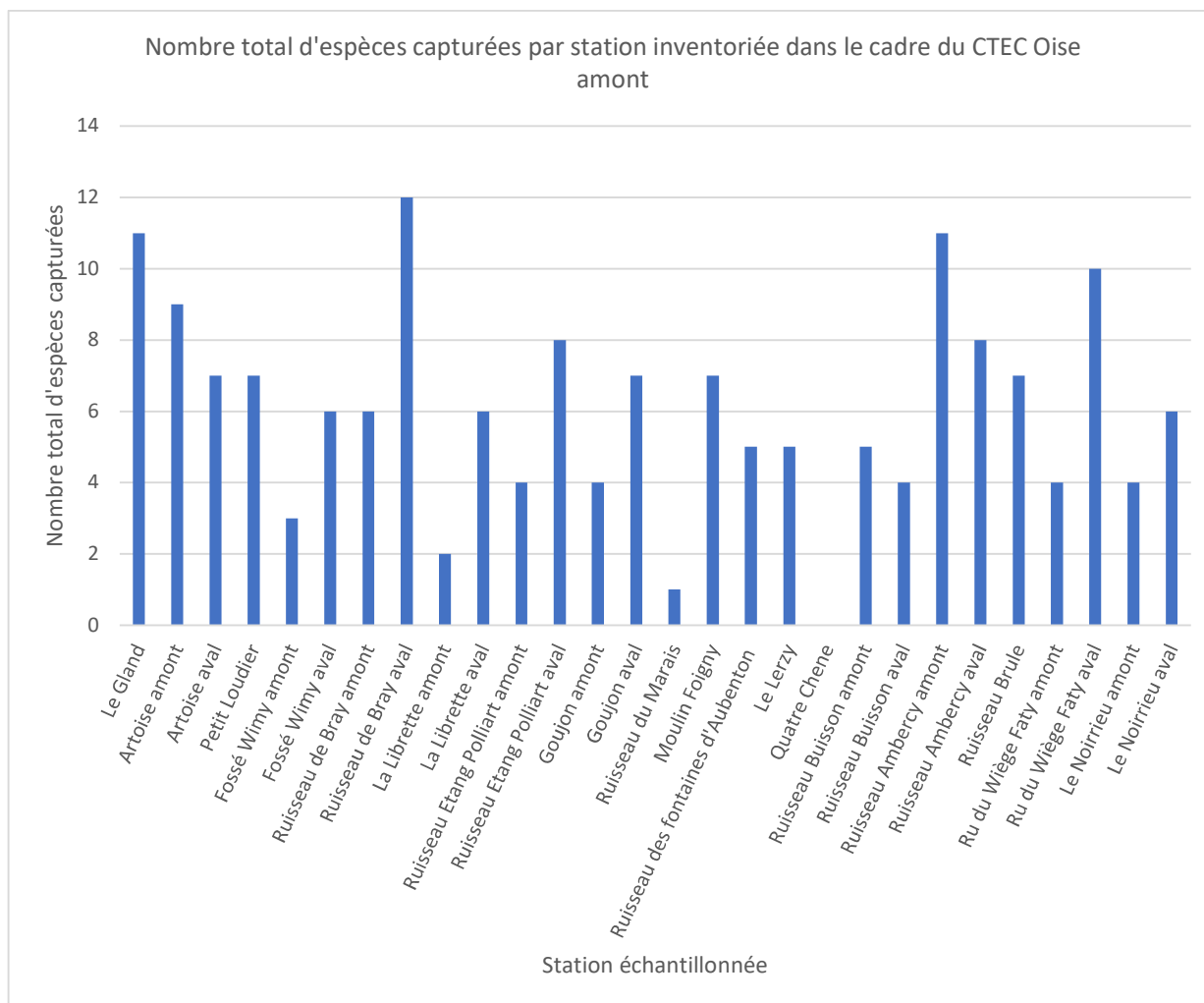
#### Liste des écrevisses d'eau douce

<b>Ecrevisse à pattes blanches</b>	<i>Austropotamobius pallipes</i>	APP	x	x									
<b>Ecrevisse américaine*</b>	<i>Faxonius limosus</i>	OCL						x					
<b>Ecrevisse signal*</b>	<i>Pacifastacus leniusculus</i>	PFL						x					

\*Espèces recensées sur les opérations de pêches scientifique à l'électricité lors de cet inventaire piscicole sur le bassin versant de l'Oise Amont

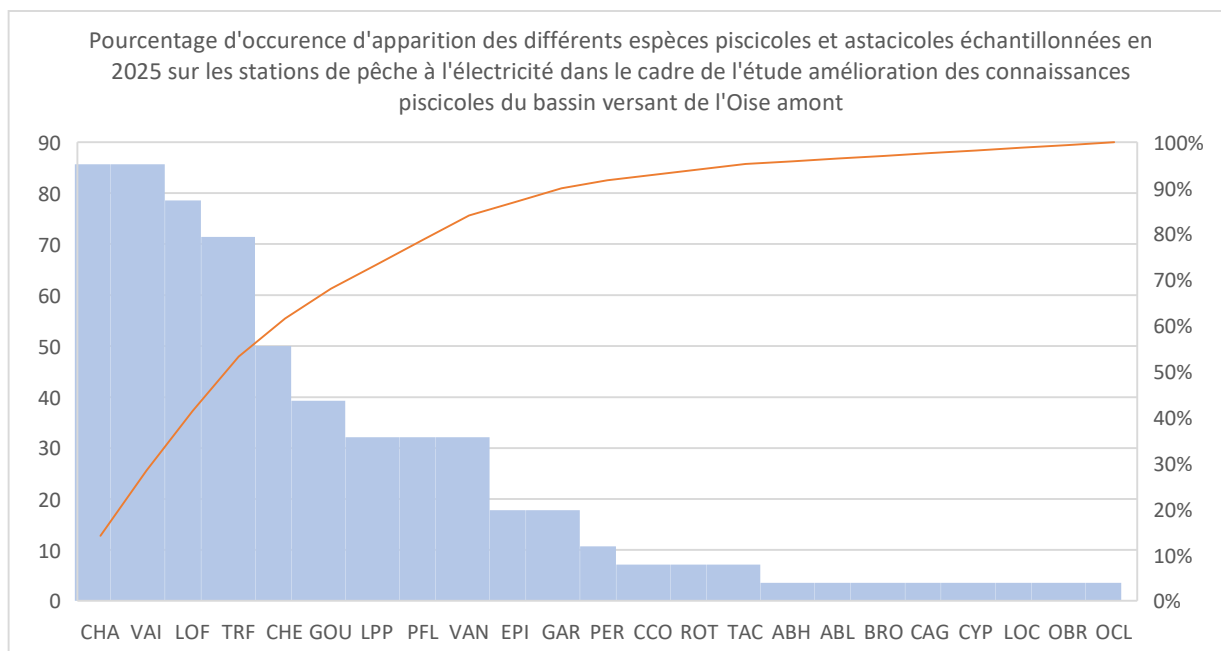
Au total, huit espèces présentes dans le bassin bénéficiant de mesure de protection à l'échelle française et/ou européenne : la bouvière, le brochet, le chabot, la lamproie de Planer, la truite de rivière, la vandoise et l'écrevisse à pattes blanches.

Deux espèces sont classées en tant qu'espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques : l'écrevisse américaine et l'écrevisse signal.



L'ensemble des inventaires piscicoles réalisés sur ces 28 stations, répartis sur le réseau des affluents de l'Oise amont a permis de recenser un total de **22 espèces distinctes**, avec la présence de 6 espèces en moyenne par station. La variabilité observée est importante : la station en aval du Ruisseau de Bray à Luzoir compte 12 espèces différentes, tandis que la station du ruisseau des quatre chênes à Erloy ne répertorie aucune espèce.

Par ailleurs, les données existantes sur le bassin versant permettent d'ajouter 7 espèces supplémentaires pour un **total de 29 espèces connues sur le bassin-versant de l'Oise amont**.



Les espèces attendues dans les affluents de l'Oise, classés en cours d'eau de première catégorie piscicole, sont globalement bien représentées. L'ichtyofaune est dominée par les espèces accompagnatrices de la truite fario notamment le chabot et le vairon présents sur plus de 85% du linéaire inventorié. La loche franche et la truite fario sont également largement présentes, avec des occurrences supérieures à 70%. De plus, le goujon est recensé dans environ 40% des stations. Par ailleurs, la lamproie de Planer est observée dans près de 30% des stations. Toutefois, il convient de souligner que la majorité des stations n'a fait l'objet que d'un seul passage, ce qui suggère que cette espèce pourrait être sous-estimée et potentiellement plus répandue que ne l'indiquent les résultats actuels. Enfin, des espèces plus tolérantes, moins caractéristiques des cours de première catégorie, sont également observées, tels que le chevesne : présent dans 50% des stations et la vandoise : présente dans plus de 30% des stations, l'épinoche et le gardon : présents dans 17% des stations et la perche : présente dans 10% des stations. Leur présence peut souvent s'expliquer par la localisation de certaines stations à proximité de la confluence avec l'Oise, ou parfois par la présence de plans d'eau. Pour finir, la présence anecdotique des autres espèces (CCO, ROT, TAC, ABH, ABL, BRO, CAG, LOC) à l'exception des écrevisses s'explique très souvent par la présence d'un plan d'eau à proximité de la station.

## B. Synthèse générale

Le bassin versant de l'Oise amont peut être scindé en 2 parties : la partie amont et la partie aval.

La partie amont de l'Oise est bien connue par le suivi de stations dans le cadre du Réseau de Contrôle et Surveillance voire tableau ci-dessous. Ces résultats illustrent la composition du peuplement piscicole de l'Oise sur le linéaire amont. L'Oise a un profil plutôt intermédiaire qui présente une bonne qualité hydromorphologique et une belle diversité d'espèces à fort intérêt patrimonial telles que le Brochet, la Truite fario, l'Ombre commun et autres cyprinidés rhéophiles.

De plus, ce linéaire de cours d'eau principal est alimenté par un réseau très dense d'affluents de rivières au profil salmonicole. Ainsi, ce réseau se caractérise par la présence majoritaire de la truite fario et de ses espèces accompagnatrices (chabot, loche franche, lamproie de Planer, goujon et vairon) comme le montre le résultat des différents inventaires réalisés dans le cadre de cette étude. Ce peuplement est largement cohérent qualitativement mais les faibles densités de truites fario et la structure de population (absence de certaines classes de taille) laissent à penser que la population de truite fario se maintient mais qu'elle est largement fragilisée par la dégradation de certains cours d'eau (température, colmatage, rupture de la continuité,

compétition interspécifique...). Toutefois, certains affluents et sous-affluents restent bien préservés et sont d'importants ruisseaux pépinières à l'image du ru de Wiège-Faty, de l'Artoise en forêt de Saint-Michel, du Noirrieu, du Goujon et du Ruisseau de l'Etang Polliart dans leur partie amont.

De nombreuses autres espèces sont présentes de manière plus ponctuelle et/ou en faibles effectifs (brochet, chevesne, épinouche, gardon, perche et vandoise). Enfin, certaines sont présentes de manière complètement anecdotique et dont la provenance peut être liée à la présence de plans d'eau sur le bassin versant (able de Heckel, carpe, carassin...).

A noter aussi la présence de truite arc-en-ciel, issue d'empoisonnements et d'écrevisses exogènes, en particulier d'écrevisses signal très présentes sur l'amont du bassin de l'Oise et de l'écrevisse américaine présente plus en aval.

Sur la partie plus aval du cours d'eau, l'Oise a un profil également intermédiaire mais plus cloisonné et composé de plusieurs bras. Cette partie du linéaire de l'Oise est dépourvue d'affluents, avec la présence de quelques annexes hydrauliques. Les annexes hydrauliques permettent la reproduction des espèces phytophiles dont le brochet. On constate néanmoins un déficit de zone pour la reproduction du brochet sur l'axe principal de l'Oise, même si certaines ont fait l'objet de travaux de restauration (Grand Verly, Lesquielles-Saint-Germain, Berthenicourt...). Cette partie n'a pas été inventoriée dans le cadre de cette étude.

De plus, l'Oise a également fait l'objet de travaux d'extraction en lit mineur, ce qui a accentué l'incision du lit mineur sur certains secteurs.

Par ailleurs, d'importants ouvrages transversaux rompent la continuité écologique, banalisent les habitats et accentuent les phénomènes d'érosion. Ainsi, la modification de l'occupation des sols au niveau du bassin versant, avec la mise en culture des zones de prairies, est la principale menace qui pèse sur l'Oise et ses affluents en particulier pour le Ton.

Les opérations réalisées en 2025 ont permis d'acquérir une bonne connaissance de la situation du peuplement piscicole sur les affluents de l'Oise dans sa partie amont et sont détaillées par espèce et par unité hydrographique.

	Abramis brama - BRE	Alburnoides bipunctatus - SPI	Alburnus alburnus - ABL	Anguilla anguilla - ANG	Barbatula barbatula - LOF	Barbus barbus - BAF	Carassius carassius - CAS	Chondrostoma nasus - HOT	Cottus gobio - CHA	Cyprinidae - CYP	Esox lucius - BRO	Faxonius limosus - OCL	Gasterosteus aculeatus - EPI	Gobio gobio - GOU	Lampetra - LPX	Lampetra planeri - LPP	Leuciscus leuciscus - VAN	Oncorhynchus mykiss - TAC	Pacifastacus leniusculus - PFL	Perca fluviatilis - PER	Phoxinus phoxinus - VAI	Procamburus clarkii - PCC	Pseudorasbora parva - PSR	Pungitius pungitius - EPT	Rhodeus amarus - BOU	Rutilus rutilus - GAR	Salmo trutta fario - TRF	Salvelinus fontinalis - SDF	Squalius cephalus - CHE	Thymallus thymallus - OBR	Total des occurrences
<b>LE GLAND A SAINT-MICHEL 2</b>	0	0	0	1	13	0	0	0	14	0	0	0	0	8	2	3	5	0	13	2	14	0	0	0	0	0	14	0	12	2	
2009					1				1					1					1		1						1		1		7
2011					1				1						1				1		1						1		1		7
2013					1				1										1		1						1		1		6
2014									1										1		1						1		1		5
2015					1				1					1	1				1		1						1				7
2016				1	1				1					1		1			1		1						1		1		9
2017					1				1										1		1						1		1		6
2018					1				1										1		1						1				5
2019					1				1										1		1						1		1		6
2020					1				1					1		1			1		1						1		1		8
2021					1				1					1		1				1	1						1		1		8
2023					1				1					1	1	1	1		1		1						1		1	1	11
2024					1				1					1					1	1	1						1		1	1	9
2025					1				1					1	1		1		1		1						1		1		9
<b>LE GRAND RIAUX A SAINT-MICHEL 1</b>	0	0	0	0	2	0	0	0	12	0	0	2	0	0	3	6	0	0	9	2	0	1	0	0	0	0	12	0	0	0	
2013									1							1			1								1				4
2014									1			1															1				3
2015									1											1		1					1				4
2016									1							1			1								1				4
2017									1										1								1				3
2018									1					1					1								1				4



2016			1		1	1		1	1				1		1				1	1			1	1	<b>12</b>	
2017		1	1		1	1		1	1				1		1	1			1				1	1	<b>14</b>	
2018		1	1		1	1		1	1				1	1					1				1		<b>12</b>	
2019		1			1	1	1	1	1			1			1				1				1		<b>12</b>	
2022	1	1	1		1	1		1	1	1	1		1	1		1			1				1	1	1	<b>19</b>
2023		1	1	1	1	1		1	1				1	1	1	1			1	1			1		<b>16</b>	
2024		1			1	1		1	1				1		1	1		1	1	1			1		<b>13</b>	
2025		1	1		1	1		1	1	1			1	1	1	1			1				1		<b>15</b>	

Tableau 1 : Occurrence de capture des espèces sur les stations suivis par les services de l'Etat sur le bassin Oise-Amont par année



## C. Synthèse par espèce

Les résultats des opérations d'inventaires piscicoles permettent de définir les enjeux liés à certaines espèces d'intérêt.

### 1. Le Chabot (*Cottus perifretum*) : CHA

Le Chabot fluviatile est une espèce indigène et inféodée à la « zone à truites », qui sont des rivières fraîches, bien oxygénées avec une granulométrie importante. Sensible à l'altération des paramètres de son habitat, ce poisson benthique vit au contact du substrat, ce qui le rend particulièrement sensible au colmatage des fonds du lit mineur de la rivière. Bien que piètre nageur, le chabot est plus résistant que la truite fario, c'est pourquoi il est fréquent qu'il soit parfois la seule espèce trouvée dans des petits ruisseaux dégradés, en cohabitation avec la loche franche très friande de matière organique. Globalement, il est largement présent sur l'ensemble du bassin versant de l'Oise amont, avec une situation contrastée en

fonction des cours d'eau. Malgré une répartition solide, sur certains secteurs ses densités diminuent et on peut clairement s'interroger lorsque l'espèce est totalement absente d'une rivière de 1<sup>ère</sup> catégorie sur son état de conservation, notamment sur la partie amont de La Librette, les petits affluents du Ton et de l'Oise amont. Contrairement à la truite fario, sa présence n'est pas un indicateur absolu d'une excellente qualité physico-chimique de la rivière. Elle révèle cependant un potentiel de résilience de la rivière, puisque cette espèce peu mobile parvient tout de même à se maintenir, le milieu reste alors apte à être recolonisé par d'autres espèces si des mesures de restauration fonctionnelles sont engagées.

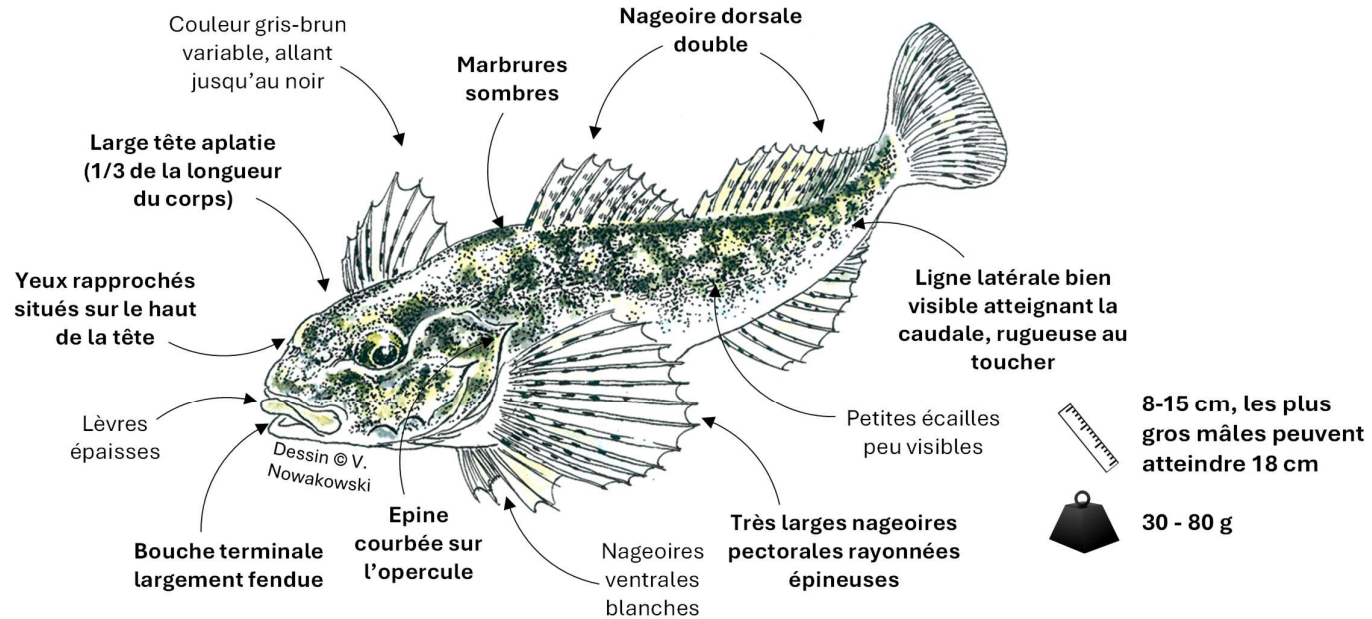


Figure 8: Illustration du Chabot (*Cottus perifretum*), issue de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02



## 2. La Truite Fario (*Salmo trutta fario*) : TRF

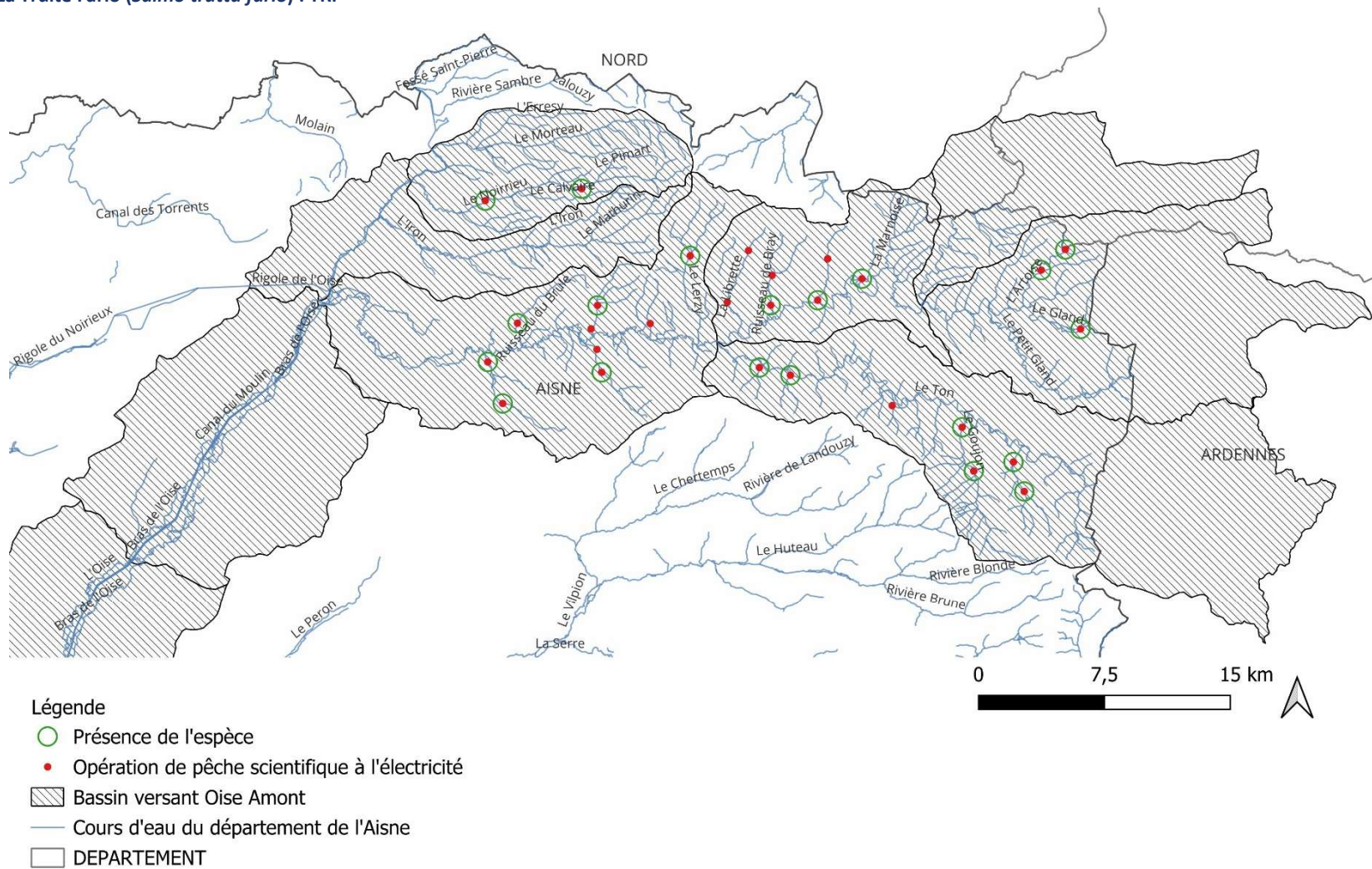
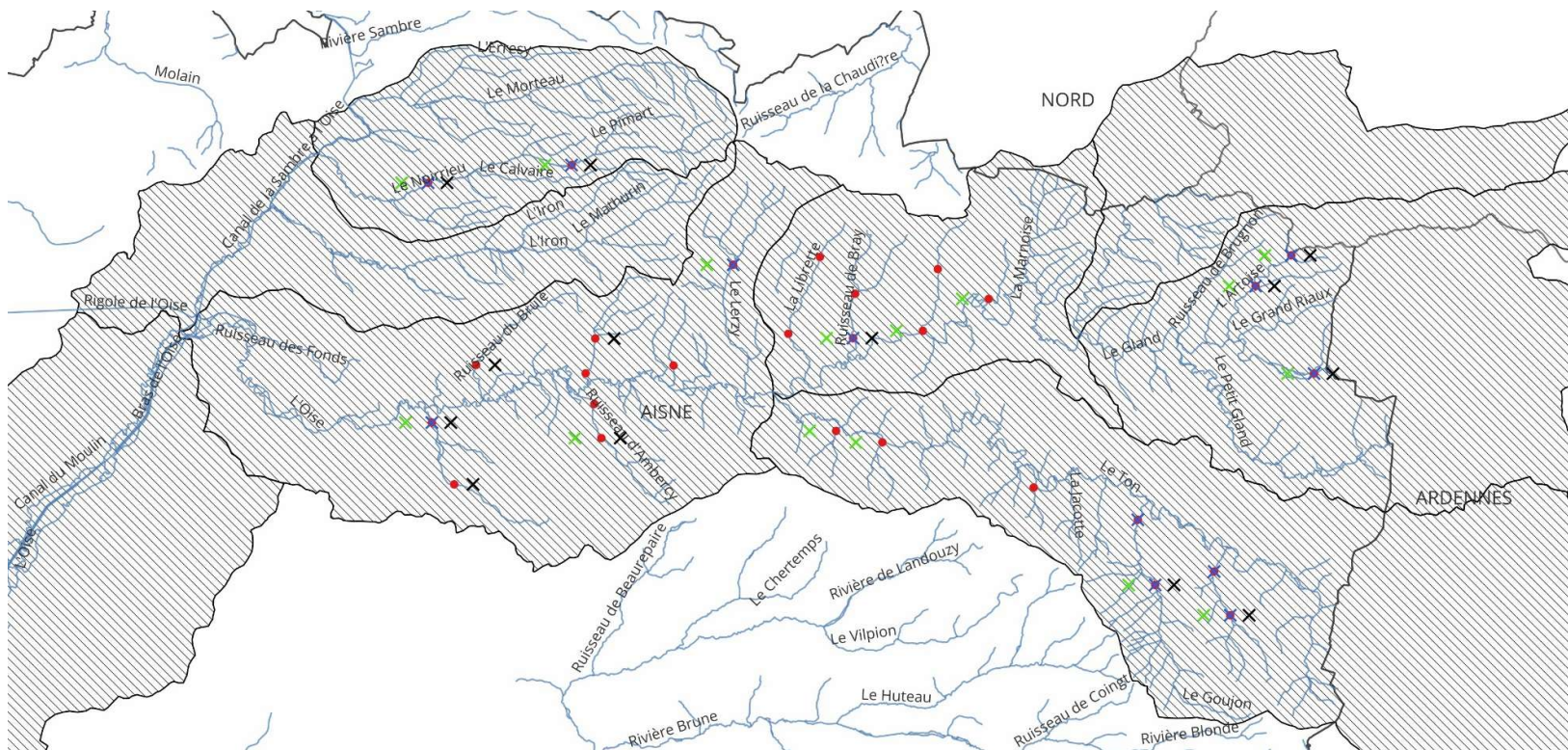


Figure 10: Situation du Truite fario (*Salmo trutta fario*) sur le bassin de l'Oise Amont, campagne de pêche scientifique à l'électricité 2025, FDAAPPMA 02



Légende

- Opération de pêche scientifique à l'électricité
- Cours d'eau du département de l'Aisne
- ▨ Bassin versant Oise Amont
- DEPARTEMENT
- × Présence de géniteur
- × Présence de sub-adulte
- × Présence de juvénile



Figure 11: Situation détaillée de la Truite fario (*Salmo trutta fario*) sur le bassin de l'Oise Amont, campagne de pêche scientifique à l'électricité 2025, FDAAPPMA 02

La truite de rivière (*Salmo trutta fario*) est l'espèce emblématique des rivières de 1<sup>ère</sup> catégorie. En tant que poisson sténotherme d'eau froide, ses exigences écologiques en font un excellent bioindicateur de la santé des écosystèmes aquatiques. En effet, elle privilégie les eaux fraîches, limpides, bien oxygénées. Son métabolisme devient critique lorsque la température dépasse les 18°C. On la retrouve principalement en tête de bassin versant, avec un courant important et des fonds pierreux et/ou graveleux. Espèce carnassière et territoriale, la truite fario est une grande voyageuse. Pour sa reproduction, elle effectue une montaison parfois importante et est capable de franchir des radiers voir certains petits seuils afin de trouver des zones de frayères optimales. La truite fario recherche une granulométrie spécifique (gravier) pour la ponte de ses œufs permettant une circulation de l'eau à travers le substrat pour oxygéner les œufs. Ainsi, l'habitat des juvéniles est différent de celui des adultes. Ils occupent les zones de « pépinière » qui correspond à des milieux peu profonds (10 à 40cm) à vitesses de courant modérées et à granulométrie moyenne. Au cours de leur développement, les juvéniles recherchent des hauteurs d'eau de plus en plus importante. La diversité des habitats est donc un facteur important du biotope de

l'espèce, notamment en raison d'une occupation différente de l'espace en fonction de la taille, de l'âge et du type d'activité. On dit que l'habitat de la truite évolue de manière ontogénique. Ainsi, il est intéressant d'étudier la distribution spatiale des individus au sein du bassin versant de l'Oise amont afin de comprendre l'aire de répartition de l'espèce et de l'utilisation des différents affluents de l'Oise : zones de frayères, zones de croissance, zone de refuge thermique. La situation de la truite fario dans le bassin versant de l'Oise amont est assez contrastée. Bien que présente, on remarque que son cycle biologique est sur certains secteurs perturbé. Les petits affluents sont majoritairement occupés comme zone de reproduction : le ruisseau des Fontaines d'Aubenton, le cours d'eau du Moulin de Foigny, le Petit Loudier ou encore le Fossé de la commune de Wimpy. Toutefois, les densités de truitelles retrouvées sur ces cours d'eau sont très faibles malgré une reproduction avérée. Les affluents plus importants quant à eux sont à la fois occupés à la fois comme zone de reproduction et de croissance comme en témoigne la coexistence de plusieurs cohortes : l'Artoise, l'amont du Goujon, l'aval du Ru de Wiège Faty, l'amont du Ruisseau de l'Etang Polliart, le Noirrieu, ainsi que le Gland.

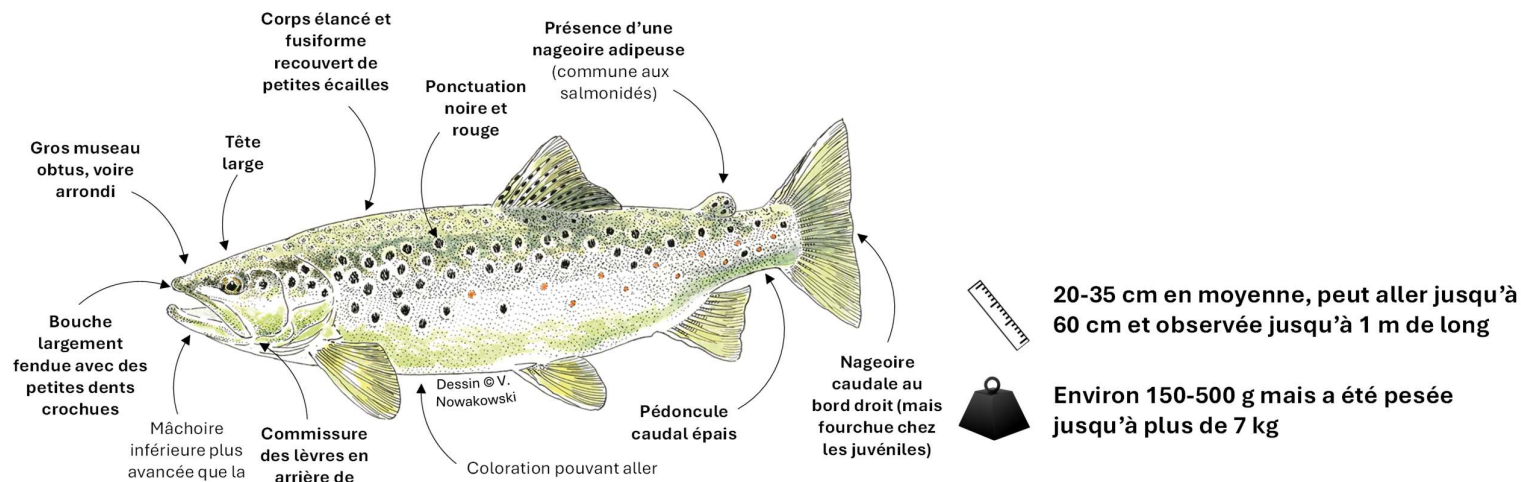


Figure 12 : Illustration de la truite fario (*Salmo trutta fario*), issue de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02

### 3. La Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) : LPP

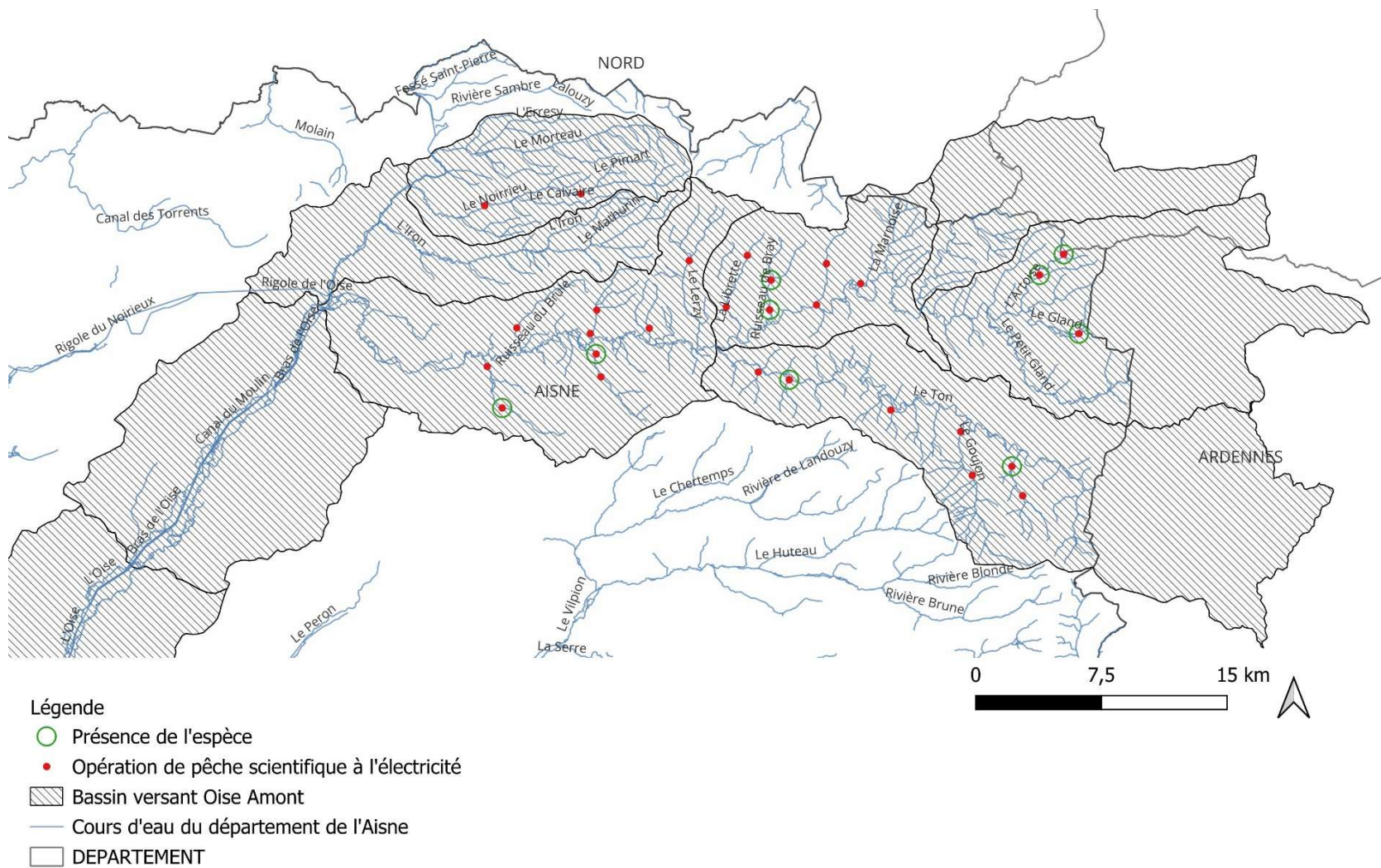


Figure 13 : Situation du Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) sur le bassin de l'Oise Amont, campagne de pêche scientifique à l'électricité 2025, FDAAPMA 02

La Lamproie de Planer consacre l'essentiel de son existence en une phase larvaire, sédentaire, entre trois et six ans. Durant cette période, elle vit enfouie dans le limon des cours d'eau frais et bien oxygénés de têtes de bassins versants. La Lamproie de Planer subit une métamorphose qui dure entre 3 et 10 mois afin d'atteindre sa forme adulte. Sa métamorphose entraîne l'atrophie de son système digestif au profit de son système reproducteur, elle cesse alors de s'alimenter. Une fois qu'elle s'est accouplée, elle meurt. La Lamproie de Planer est une espèce très sensible aux paramètres de son milieu : à la température, au taux d'oxygène et à la pollution, ce qui en fait un bon indicateur des milieux préservés. C'est pourquoi, on la rencontre principalement sur les plus belles rivières de 1<sup>ère</sup> catégorie du bassin versant de l'Oise Amont : l'Artoise, le cours d'eau de la commune de Wiège-Faty. On la retrouve aussi sur le Gland qui a fait l'objet de travaux de protection de berges, accompagnés de plantation de ripisylves par le syndicat de rivière. On note également sa présence sur le Ruisseau d'Ambercy qui présente un fort potentiel salmonicole (malgré l'absence de truites capturées lors de nos opérations), ainsi que sur le Ruisseau de l'Etang Polliart et le cours d'eau du moulin de Foigny. Néanmoins, il convient de nuancer ces résultats par une analyse critique de la méthode d'inventaire. L'expérience de terrain démontre que la capture des lamproies de Planer par la pratique de la pêche à l'électricité gagne en efficacité lors d'un second passage sur un même tronçon de rivière. Or, pour la présente campagne, la majorité des stations, un passage unique a été effectué, à l'exception de l'Artoise et de la station située en aval du cours d'eau de la commune de Wiège Faty.

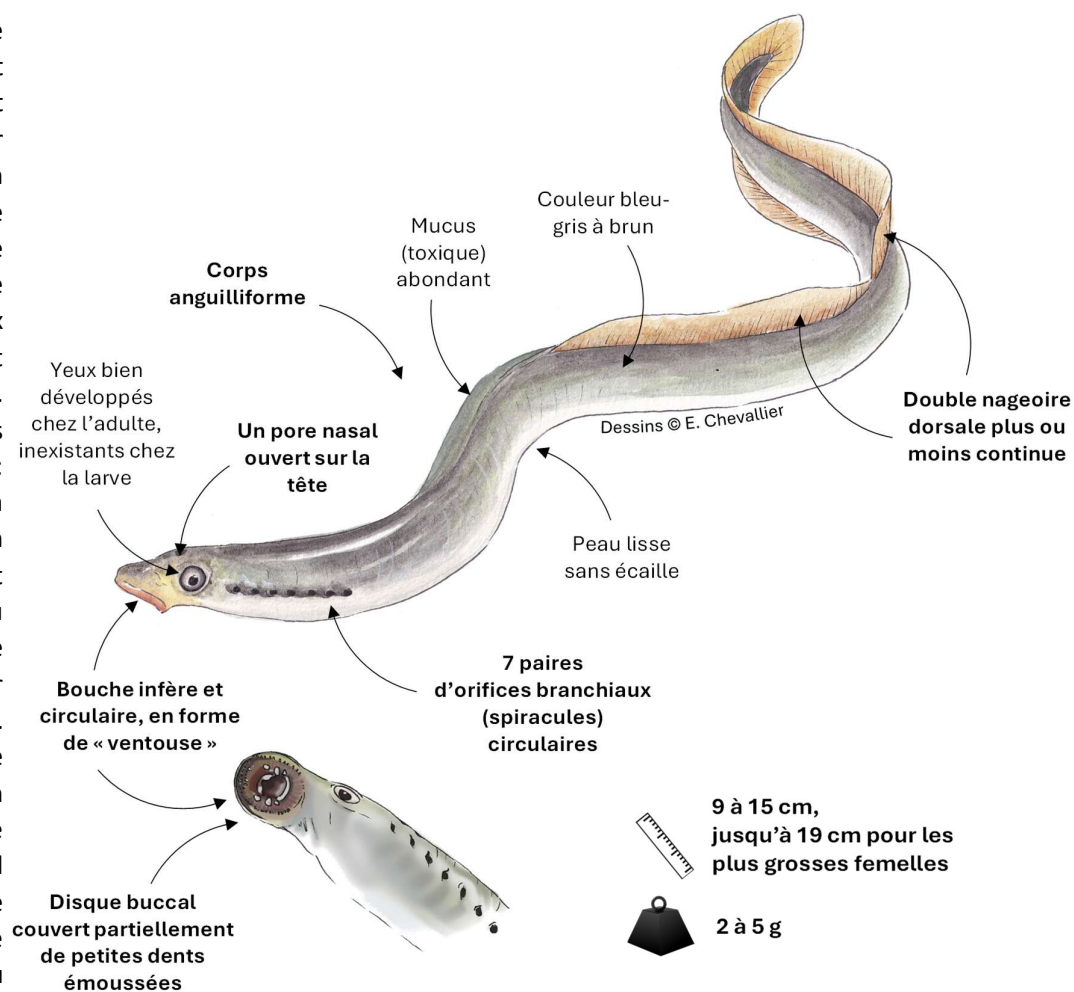


Figure 14: Illustration de la lamproie de Planer (*Lampetra planeri*), issue de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02

#### 4. Le Vairon (*Phoxinus phoxinus*) : VAI

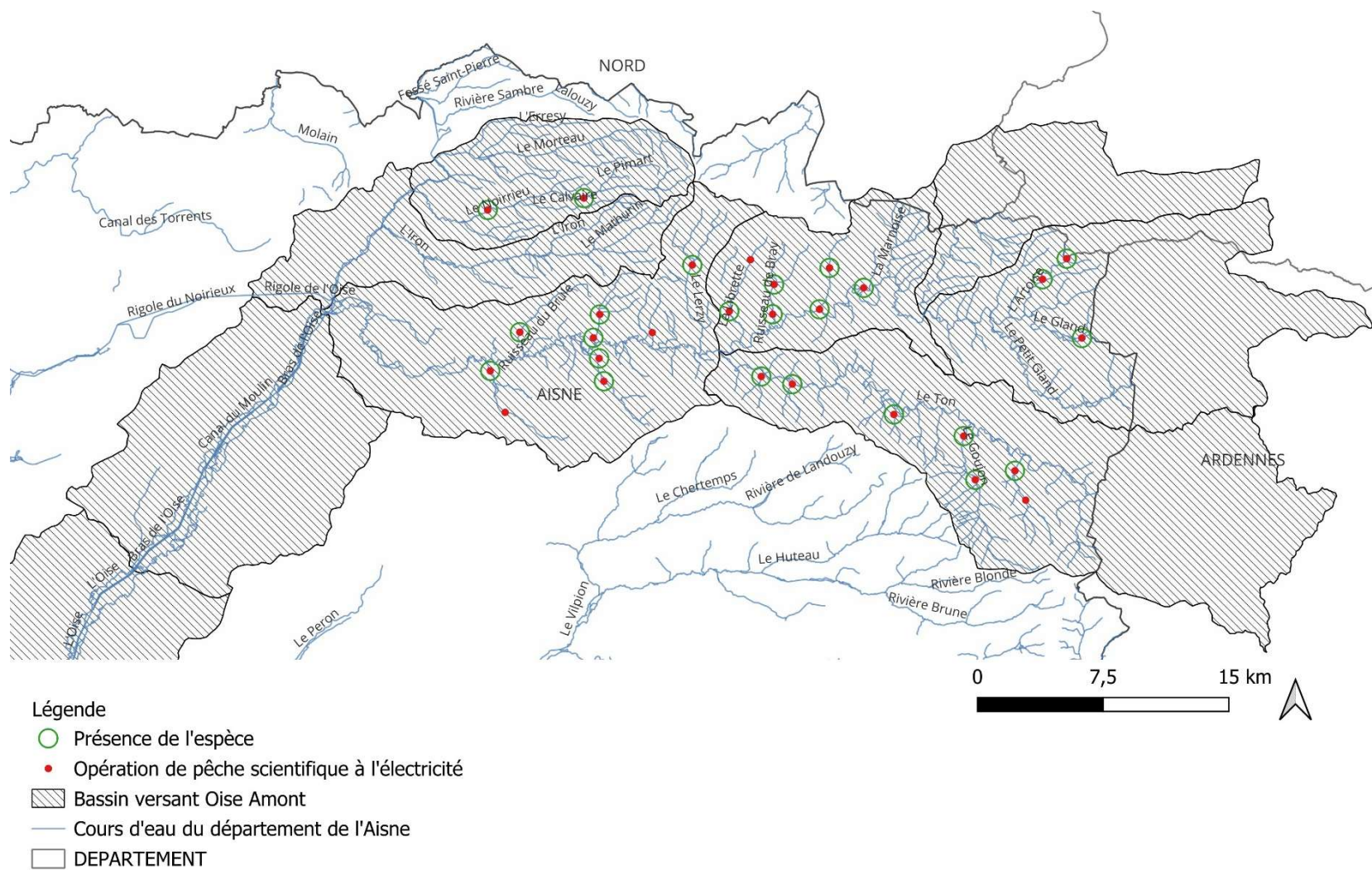


Figure 15 : Situation du Vairon (*Phoxinus phoxinus*) sur le bassin de l'Oise Amont, campagne de pêche scientifique à l'électricité 2025, FDAAPPMA 02

Le Vairon de la Manche (*Phoxinus phoxinus*) est une espèce accompagnatrice de la Truite fario. On le retrouve principalement dans la zone salmonicole de la zone à truites à la zone à ombres de Huet. Il s'agit d'une espèce très grégaire, qui affectionne les zones peu profondes avec la présence de végétation aquatique ou de caches. Elle est donc plus abondante sur des rivières avec une forte diversité d'habitats. C'est une espèce omnivore, qui consomme larves, mollusques, insectes et détritux végétaux. Comme la majorité des espèces en zone salmonicole, le substrat graveleux sont des supports pour la reproduction de l'espèce. Il s'agit également d'une espèce

sensible aux conditions environnementales, même si elle est plus tolérante que la truite fario. Cette espèce est bien représentée sur l'ensemble du bassin versant inventorié. Malgré une répartition solide, sur certains secteurs ses densités diminuent drastiquement. On peut s'interroger lorsque l'espèce est totalement absente d'une rivière de 1<sup>ère</sup> catégorie sur son état de conservation, notamment sur la partie amont de La Librette, du Ru de Wiège Faty et Ruisseau de l'Etang Polliart qui théoriquement possèdent toutes les qualités pour la présence de cette espèce.

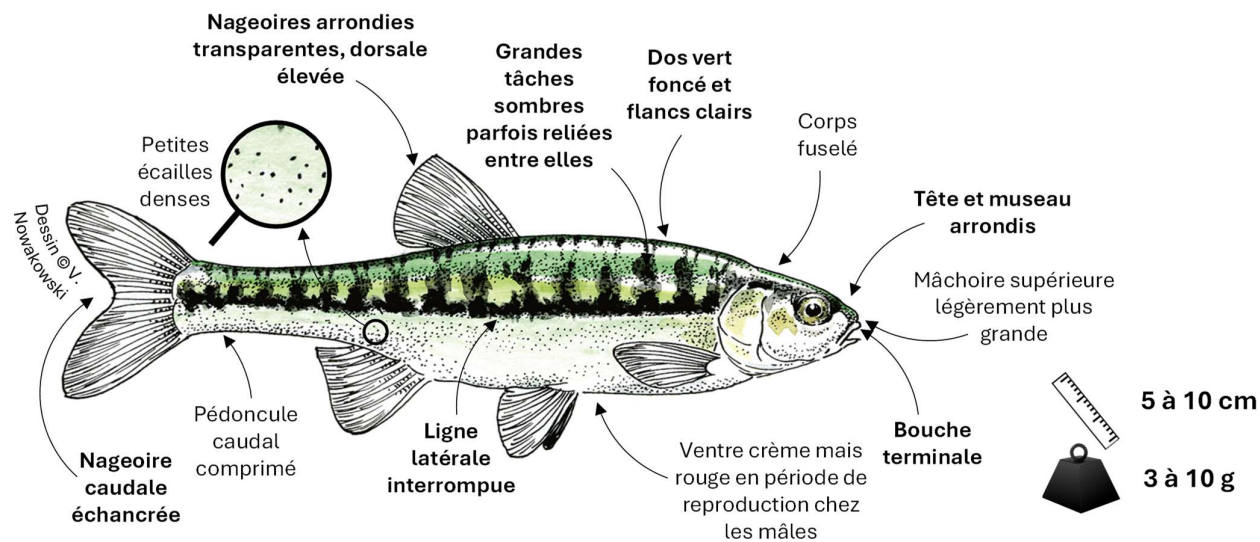


Figure 16: Illustration du vairon (*Phoxinus phoxinus*), issue de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02

## 5. La Vandoise (*Leuciscus leuciscus*) : VAN

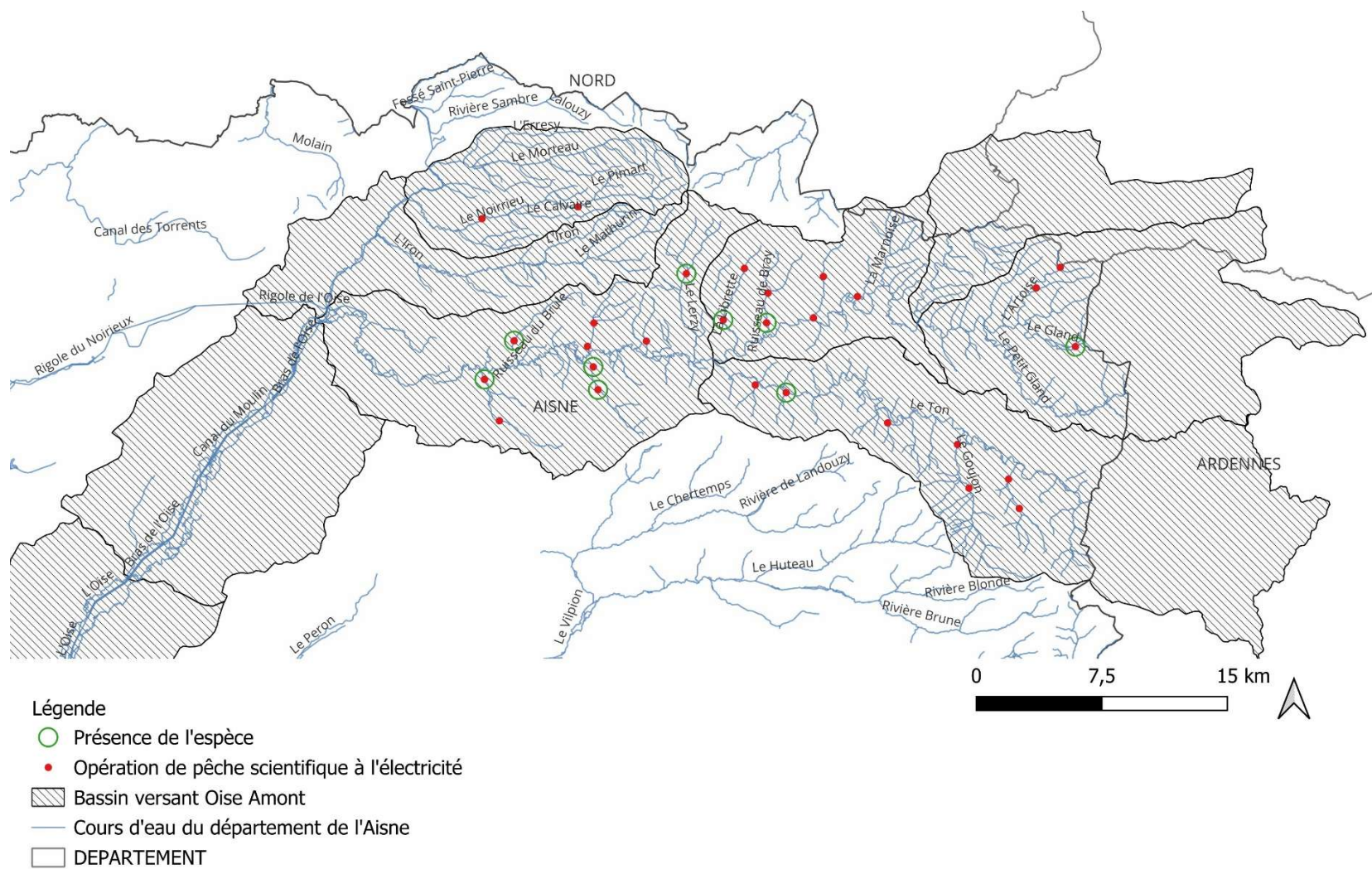


Figure 17: Situation de la Vandoise (*Leuciscus leuciscus*) sur le bassin de l'Oise Amont, campagne de pêche scientifique à l'électricité 2025, FDAAPPM 02

La Vandoise est une espèce grégaire vivant principalement dans des eaux courantes et fraîches au débit modéré de la zone à Ombre à la zone à Barbeaux de Huet. Elle est assez commune dans les eaux axonaises, probablement depuis la Préhistoire. Cette espèce, souvent confondue avec le Chevesne, est considérée comme particulièrement sensible à la pollution ainsi qu'au colmatage (espèce lithophile). Elle est un bon marqueur de la qualité chimique des cours d'eau car elle disparaît des eaux trop polluées. Sa fréquence de capture a diminué

d'un tiers en 20 ans sur les stations de suivies piscicoles ce qui a justifié son classement « vulnérable » sur la Liste rouge des Hauts de France. Son aire de distribution évolue de l'aval vers l'amont, ce qui peut témoigner de la dégradation de la qualité des rivières de 2<sup>ème</sup> catégorie d'une part qui pousse les individus à remonter vers les affluents pour y trouver des conditions de croissance et de frayères plus accueillantes. Ainsi, lors de la campagne de pêche électrique, on retrouve cette espèce sur quelques affluents de l'Oise.

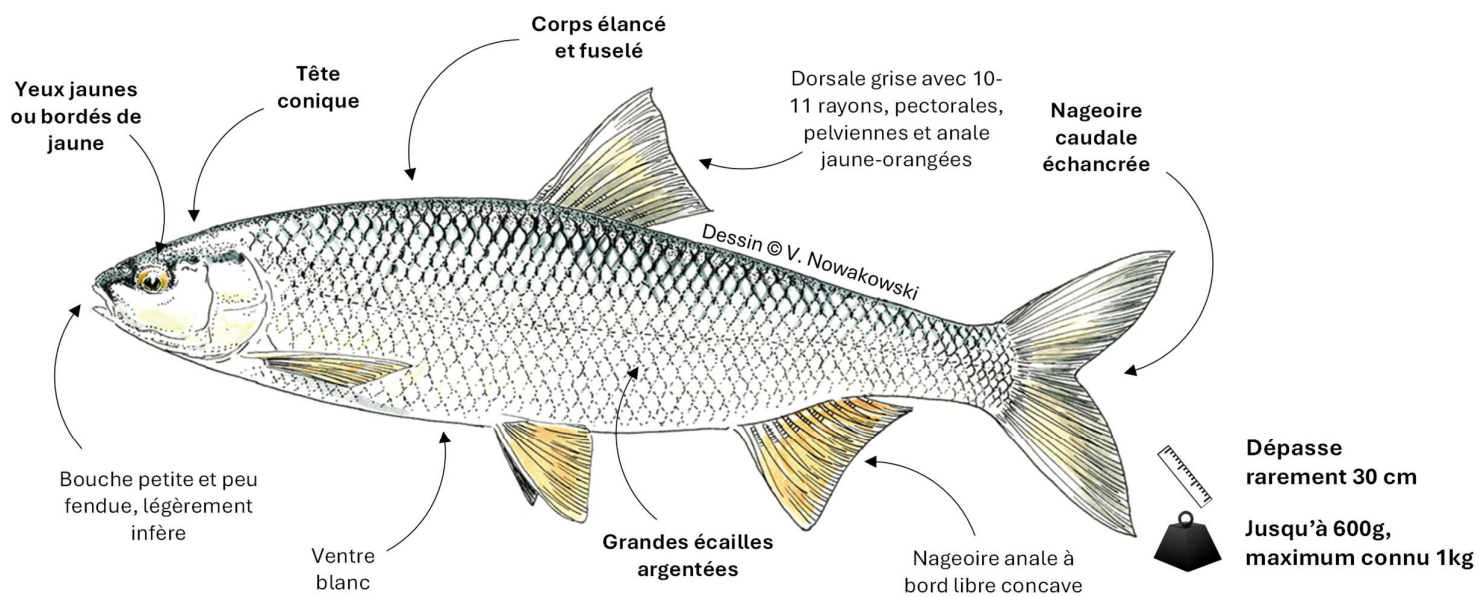
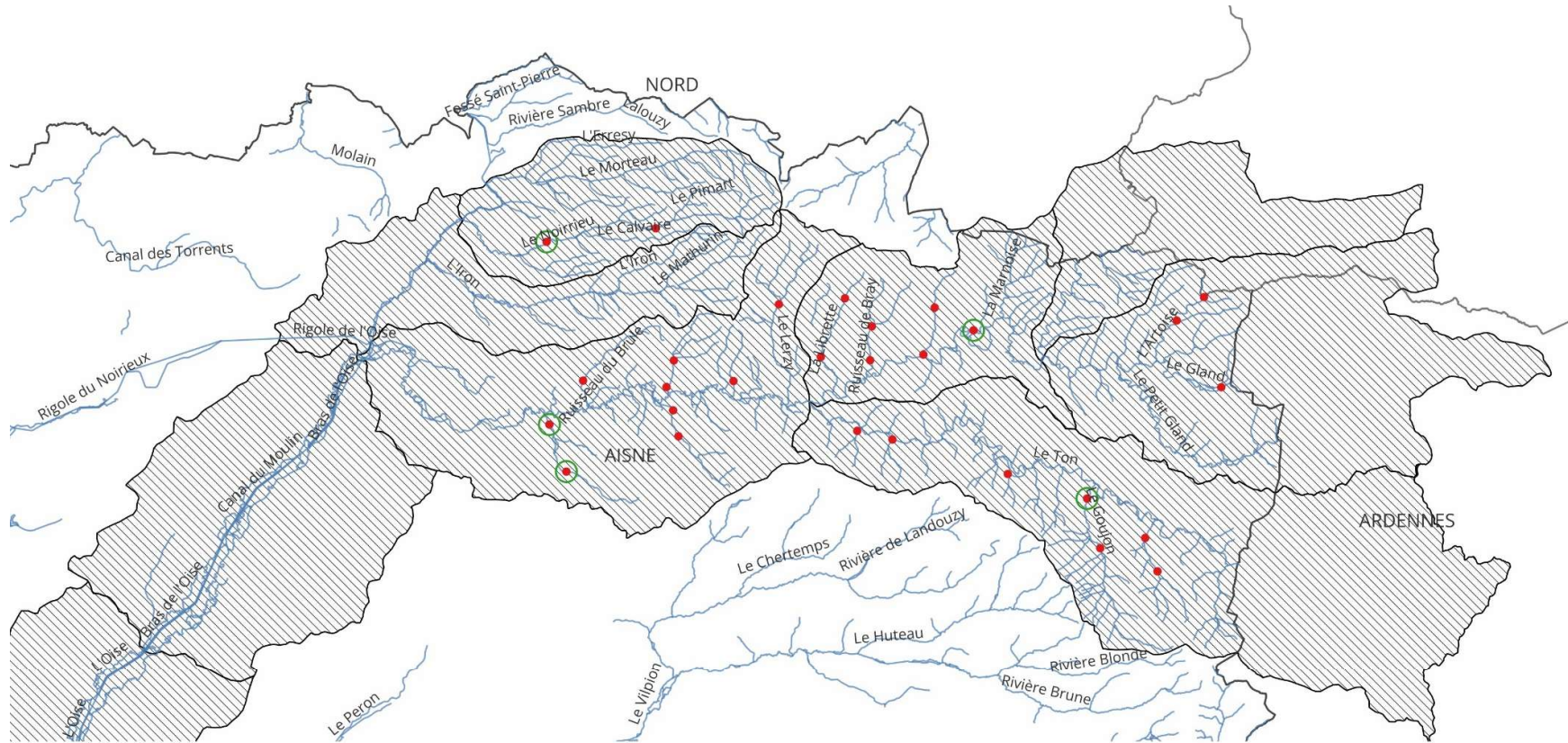







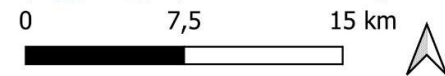
Figure 18: Illustration de la vandoise, issue de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02

6. L'épinoche (*Gasterosteus aculeatus*) : EPI



Légende

-  Présence de l'espèce
-  Opération de pêche scientifique à l'électricité
-  Bassin versant Oise Amont
-  Cours d'eau du département de l'Aisne
-  DEPARTEMENT



L'épinoche est un petit poisson qui évolue dans une large gamme d'habitats. Bien que l'épinoche soit une espèce peu sensible à la pollution et aux modifications d'habitat, il semblerait qu'elle soit en voie de diminution partout dans son aire de distribution. Cette espèce favorise les eaux peu profondes et riches en végétation. Elle vit en banc constitués de regroupements familiaux. Ainsi, la capture de faibles effectifs est marqueur d'un déséquilibre pour la population en place. Elle est encore bien implantée dans le département de l'Aisne en particulier dans les

têtes de bassin versant de l'Oise. Elle parvient à se maintenir dans certaines zones salmonicoles malgré les obstacles à la continuité écologique. Toutefois, au niveau régional la fréquence de capture des épinoches semble baisser, ce qui a justifié son classement en « quasi-menacé » dans la Liste Rouge Régionale des Hauts-de-France. Elle a d'ailleurs été peu contactée sur l'ensemble de la campagne de pêche sur le bassin Oise amont.

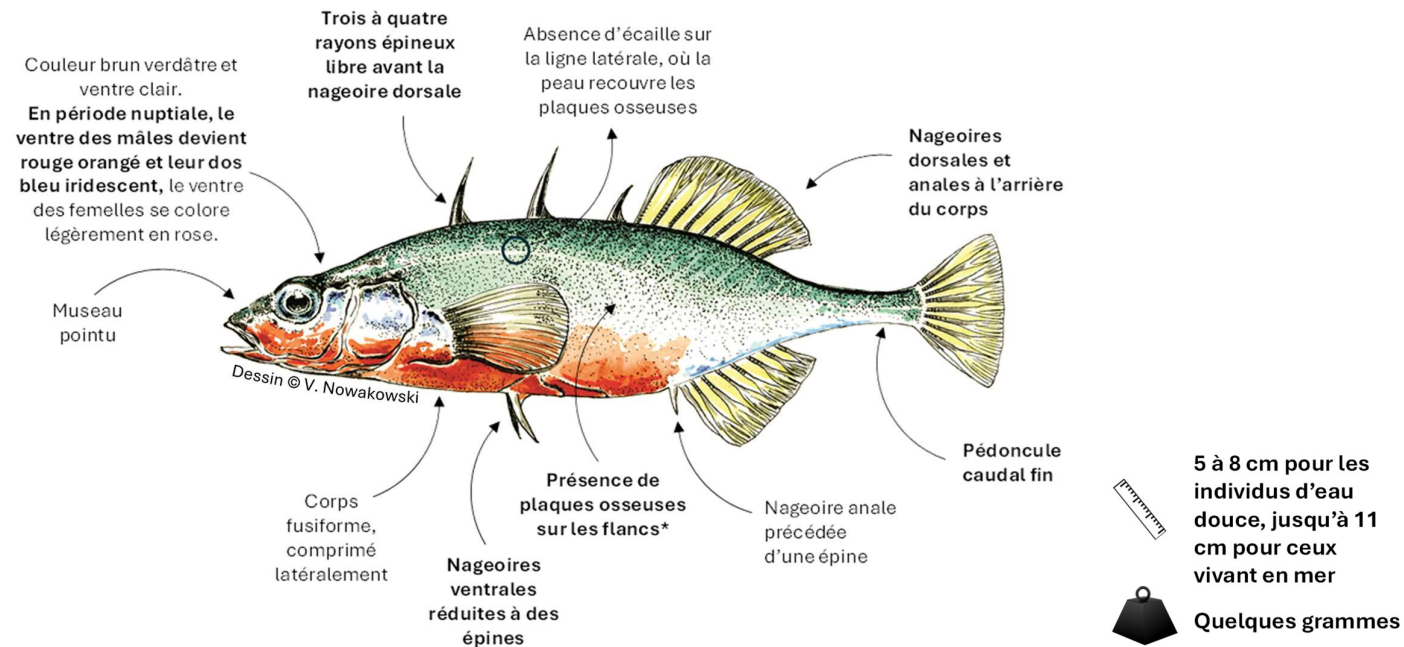


Figure 19: Illustration de l'épinoche, issue de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02



On rencontre sur le département de l'Aisne, quatre principales espèces d'écrevisses : une native de nos bassins-versants qui est l'écrevisse à pattes blanches et trois espèces exotiques du continent américain qui sont l'écrevisse signal (PFL, encore appelée écrevisse de Californie ou écrevisse du Pacifique), l'écrevisse de Louisiane (PCC) et l'écrevisse américaine (OCL).

Concernant l'écrevisse à pattes blanches : une seule population est encore présente sur le bassin versant. La population semble très localisée et menacée par la colonisation rapide de l'écrevisse signal.

En effet, l'écrevisse signal (PFL) a fait son apparition en 2000 depuis la Belgique, en descendant le bassin de l'Artoise vers le Gland, puis a colonisé l'ensemble du bassin versant de l'Oise. On constate que cette espèce s'adapte très bien et poursuit la colonisation du bassin versant de l'Oise amont comme le démontre les résultats de la campagne d'inventaire. Elle favorise les petits affluents, frais, notamment la partie de l'Artoise en forêt de Saint – Michel et sa population semble se stabiliser.

L'écrevisse américaine (OCL) a été introduite plus tôt et on la retrouve dans le bassin de la Seine dans les années 1930. L'espèce est observée dans tous les bassins versants depuis le début des pêches à l'électricité à la fin des années 1980. On la retrouve principalement dans les grands milieux comme le montre son aire de répartition mais celle-ci semble plutôt en déclin et remplacée au fur et à mesure par les autres espèces invasives (PFL et PCC).

Comme toutes les écrevisses exotiques, elles sont potentiellement porteuses saines d'un champignon importé du continent américain : *Aphanomyces astaci* qui est responsable de « la peste de l'écrevisse » capable de disséminer des populations entières d'écrevisses natives. Ainsi, l'arrivée d'écrevisses allochtones dans un cours d'eau entraîne souvent la disparition des espèces autochtones.

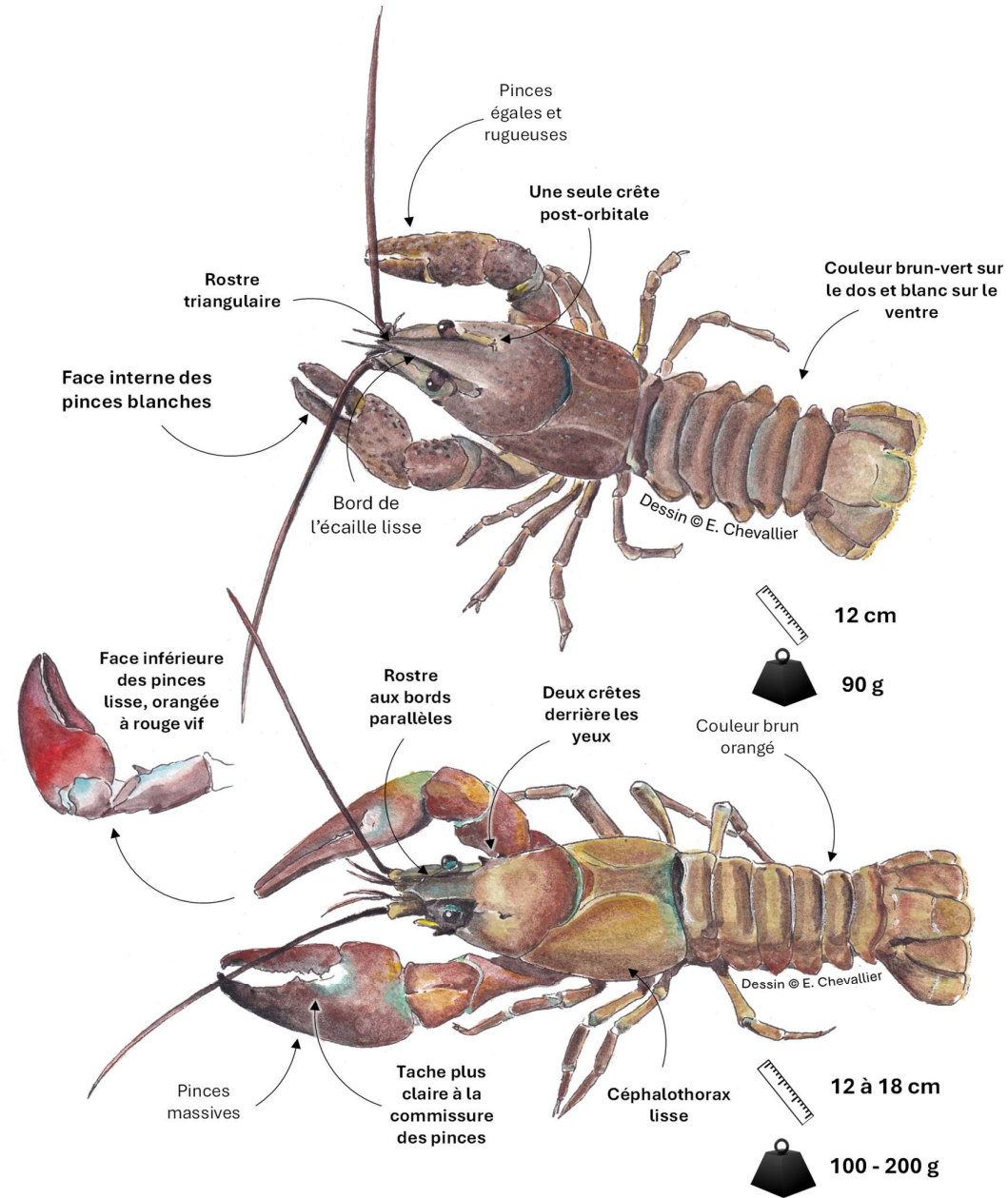


Figure 20: Illustrations de l'écrevisse à pattes blanches en haut et de l'écrevisse signal en bas, issues de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02

#### IV. Résultats détaillés par unité hydrographique cohérente sur le bassin versant Oise – Amont

##### A. Le Gland de sa source au confluent de l'Oise (exclu) :

Trois opérations de pêche scientifiques à l'électricité ont été réalisées sur ce bassin-versant.

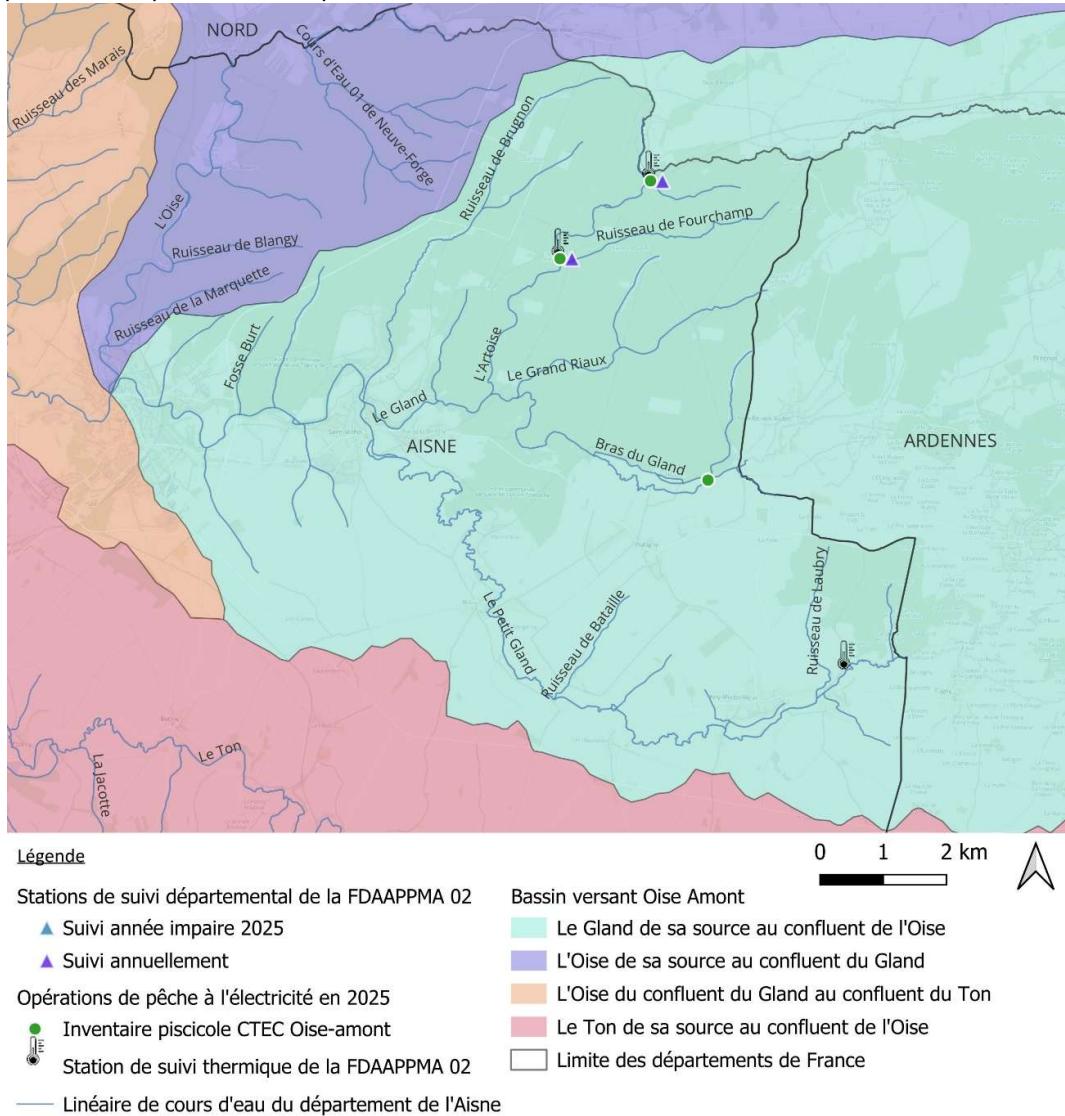


Figure 21: Localisation des 3 opérations de pêches scientifiques à l'électricité sur le sous bassin-versant : Le Gland de sa source au confluent de l'Oise

##### 1. L'Artoise à la station de Saint-Michel et à la station du Watigny

L'Artoise est l'un des principaux affluents du Gland. Cette rivière franco-belge prend ses sources près de Chimay en Belgique pour finir sa course dans le Gland en forêt de Saint-Michel. Reconnu pour sa naturalité exceptionnelle, la partie française a reçu le label « Site Rivières Sauvages » en 2016 pour une durée de 5 ans. Ce projet avait été porté par l'AAPPMA des vallées du Gato, soutenu par la FDAAPPMA02 et l'ONF, gestionnaire de la forêt de Saint-Michel. Son profil torrentiel et sa qualité d'eau en font une rivière salmonicole de premier plan pour le département de l'Aisne, ce qui justifie son intégration dans le réseau de suivi de la FDAAPPMA 02.

a) L'Artoise à la station de Watigny

LOCALISATION		Halieutique	
Cours d'eau	: Artoise	Cat. Pisc.	1
Affluent de	:	Droit de pêche	AAPPMA
Commune	: Watigny	Fréquentation	Faible
Lieu-dit	: Gratte pierre	Empoisonnement	Non
Localisation	: De la confluence du ruisseau la Veignette jusqu'à 100 mètres en amont		
Abscisse	: 733730 m		
Ordonnée	: 2552499 m		
Altitude	: 241 m		

Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	19	0,08	Cailloux grossiers	Cailloux fins	Débris végétaux	Pas de végétation	
PLAT	37	0,21	Cailloux grossiers	Cailloux fins	Débris végétaux	Pas de végétation	
PROFOND	44	0,47	Cailloux grossiers	Cailloux fins	Débris végétaux	Pas de végétation	

**Renseignements sur la pêche**

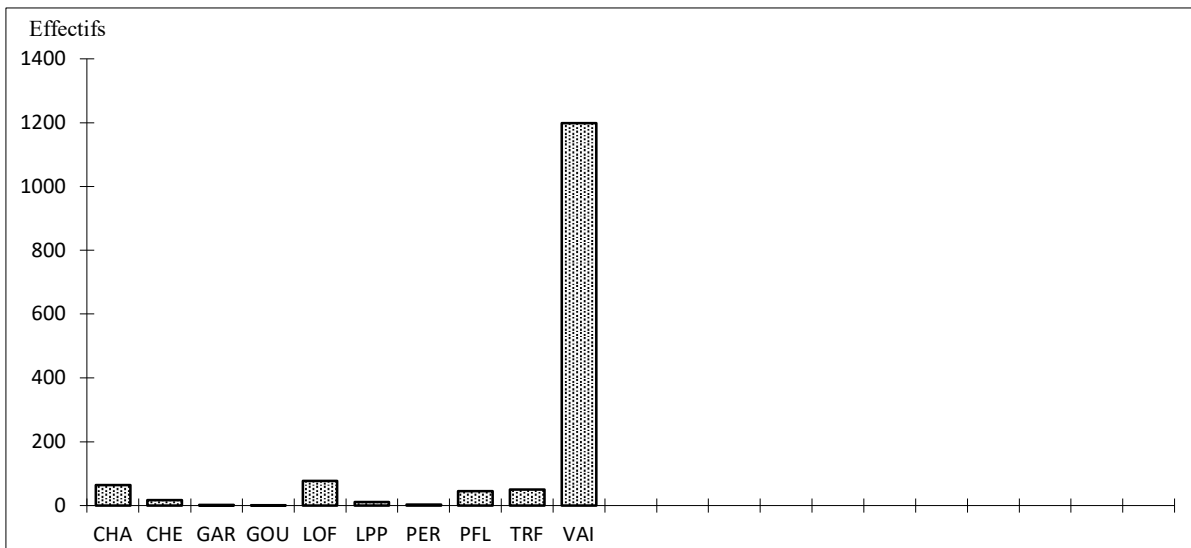
Conditions de pêche

Hydrologie : Basses eaux  
 Turbidité : Nulle (fond visible)

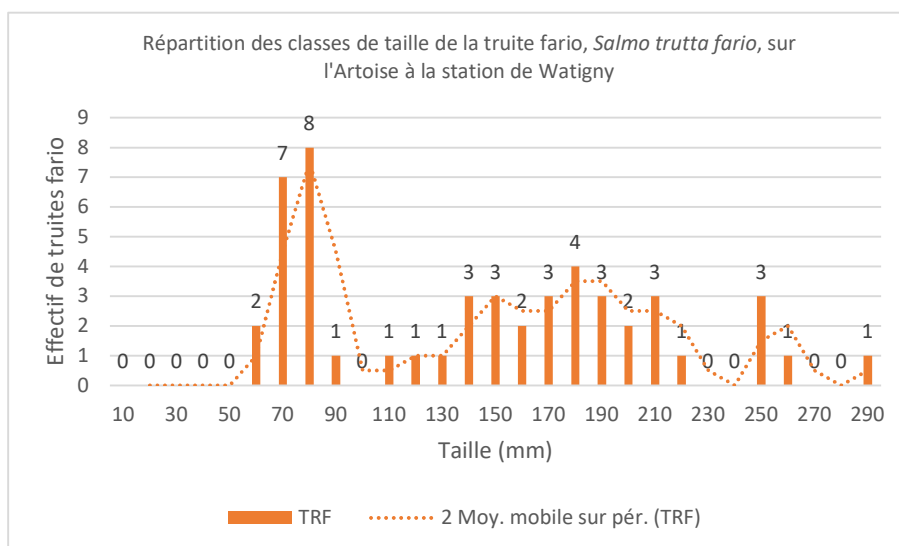
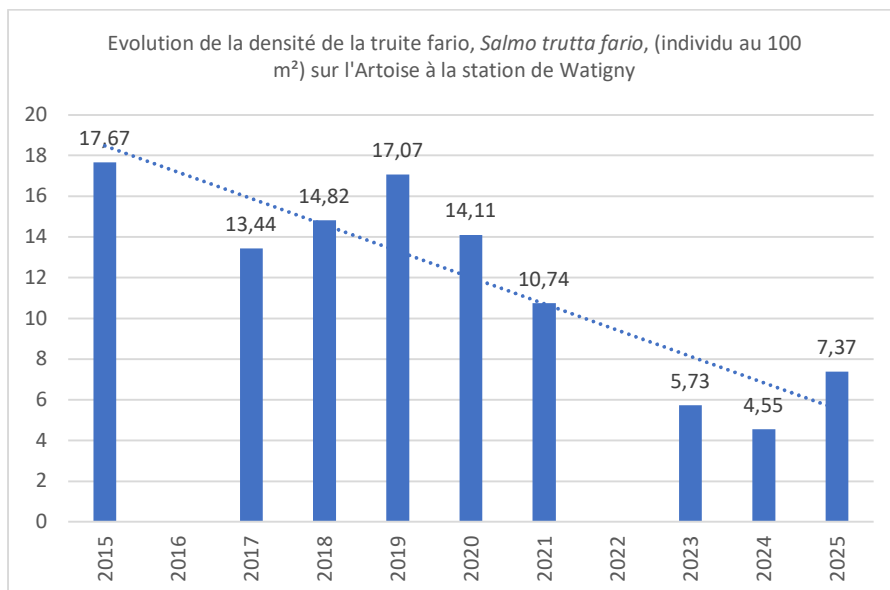
Longueur prospectée : 108 m  
 Largeur prospectée : 6.4 m  
 Surface prospectée : 691.2 m<sup>2</sup>  
 Temps de pêche : 70 min

Surface : 691.2 m<sup>2</sup>

Espèces	Estimation de peuplement (Méthode De Lury)										
	P1	P2	Efficacité	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité Hectare	% de l'effectif	Biomasse Kg/Hectare	% du poids		
Chabot	**	CHA	39	25	-	64	-	926	7	3	2
Chevaîne		CHE	11	4	64	17	+/- 7	250	2	54	42
Gardon	**	GAR	1	1	-	2	-	29	«	2	2
Goujon	**	GOU	0	1	-	1	-	14	«	«	«
Loche franche		LOF	42	19	55	77	+/- 23	1110	6	5	3
Lamproie de planer	**	LPP	5	6	-	11	-	159	1	1	1
Perche	**	PER	1	2	-	3	-	43	«	4	4
Ecrevisse signal	**	PFL	22	23	-	45	-	651	5	8	7
Truite de rivière		TRF	44	6	86	51	+/- 3	737	5	37	32
Vairon		VAI	424	274	35	1199	+/- 267	17340	73	13	7
<b>TOTAL - Nb Esp : 10</b>			<b>589</b>	<b>361</b>				<b>21259</b>		<b>126</b>	



EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE										
Classes	CHA	CHE	GAR	GOU	LOF	LPP	PER	PFL	TRF	VAI
10										
20					8	1		3		149
30	20			1	9			5		150
40					13			2		182
50	12				5			6		67
60	15							8	2	52
70	11				1				7	85
80	6				2			8	8	13
90					6			9	1	
100					5			3		
110					10			1	1	
120					2	3			1	
130						5			1	
140						2			3	
150									3	
160							1		2	
170									3	
180			2						4	
190							1		3	
200									2	
210		1							3	
220							1		1	
230		1								
240		3								
250		1							3	
260		2							1	
270		2								
280		2								
290									1	
300		1								
310		1								
320		1								
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>61</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>45</b>	<b>50</b>	<b>698</b>



Cette station se situe en amont de l'Artoise, en milieu boisé, affluent du Gland en rive droite, à la limite de la Belgique. Cette portion de la rivière est encore bien préservée sur le plan hydromorphologique avec une bonne diversité de faciès.

Cette opération de pêche a permis de capturer au total 9 espèces piscicoles et 1 espèce astacicole. Le peuplement piscicole est cohérent par rapport à la typologie du cours d'eau avec l'ensemble du cortège des espèces de la zone salmonicole : truite fario, chabot, lamproie de Planer, goujon, loche franche et vairon. On retrouve également des espèces de la zone à ombres de Huet avec la présence du chevesne, du gardon et de la perche. La présence de ces espèces pourrait s'expliquer par l'influence de la partie amont située en Belgique sur laquelle sont présents de nombreux plans d'eau. On retrouve également l'écrevisse signal qui colonise depuis quelques années déjà le bassin versant du Gland et dont la population se stabilise. Toutefois, ces espèces ne progressent pas depuis 2015 et ne semblent pas empêcher le maintien d'une bonne population de truite fario.

Le peuplement est dominé par la densité de vairon (235 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi par la loche franche (56 individus au 100m<sup>2</sup>), puis le goujon (23 individus au 100m<sup>2</sup>) et le chabot (15 individus au 100m<sup>2</sup>).

Concernant la truite fario, l'ensemble des stades de développement : juvénile, sub-adulte, adulte est représenté sur le tronçon étudié. La densité est toutefois relativement faible, avec 7,37 individus au 100 m<sup>2</sup>, en dessous des moyennes habituellement relevées sur ce tronçon de rivière. Elle est en régression depuis 2019. Néanmoins, l'effectif total de 50 individus n'est pas négligeable pour ce secteur. Cette baisse peut s'expliquer en partie par l'impact de l'étiage en 2022. Malgré cela, trois cohortes successives ont été identifiées et 5 individus supérieur à la taille légale de capture. Cela indique que cette zone est attractive à la fois pour la croissance et la reproduction de la truite fario, avec une reproduction effective depuis *a minima* 3 ans et un maintien des individus dans le milieu. Ainsi, depuis 2023 on note une amélioration de la production de truite fario et en parallèle une nette progression de la biomasse de vairons. Ces observations mettent en lumière la capacité de la truite fario à se réapproprié la rivière rapidement après un assec sévère, soulignant ainsi la forte résilience de la rivière qui joue un rôle important dans le cycle biologique de l'espèce.

b) L'Artoise à la station de Saint-Michel :

Localisation	
Cours d'eau	: Artoise
Affluent de	: Gland
Commune	: Saint-michel
Lieu-dit	: Carrefour alexandre
Localisation	: Du pont de la route forestière jusqu'à 120 mètres en amont
Abscisse	: 732330 m
Ordonnée	: 2551212 m
Altitude	: 225 m

Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	AAPPMA
Fréquentation	Moyenne
Empoisonnement	Non

Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	28	0,13	Cailloux grossiers	Cailloux fins	Sédiments fins	Pas de végétation	
PLAT	58	0,23	Cailloux fins	Cailloux grossiers	Sédiments fins	Pas de végétation	
PROFOND	14	0,47	Cailloux grossiers	Cailloux fins	Sédiments fins	Pas de végétation	

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Basses eaux  
 Turbidité : Faible (fond perceptible)

Longueur prospectée : 122 m  
 Largeur prospectée : 3.6 m  
 Surface prospectée : 439.2 m<sup>2</sup>  
 Temps de pêche : 56 mn

Surface : 439.2 m<sup>2</sup>

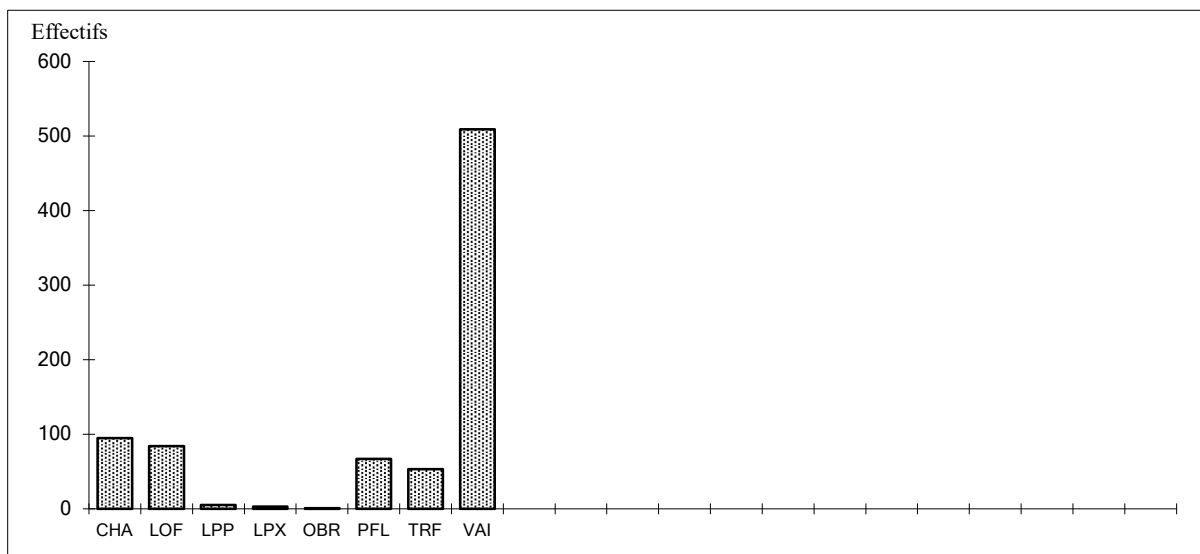
Espèces		Estimation de peuplement (Méthode De Lury)									
		P1	P2	Efficacité	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité Hectare	% de l'effectif	Biomasse Kg/Hectare	% du poids	
Chabot	CHA	60	22	63	95	+/- 16	2157	11	6	5	
Loche franche	LOF	41	21	49	84	+/- 33	1914	8	9	7	
Lamproie de planer	** LPP	2	3	-	5	-	114	1	1	1	

Lamproie	** LPX	1	2	-	3	-	68	«	«	«
Ombre commun	** OBR	0	1	-	1	-	23	«	«	«
Ecrevisse signal	** PFL	25	42	-	67	-	1526	9	14	15
Truite de rivière	TRF	46	6	87	53	+/- 2	1204	7	55	57
Vairon	VAI	363	104	71	509	+/- 24	11584	63	15	15

TOTAL - Nb Esp : 8	538	201
--------------------	-----	-----

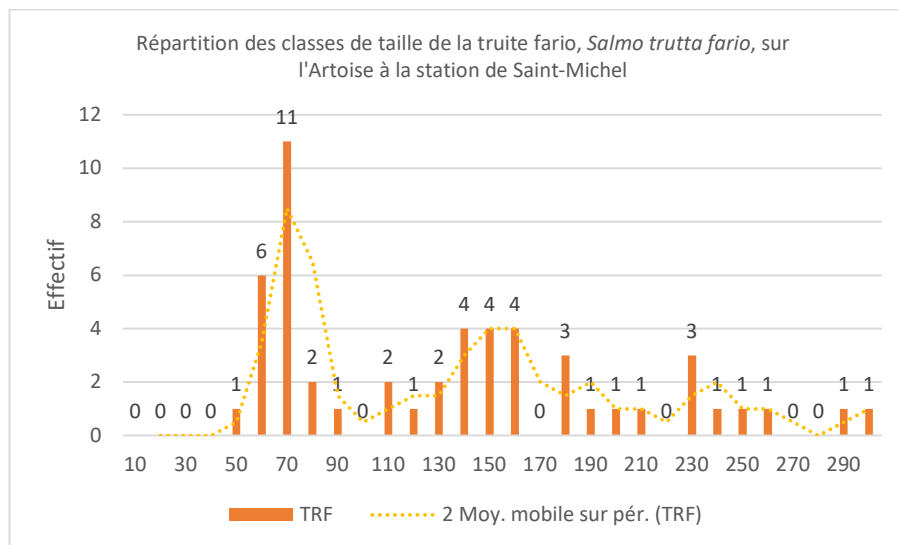
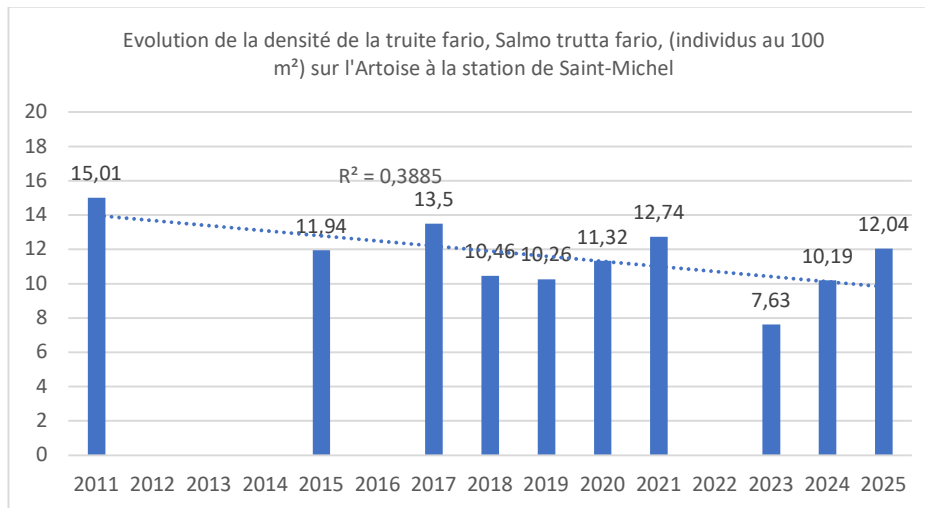
18590
-------

99
----



Classes	EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE							
	CHA	LOF	LPP	LPX	OBR	PFL	TRF	VAI
10						1		
20						11		66
30	29	12				3		68
40	1	11				7		84
50	14	10				14	1	35
60	18	7				7	6	86
70	17				1	7	11	101
80	3					9	2	19
90		1				3	1	8
100		7				3		
110		10				2	2	
120		4	1	1			1	
130			1	1			2	
140			3	1			4	
150							4	
160							4	
170								
180							3	
190							1	
200							1	
210							1	
220								
230							3	
240							1	
250							1	
260							1	
270								
280								

290									1
300									1
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	<b>62</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>67</b>	<b>52</b>	<b>467</b>	



Cette station se situe en aval de l'Artoise, en milieu boisé, affluent du Gland en rive droite. Cette portion de la rivière est encore très bien préservée sur le plan hydromorphologique avec une bonne diversité de faciès.

Cette opération de pêche a permis de capturer, au total, 6 espèces piscicoles et 1 espèce astacicole. On note la disparition des espèces de contexte intermédiaire présentes pourtant en amont du cours d'eau à la station de Watigny. Le peuplement piscicole caractéristique des rivières salmonicoles est largement cohérent par rapport à la typologie de la rivière avec la présence de la truite fario, du chabot, de la lamproie de Planer, de ses ammocètes, de la loche franche et du vairon. Un jeune individu d'ombre commun a été contacté. Sa présence est très positive. En effet, cela démontre une qualité exceptionnelle de la rivière, bien que cette espèce ne soit pas indigène des rivières du bassin de l'Oise. Par ailleurs, on peut noter la présence durable de l'écrevisse signal qui se stabilise. Sa présence ne semble pas perturber le cycle biologique des espèces piscicoles.

Le peuplement piscicole est dominé par la densité de vairon (115 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi par celle du chabot (21 individus au 100m<sup>2</sup>), puis de la loche franche (19 individus au 100m<sup>2</sup>), de l'écrevisse signal (23 individus au 100m<sup>2</sup>) et de la truite fario (12 individus au 100m<sup>2</sup>).

Concernant la truite fario, l'ensemble des stades de développement : juvénile, sub-adulte, adulte est représenté sur ce tronçon étudié. A la suite d'un épisode d'étiage brutal en 2022, la densité est passée de 7,63 individus au 100m<sup>2</sup> en 2023 à 12,04 individus au 100 m<sup>2</sup> en 2025, traduisant un retour à des niveaux de production moyens habituels. De plus, au moins, quatre cohortes successives ont été identifiées et 4 individus supérieur à la taille légale de capture. Cela indique que ce secteur est attractif à la fois pour la croissance et pour la reproduction, avec une reproduction effective depuis *a minima* 3 ans. On observe également un retour des individus adultes dans la rivière. Ainsi, cette portion de la rivière semble attractive pour toutes les classes de taille. Cette résilience peut s'expliquer notamment par la qualité hydromorphologique exceptionnelle du milieu qui permet aux espèces de plus facilement se réapproprié le milieu à la suite d'un épisode extrême. De plus, l'effet « refuge thermique » offert par la forêt de Saint-Michel constitue un facteur favorable non négligeable.

## 2. Le Gland à la station de Watigny :

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Ruisseau des Mal Assises
Commune	Watigny
Lieu-dit	la Neuville
Localisation	en amont du pont
Abscisse	
Ordonnée	6979945,27
Altitude	227

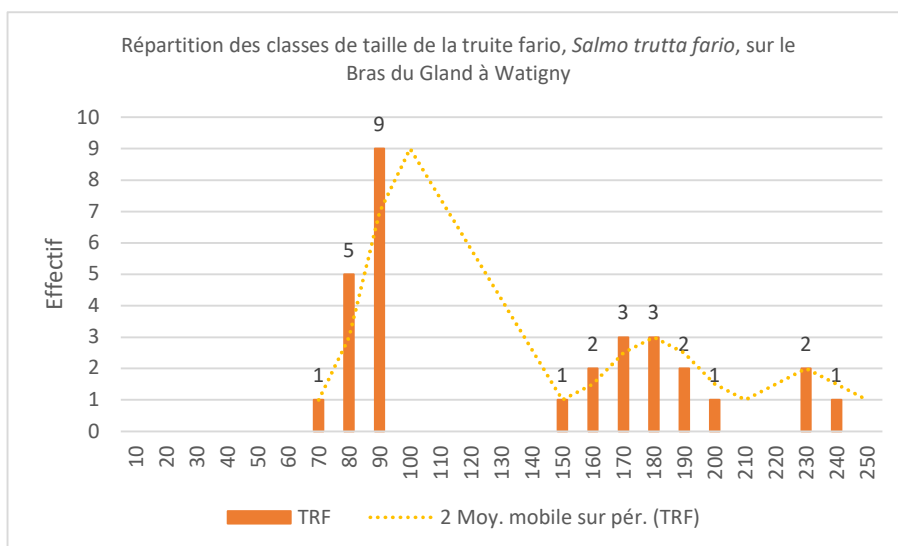
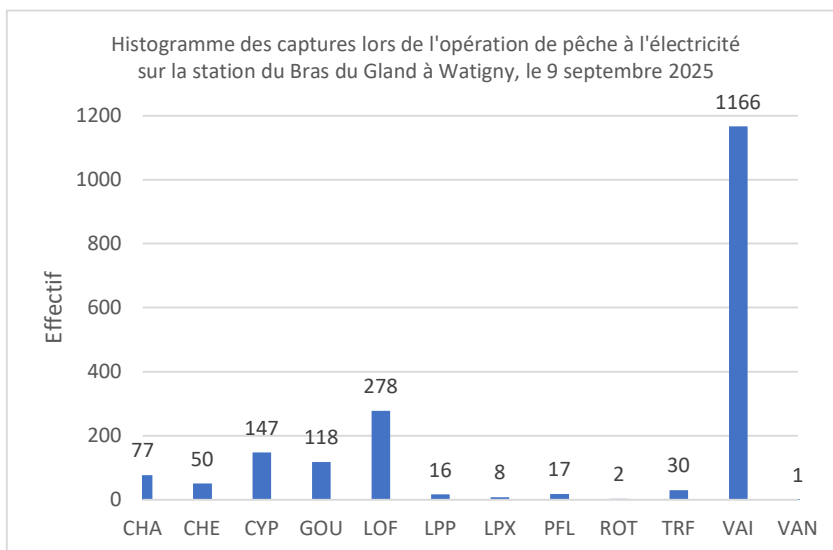
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privatif
Fréquentation	faible
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	22	8	Cg	Cf		
Plat	48	18	Cg	Cf		
Profond	30	54	Cg	Cf	Sed	

Date	09-sept-25
Situation hydrologique	basses eaux
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Longueur prospectée (m)	112
Largeur prospectée (m)	4,43
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	496,16
Temps de pêche (min)	48
Matériel	Héron
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	77	1552	4%
CHE	50	1008	3%
CYP	147	2963	8%
GOU	118	2378	6%
LOF	278	5603	15%
LPP	16	322	1%
LPX	8	161	0%
PFL	17	343	1%
ROT	2	40	0%
TRF	30	605	2%
VAI	1166	23500	61%
VAN	1	20	0%



Cette station est située sur la partie amont du ruisseau du Gland, dans un contexte prairial. Le Gland est un affluent de l'Oise en rive gauche, encore bien préservé. Celle-ci présente un profil intéressant sur le plan hydromorphologique, avec une bonne granulométrie et une bonne alternance de faciès. On peut noter un manque ponctuel de ripisylve, toutefois des chantiers de plantation sont programmés par le SBVOA. Ces travaux viendront améliorer le profil de la rivière sur le long terme.

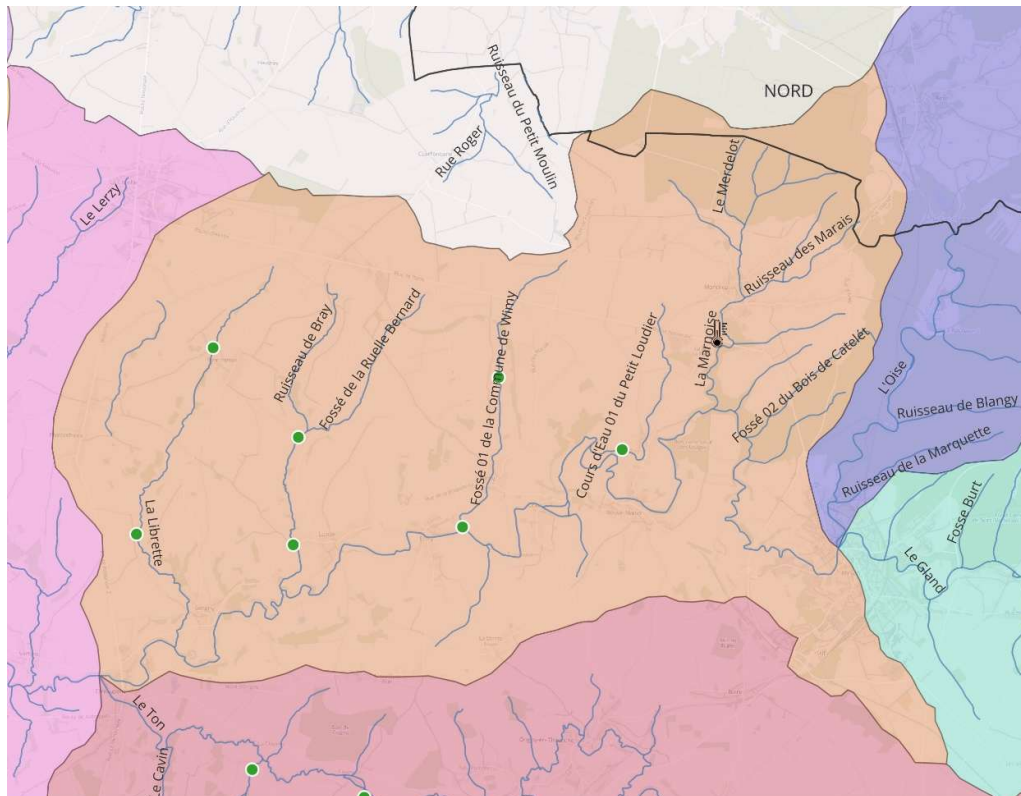
Cette opération de pêche a permis de capturer, au total, 9 espèces piscicoles et 1 espèce astacicole. Le peuplement piscicole est cohérent par rapport à la typologie du cours d'eau avec l'ensemble du cortège des espèces de la zone salmonicole : truite fario, chabot, lamproie de Planer et ses ammocètes, goujon, loche franche et vairon. On retrouve également des espèces la zone à ombres de Huet avec la présence du chevesne et de la vandoise. On note également la présence du rotengle, espèce limnophile. La présence de ces espèces pourrait s'expliquer par la présence d'étangs situés plus en amont sur le bassin versant. On retrouve également l'écrevisse signal qui colonise depuis quelques années déjà le bassin versant du Gland.

Le peuplement piscicole est dominé par la densité de vairon (235 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi par celle de la loche franche (56 individus au 100m<sup>2</sup>), puis du goujon (23 individus au 100m<sup>2</sup>) et du chabot (15 individus au 100m<sup>2</sup>).

Concernant la truite fario, tous les stades de développement : juvénile, sub-adulte, adulte sont présents sur le tronçon étudié. La densité observée, bien que relativement inférieure à celle d'autres stations étudiées (6 individus au 100m<sup>2</sup>), correspond à 30 individus capturés, ce qui reste significatif pour ce secteur. Trois cohortes successives ont été identifiées, mettant en lumière l'utilisation de cette portion de la rivière comme zone de frayère et de croissance, avec une reproduction effective depuis *a minima* 3 ans. Ce tronçon joue ainsi un rôle fonctionnel dans le cycle biologique de l'espèce.

## B. L'Oise du confluent du Gland (exclu) au confluent du Ton (exclu),

Sept opérations de pêche scientifique à l'électricité ont été réalisées sur ce bassin-versant.



### Légende

- Stations de suivi départemental de la FDAAPPMA 02  Limite des départements de France
- ▲ Suivi année impaire 2025
  - ▲ Suivi annuellement
- Opérations de pêche à l'électricité en 2025
- Inventaire piscicole CTEC Oise-amont
  - Station de suivi thermique de la FDAAPPMA 02
- Linéaire de cours d'eau du département de l'Aisne
- Bassin versant Oise Amont**
- L'Oise de sa source au confluent du Gland
  - L'Oise du confluent du Canal du Moulin au confluent de la Serre
  - L'Oise du confluent du Gland au confluent du Ton
  - L'Oise du confluent du Ton au confluent du Noirrieu
  - Le Ton de sa source au confluent de l'Oise

Figure 22 : Localisation des 7 opérations de pêches scientifiques à l'électricité sur le sous bassin-versant : L'Oise du confluent du Gland (exclu) au confluent du Ton (exclu)

### 1. Cours d'eau 01 du Petit Loudier à Neuve Maison

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	01 Petit Loudier

Halieutique	
Cat. Pisc.	1

<b>Commune</b>	Neuve Maison
<b>Lieu-dit</b>	le Petit Loudier
<b>Localisation</b>	15m au dessus du pont
<b>Abcisse</b>	773914,93
<b>Ordonnée</b>	6982747,27
<b>Altitude</b>	153,02

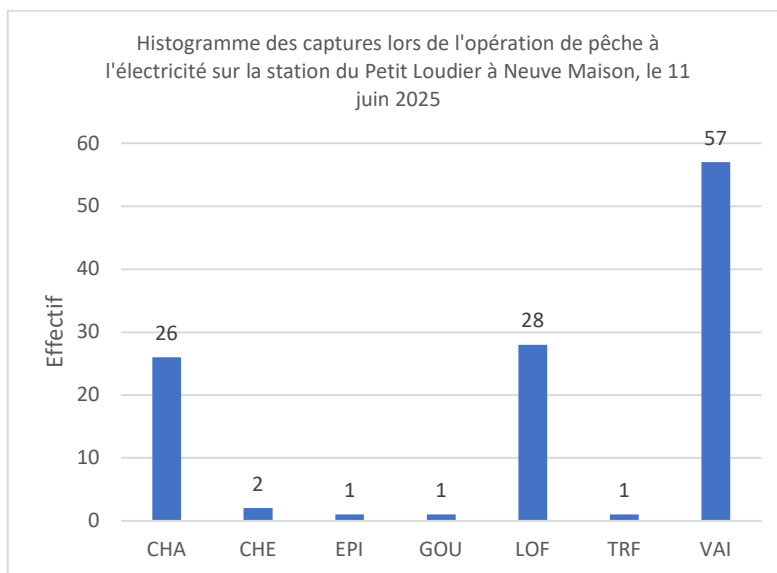
<b>Droit de pêche</b>	Privé
<b>Fréquentation</b>	Nulle
<b>Empoisonnement</b>	Non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	21	2,5	P	Cg		
Plat	63	16	Cg	P	Sed	
Profond	15	32	Cg	P	Sed	

<b>Date</b>	11-juin-25
<b>Situation hydrologique</b>	basses eaux
<b>Turbidité</b>	fond visible
<b>Débit</b>	en décrue

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	26	1830,72807	22%
CHE	2	140,825236	2%
EPI	1	70,4126179	1%
GOU	1	70,4126179	1%
LOF	28	1971,5533	24%
TRF	1	70,4126179	1%
VAI	57	4013,51922	49%

<b>Longueur prospectée (m)</b>	78,9
<b>Largeur prospectée (m)</b>	1,8
<b>Surface échantillonnée (m<sup>2</sup>)</b>	142,02
<b>Temps de pêche (min)</b>	20,8
<b>Matériel</b>	Martin-pêcheur
<b>Nombre anode</b>	1
<b>Nombre épuisette</b>	2



Cette station se situe en aval du cours d'eau du Petit Loudier, affluent de l'Oise en rive droite. Elle est située à proximité de la confluence avec l'Oise, en contexte prairial. Sur le plan hydromorphologique, les zones lenthiques dominent la station pêchée avec des zones de fosse peu profonde (32 cm en moyenne) sur 15% du linéaire. Ce ruisseau présente globalement un très faible débit, qui peut avoir un caractère intermittent, avec une pente plutôt importante et un colmatage sédimentaire sur les zones de plat et de fosse.

Cette opération de pêche a permis de capturer au total, 7 espèces piscicoles dont 5 espèces attendues sur des cours d'eau salmonicoles : le chabot, la loche franche, le goujon, la truite fario et le vairon. On peut regretter l'absence de la lamproie de Planer\*. On retrouve également la présence anecdotique du chevesne et de l'épinoche, espèces de contexte intermédiaire, ce qui reste cohérent par rapport à la proximité de la station avec l'Oise.

Le peuplement piscicole est dominé par le vairon (40 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi par la loche franche (19 individus au 100m<sup>2</sup>) et par le chabot (18 individus au 100m<sup>2</sup>).

Concernant la truite fario, espèce caractéristique de ce type de cours d'eau, la densité apparaît très faible, avec un seul individu recensé, correspondant à un juvénile de la première cohorte. La présence de ce juvénile indique que cette zone a été utilisée pendant la période de reproduction en tant que zone de fraie. La structure de la population semble donc perturbée, et le taux de survie des alevins paraît fragile avec seulement 1 individu observé en juin. Cette situation est d'autant plus critique que la période d'étiage n'a pas encore débuté.

On note par ailleurs la présence de l'épinoche dont l'air de répartition semble se fragiliser ces dernières années. Cette station compte parmi les rares où l'espèce a été recensée lors de cette campagne d'inventaire.

\* Il peut s'agir d'une limite de la méthode de pêche électrique à un seul passage, qui ne garantit pas la capture systématique de la lamproie de Planer. Ainsi, malgré des conditions d'habitat favorables, son absence de capture ne signifie pas nécessairement qu'elle soit absente sur la portion de la rivière étudiée.

## 2. Fossé 01 de la Commune de Wimpy en amont et en aval

### a) Station en amont du fossé 01 de la commune de Wimpy, Ecrevaux

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Fossé 01 Commune de Wimpy
Commune	Wimpy
Lieu-dit	Ecrevaux
Localisation	
Abscisse	771857,22
Ordonnée	6983911,19
Altitude	170,75

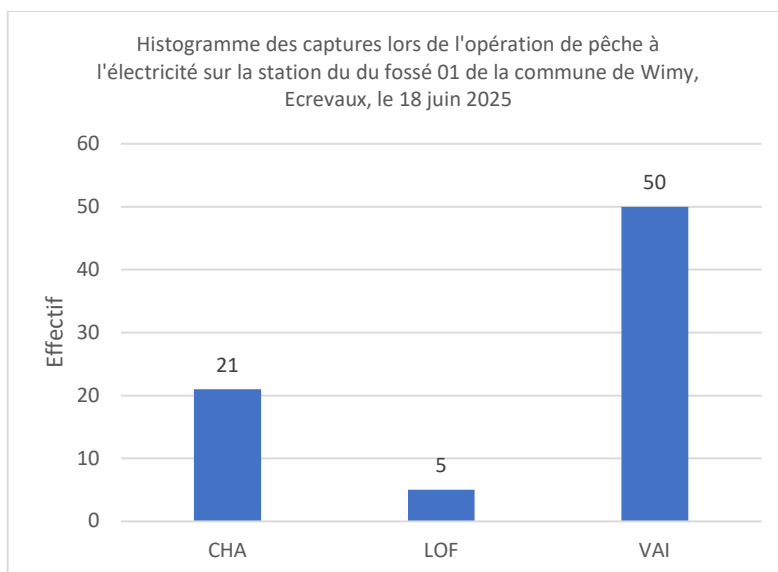
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	faible
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	39	9	Cg	Cf	Sed	
Plat	40	21	Cg	Lim	Sed	
Profond	21	42	Cg	Cf	Sed	

Date	18-juin-25
Situation hydrologique	basses eaux
Turbidité	fond perceptible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	21	1999,04807	28%
LOF	5	475,963827	7%
VAI	50	4759,63827	66%

Longueur prospectée (m)	55
Largeur prospectée (m)	1,91
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	105,05
Temps de pêche (min)	20,25
Matériel	Martin Pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2



Cette station est localisée en tête de bassin versant en amont de la rivière de Wimys, affluent de l'Oise en rive droite. Elle présente sur le plan hydromorphologique, une bonne diversité de faciès, avec néanmoins un colmatage par les sédiments généralisé sur l'ensemble des faciès d'écoulement.

Cette opération de pêche a permis de capturer 3 espèces piscicoles dont le chabot, la loche franche et le vairon. Ces trois espèces sont attendues sur ce type de cours d'eau. Son peuplement piscicole est cohérent par rapport à la typologie du cours d'eau. On peut regretter l'absence de la lamproie de Planer\* et surtout de la truite fario.

Le peuplement piscicole est dominé par le vairon (47 individus au 100m<sup>2</sup>) et par le chabot (19 individus au 100m<sup>2</sup>).

\* Il peut s'agir d'une limite de la méthode de pêche électrique à un seul passage, qui ne garantit pas la capture systématique de la lamproie de Planer. Ainsi, son absence de capture ne signifie pas nécessairement qu'elle soit absente sur la portion de la rivière étudiée.

*b) Station en aval du fossé 01 de la commune de Wimys, les Warenes*

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Fossé 01 Commune de Wimys
Commune	Wimys
Lieu-dit	les Warenes
Localisation	Au niveau de la confluence avec l'Oise
Abscisse	771291,62
Ordonnée	6981436,69
Altitude	139,03

Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	faible
Empoisonnement	non

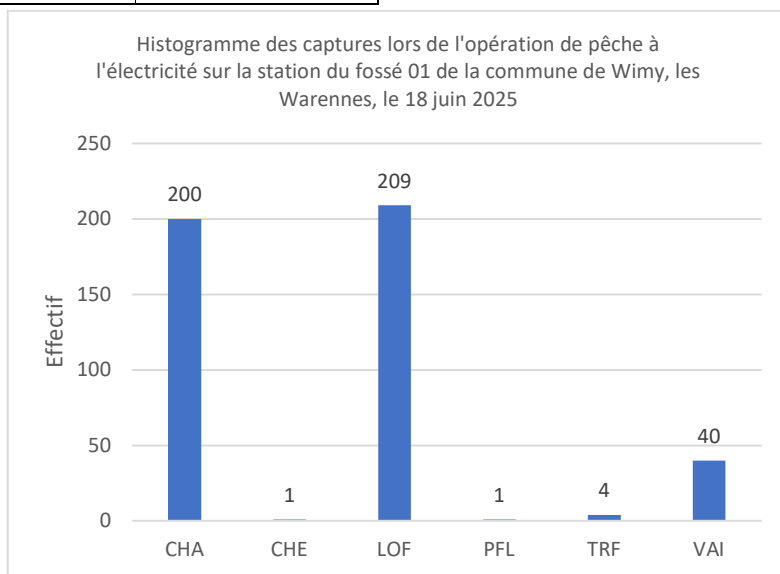
Morphodynamique						
Écoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	39	9	Cg	Cf	Sed	
Plat	40	21	Cg	Lim	Sed	
Profond	21	42	Cg	Cf	Sed	

Date	18-juin-25
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond perceptible

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	200	12247,3974	44%

<b>Débit</b>	stable
<b>Longueur prospectée (m)</b>	71
<b>Largeur prospectée (m)</b>	2,3
<b>Surface échantillonnée (m<sup>2</sup>)</b>	163,3
<b>Temps de pêche (min)</b>	17,5
<b>Matériel</b>	Martin Pêcheur
<b>Nombre anode</b>	1
<b>Nombre épuisette</b>	2

CHE	1	61,2369871	0%
LOF	209	12798,5303	46%
PFL	1	61,2369871	0%
TRF	4	244,947949	1%
VAI	40	2449,47949	9%



Cette station se situe en aval de la rivière de Wimpy, affluent de l'Oise en rive droite. Elle est située à proximité de la confluence avec l'Oise. Elle présente sur le plan hydromorphologique, une bonne diversité de faciès, avec néanmoins un colmatage d'une partie du substrat.

Cette opération de pêche a permis de capturer 5 espèces piscicoles et 1 espèce astacicole. Parmi elles, 4 espèces sont caractéristiques de ce type de cours d'eau : le chabot, la loche franche, la truite fario et le vairon. On peut souligner l'absence de la lamproie de Planer\*. On retrouve également de manière anecdotique une espèce de contexte intermédiaire de la zone à ombres de Huet : le chevesne. La présence de cet individu pourrait s'expliquer par la proximité de la station avec l'Oise.

La population piscicole est dominée par la loche franche (127 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi du chabot (122 individus au 100m<sup>2</sup>), puis du vairon (24 individus au 100m<sup>2</sup>).

Concernant la truite fario, espèce repère de ce type de cours d'eau, bien qu'elle soit représentée, elle se limite à 4 individus, tous des juvéniles de la première cohorte. Leur présence indique que cette zone a été occupée comme zone pépinière par les truites de l'Oise, soulignant ainsi son rôle dans le cycle biologique de l'espèce.

\* Il peut s'agir d'une limite de la méthode de pêche électrique à un seul passage, qui ne garantit pas la capture systématique de la lamproie de Planer. Ainsi, son absence de capture ne signifie pas nécessairement qu'elle soit absente sur la portion de la rivière étudiée.

### 3. Ruisseau de Bray en amont et en aval à Luzoir

#### a) Station en amont du ruisseau de Bray, le Paradis Taflet

Localisation	
<b>Département</b>	Aisne
<b>Cours d'eau</b>	Ruisseau de Bray

Halieutique	
<b>Cat. Pisc.</b>	1
<b>Droit de pêche</b>	AAPPMA

<b>Commune</b>	Luzoir
<b>Lieu-dit</b>	le Paradis Taflet
<b>Localisation</b>	Pâture
<b>Abscisse</b>	768558,6
<b>Ordonnée</b>	6982883,85
<b>Altitude</b>	150,72

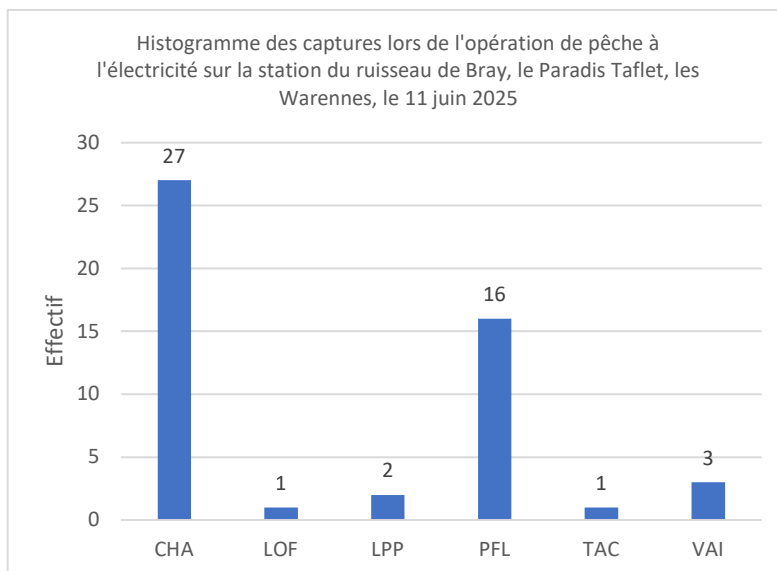
<b>Fréquentation</b>	moyenne
<b>Empoisonnement</b>	Oui

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	19	17	Gr	Cf	Sed	
Plat	45	25	Lim	Gr	Sed	
Profond	36	47	Lim	Gr	Sed	

<b>Date</b>	11-juin-25
<b>Situation hydrologique</b>	eaux moyennes
<b>Turbidité</b>	fond visible
<b>Débit</b>	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	27	1928,57143	54%
LOF	1	71,4285714	2%
LPP	2	142,857143	4%
PFL	16	1142,85714	32%
TAC	1	71,4285714	2%
VAI	3	214,285714	6%

<b>Longueur prospectée (m)</b>	70
<b>Largeur prospectée (m)</b>	2
<b>Surface échantillonnée (m²)</b>	140
<b>Temps de pêche (min)</b>	16,17
<b>Matériel</b>	Martin-pêcheur
<b>Nombre anode</b>	1
<b>Nombre épuisette</b>	2



Cette station est située en milieu prairial sur la partie amont du ruisseau de Bray, affluent de l'Oise en rive droite. Elle présente un profil assez inattendu sur le plan hydromorphologique, marqué par un fort encaissement du cours d'eau, un substrat largement colmaté par les fines et très peu de radiers.

Cette opération de pêche a permis de capturer 5 espèces piscicoles et 1 espèce astacicole. Parmi elles, 4 espèces sont caractéristiques de ce type de cours d'eau : le chabot, la loche franche, la lamproie de Planer et le vairon. On peut toutefois souligner l'absence de la truite fario. On note la présence d'un individu de truite Arc-en-Ciel issu d'un repoissonnement en poisson surdensitaire réalisé par l'AAPPMA locale. L'écrevisse signal, bien implantée sur le bassin versant amont de l'Oise, est également présente.

Le peuplement piscicole est dominé par le chabot (19 individus au 100m<sup>2</sup>) et par l'écrevisse signal (11 individus au 100m<sup>2</sup>).

La densité globale de la faune aquatique est pauvre. Bien que les conditions de pêche n'étaient pas idéales, ruisseau encaissé et encombré, les résultats de cette opération sont décevants et s'expliquent difficilement. Ils pourraient s'expliquer soit par une limite de fonctionnement du matériel portatif de pêche à l'électricité, soit par un problème environnemental non identifié ayant entraîné une dégradation du peuplement piscicole.

*b) Station en aval du ruisseau de Bray, le Moulin*

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Ruisseau de Bray
Commune	Luzoir
Lieu-dit	le Moulin
Localisation	20m au pont en amont
Abscisse	768495,1
Ordonnée	6981108,59
Altitude	137,33

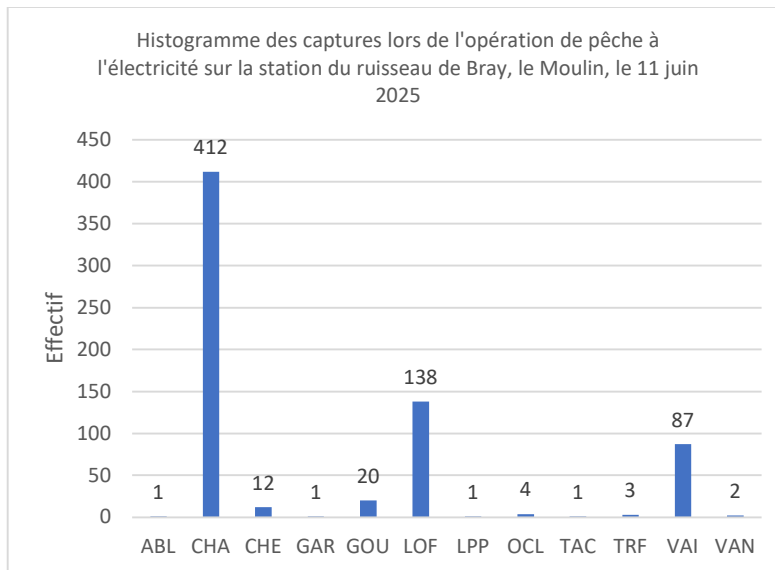
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	AAPPMA
Fréquentation	moyenne
Empoisonnement	Oui

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	43	11,25	Cg	Cf	Sed	
Plat	22	35	Cg	Cf	Sed	
Profond	35	60	P / Blo	Lim / Cg	Sed	

Date	11-juin-25
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond perceptible
Débit	stable

Longueur prospectée (m)	98,5
Largeur prospectée (m)	3,6
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	354,6
Temps de pêche (min)	25
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
ABL	1	28,2007896	0%
CHA	412	11618,7253	60%
CHE	12	338,409475	2%
GAR	1	28,2007896	0%
GOU	20	564,015792	3%
LOF	138	3891,70897	20%
LPP	1	28,2007896	0%
OCL	4	112,803158	1%
TAC	1	28,2007896	0%
TRF	3	84,6023689	0%
VAI	87	2453,4687	13%
VAN	2	56,4015792	0%



Cette station est située en milieu prairial sur la partie aval du ruisseau de Bray, affluent de l'Oise en rive droite. Elle présente un profil assez diversifié sur le plan hydromorphologique. Toutefois, on observe un colmatage du substrat par les sédiments, principalement lié au piétinement par les bovins, et la présence d'un ouvrage transversal à l'amont immédiat de la station. Cet ouvrage reste cependant globalement franchissable pour la majorité des espèces et de leurs stades.

Cette opération de pêche a permis de capturer 11 espèces piscicoles et 1 espèce astacicole. Il s'agit de la station qui présente la plus grande richesse spécifique avec la cohabitation de 12 espèces différentes.

Le peuplement piscicole observé est représentatif des petits cours d'eau salmonicoles avec la présence de l'ensemble des espèces attendues : le chabot, la loche franche, le goujon, la lamproie de Planer, la truite fario et le vairon. On retrouve également trois espèces de contexte intermédiaire de la zone à ombres de Huet avec la présence du chevesne, du gardon et de la vandoise, qui peut s'expliquer par la proximité de la station avec l'Oise. On note également la présence anecdotique de l'able de Heckel, espèce inféodée aux plans d'eau.

La population piscicole est dominée par le chabot (116 individus au 100 m<sup>2</sup>), la loche franche (38 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi par le vairon (24 individus au 100m<sup>2</sup>).

Concernant la truite fario, les résultats de la pêche à l'électricité montrent que l'espèce est présente mais en très faible densité. Seulement trois individus ont été observés, appartenant à différentes classes de taille : un juvénile, un subadulte et un adulte de 310mm supérieur à la taille légale de capture. La présence d'un juvénile confirme que la reproduction est biologiquement active, toutefois le taux de survie des alevins est relativement compromis avec un unique individu en juin. Ce chiffre est jugé insuffisant avant la période d'étiage, période critique pour la survie de la cohorte de l'année. La présence des autres stades suggère que cette portion de la rivière en bon état pourrait jouer un rôle dans l'ensemble des étapes du cycle de vie de cette espèce.

Par ailleurs, on observe la présence de l'écrevisse américaine (*Faxonius limosus*) et non de l'écrevisse Signal que l'on rencontre maintenant un peu partout sur le bassin versant de l'Oise. Cette espèce est moins agressive que l'écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*).

#### 4. La Librette en amont à Sommeron et en aval à Gergny

##### a) Station en amont de la Librette à Sommeron

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	La Librette
Commune	Sommeron
Lieu-dit	La Petite Rue
Localisation	Pont
Abscisse	767132,03
Ordonnée	6984341,97
Altitude	179,1

Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	nulle
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	51,6	8,75	Cg	Cf	Rec	Bry
Plat	13,3	25	Cg	Cf	Rec	
Profond	35,1	90	Gr	Lim	Sed	

Date	24-sept-25
Situation hydrologique	basses eaux
Turbidité	fond perceptible
Débit	en crue

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
BRO	3	195,73302	38%
LOF	5	326,2217	63%

Longueur prospectée (m)	65,5
Largeur prospectée (m)	2,34
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	153,27
Temps de pêche (min)	14,75
Matériel	Martin Pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Cette station est localisée en tête de bassin versant en amont de la rivière de la Librette, affluent de l'Oise en rive droite. Le linéaire présente peu de zones de plat seulement 13,3% du linéaire étudié.

Cette opération de pêche a permis de capturer 2 espèces piscicoles dont une seule espèce attendue sur ce type de cours d'eau : la loche franche. Elle est présente mais en très faible effectif, seulement 5 individus. On note également la présence du brochet dont la présence pourrait s'expliquer par la proximité d'un étang situé plus en amont.

Ce tronçon de la rivière est connu pour être très impacté dans un premier temps par les rejets laitiers qui pénalisent la qualité physico-chimique de la rivière (dégradation de la qualité physico-chimique, colmatage...) et dans un second temps par la mauvaise gestion des vannes du plan d'eau qui entraîne des départs de particules fines vers la rivière et le transfert d'espèces « indésirables ».

La population piscicole est donc déstructurée, peu cohérente par rapport à la typologie du cours d'eau.

b) Station en aval de la Librette à Gergny

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	La Librette
Commune	Gergny
Lieu-dit	La Fourcière
Localisation	en aval du pont
Abscisse	765901,52
Ordonnée	6981253,17
Altitude	141,7

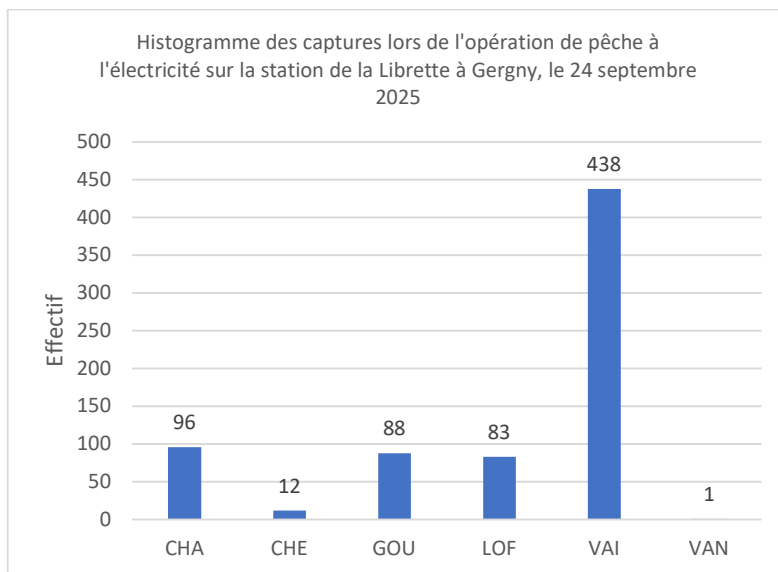
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	AAPPMA
Fréquentation	moyenne
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	8	10	Cg	P		
Plat	53	26,6	Cg	P	Sed	
Profond	39	66	Cg	P	Sed	

Date	24-sept-25
Situation hydrologique	basses eaux
Turbidité	fond perceptible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	96	2844,44444	13%
CHE	12	355,555556	2%
GOU	88	2607,40741	12%
LOF	83	2459,25926	12%
VAI	438	12977,7778	61%
VAN	1	29,6296296	0%

Longueur prospectée (m)	90
Largeur prospectée (m)	3,75
Surface échantillonnée (m²)	337,5
Temps de pêche (min)	30,75
Matériel	Héron
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2



Cette station est située, en milieu prairial, en aval de la rivière de La Librette, affluent de l'Oise en rive droite. Elle présente très peu de zones de radier seulement 8% du linéaire échantillonné et une largeur moyenne plus importante (3,75m) que la station amont. Ce linéaire de cours d'eau dans son ensemble présente un colmatage sédimentaire important sur la zone de plat et de profond, qui pourrait s'expliquer par le

piétinement des bovins. On peut également observer la présence de vestiges d'ouvrages aménagés par les pêcheurs par le passé afin de rehausser la ligne d'eau. Cela entraîne un « encaissement » du lit mineur, la banalisation des faciès et l'augmentation du colmatage.

Cette opération de pêche a permis de capturer, 6 espèces piscicoles dont 4 espèces attendues sur ce type de cours d'eau : le chabot, le goujon, la loche franche et le vairon. On peut regretter l'absence de la lamproie de Planer\* et particulièrement celle de la truite fario. On retrouve également deux espèces de contexte intermédiaire de la zone à ombres de Huet : le chevesne et la vandoise. La présence de ces individus pourrait s'expliquer par rapport à la localisation de la station relativement proche de l'Oise.

La population piscicole est dominée par le vairon (129 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi par le chabot (28 individus au 100m<sup>2</sup>), par le goujon (26 individus au 100m<sup>2</sup>), puis par la loche franche (24 individus au 100m<sup>2</sup>).

Concernant la truite fario, elle semble totalement absente à la fois sur la station amont et aval de la Librette. Ce constat laisse à supposer que la rivière, La Librette, ne semble pas ou plus favorable à cette espèce notamment du fait d'une dégradation de la qualité de l'eau et des habitats.

\* Il peut s'agir d'une limite de la méthode de pêche électrique à un seul passage, qui ne garantit pas la capture systématique de la lamproie de Planer. Ainsi, son absence de capture ne signifie pas nécessairement qu'elle soit absente sur la portion de la rivière étudiée.

## C. Le Ton de sa source au confluent de l'Oise (exclu)

Sept opérations de pêche scientifiques à l'électricité ont été réalisées sur ce bassin-versant.

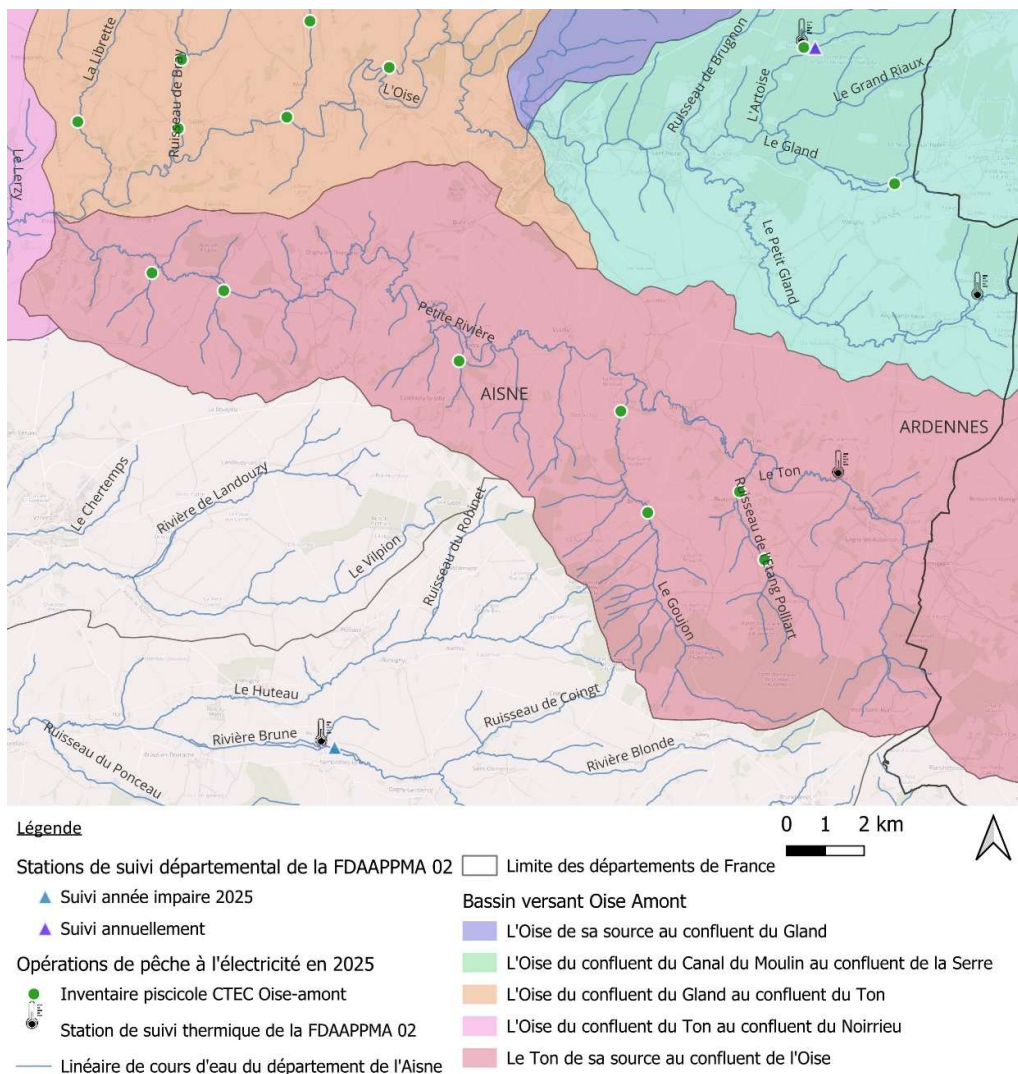


Figure 23: Localisation des 7 opérations de pêches scientifiques à l'électricité sur le sous bassin-versant : Le Ton de sa source au confluent de l'Oise (exclu)

### 1. Ruisseau de l'Étang Polliart, stations en amont et en aval à Beaumé

#### a) Station en amont du Ruisseau de l'Étang Polliart à Beaumé

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Ruisseau de l'Étang Polliart
Commune	Beaumé
Lieu-dit	Beau Doute
Localisation	En amont du Pont en Forêt
Abscisse	783775,79
Ordonnée	6970224,83
Altitude	181,15

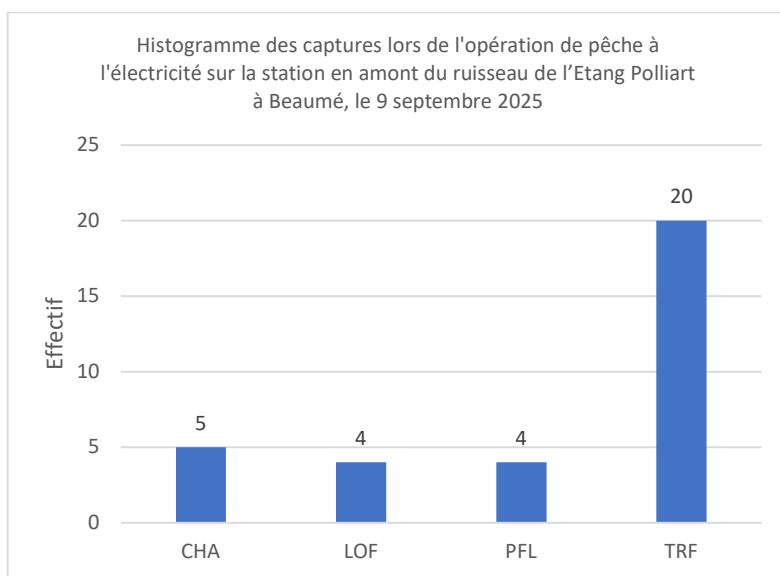
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	Faible
Empoisonnement	non

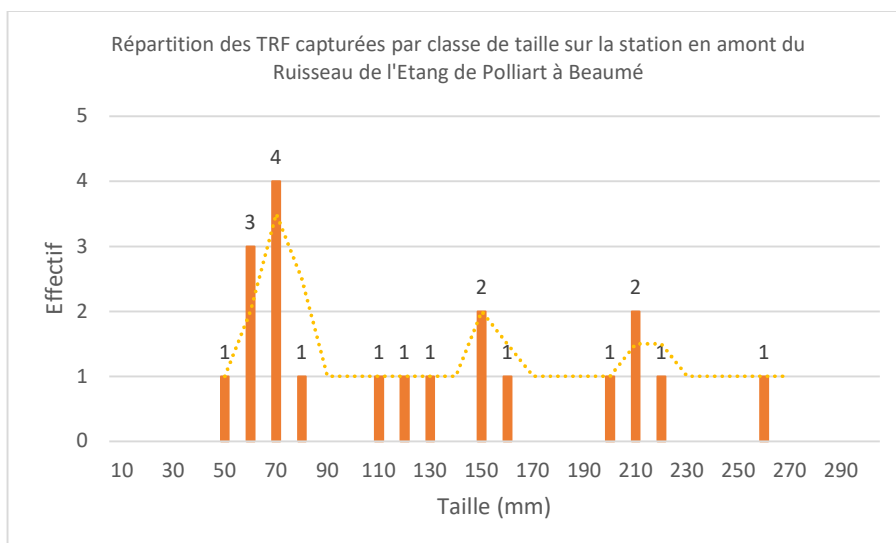
Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	37	6	Cf	Cg	Sed	
Plat	49	20	Cf	Cg	Sed	
Profond	14	32	Lim	Blo / P	Sed	

Date	09-sept-25
Situation hydrologique	Basses eaux
Turbidité	Fond visible
Débit	Stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	5	275,573192	15%
LOF	4	220,458554	12%
PFL	4	220,458554	12%
TRF	20	1102,29277	61%

Longueur prospectée (m)	75,6
Largeur prospectée (m)	2,4
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	181,44
Temps de pêche (min)	15,8
Matériel	Martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épousette	2





Cette station est située sur la partie amont du ruisseau de l'Etang Polliart, en milieu boisé, affluent du Ton en rive gauche. Elle présente un profil assez intéressant sur le plan hydromorphologique, avec une bonne granulométrie et une bonne alternance de faciès et une largeur moyenne de 2,4m. A noter la présence d'un ouvrage béton en aval immédiat de la station qui sera aménagé prochainement dans le cadre de travaux pour la restauration de la continuité écologique portés par le SBVOA.

Cette opération de pêche a permis de capturer 3 espèces piscicoles et 1 espèce astacicole. Le peuplement piscicole observé est représentatif des petits cours d'eau salmonicoles avec la présence du chabot, de la loche franche et de la truite fario.

Concernant la truite fario, les résultats de la pêche à l'électricité montrent que l'espèce est présente en bonne quantité (11 individus au 100m<sup>2</sup>) avec une densité équivalente à celle présente sur la rivière de l'Artoise. De plus, la population est bien structurée, on note la coexistence de différentes cohortes (au moins 4) avec la présence de juvéniles, subadultes et adultes dont un individu de 260mm de taille supérieure à la taille légale de capture. La reproduction a été effective depuis *a minima* 3 ans et les individus se sont maintenus dans le milieu. On peut remarquer que le peuplement est dominé par la truite fario et les effectifs des espèces accompagnatrices : chabot et loche franche sont quant à eux faibles et nous ne savons pas l'expliquer.

Ainsi, ces résultats témoignent du rôle important de cette portion de la rivière comme zone de frayère, de nurserie et de croissance pour la truite fario. A noter aussi la présence de l'écrevisse signal, bien implantée sur le bassin versant du Ton.

*b) Station en aval du Ruisseau de l'Etang Polliart à Beaumé*

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Ruisseau de l'Etang Polliart
Commune	Beaumé
Lieu-dit	le Château
Localisation	Limite pâture
Abscisse	783104,7
Ordonnée	6971968,76
Altitude	168,74

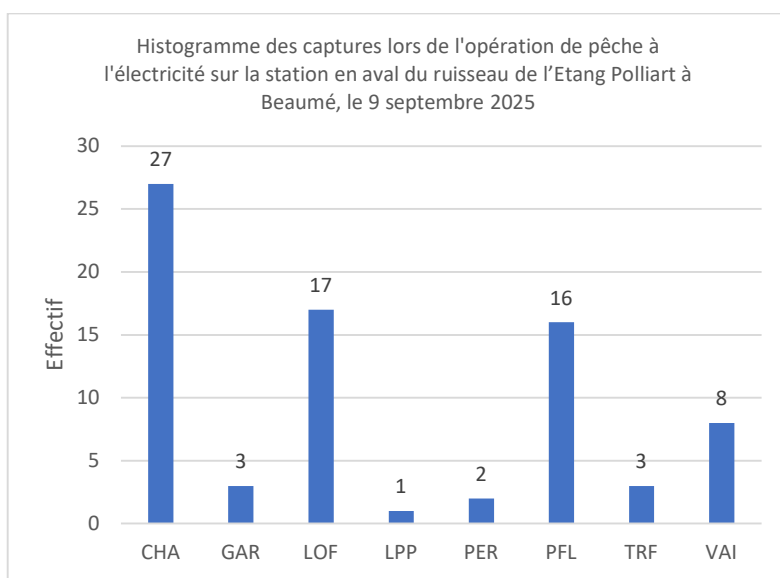
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	moyenne
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	13	16	Cg	Cf	Sed	
Plat	38	28	Lim	Gr	Sed	
Profond	49	39	Cg	Cf	Sed	

Date	09-sept-25
Situation hydrologique	Basses eaux
Turbidité	fond non visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	27	1248,0355	35%
GAR	3	138,670611	4%
LOF	17	785,800129	22%
LPP	1	46,223537	1%
PER	2	92,4470741	3%
PFL	16	739,576592	21%
TRF	3	138,670611	4%
VAI	8	369,788296	10%

Longueur prospectée (m)	74,6
Largeur prospectée (m)	2,9
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	216,34
Temps de pêche (min)	23,12
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2



Cette station est située sur la partie aval du ruisseau de l'Etang Polliart, en milieu prairial, affluent en rive gauche du Ton. Elle présente un profil hydromorphologique plus encaissé que l'amont avec un colmatage du substrat assez important et une faible présence de faciès courants. A noter la présence d'étangs situés sur un petit affluent en amont.

Cette opération de pêche a permis de capturer 7 espèces piscicoles et 1 espèce astacicole. Son peuplement piscicole est plus riche en termes de richesse spécifique que la station localisée plus en amont. On retrouve les espèces caractéristiques des petits cours d'eau salmonicoles : le chabot, la loche franche, la lamproie de Planer, la truite fario et le vairon. Les effectifs sont globalement faibles. La présence d'espèces de milieu lentiques : le gardon et la perche pourrait s'expliquer par la présence d'étangs plus en amont mais aussi la proximité de la confluence avec le Ton. Leur présence n'est sans doute pas sans effet sur les effectifs des autres espèces présentes (prédation, compétition).

Toutefois, le peuplement piscicole est dominé par le chabot (12 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi par la loche franche et l'écrevisse signal (7 individus au 100m<sup>2</sup>).

Concernant la truite fario, bien qu'elle soit représentée, elle se limite à trois individus subadultes. La population est largement déstructurée en comparaison avec la station localisée en amont du ruisseau. Ainsi, on peut regretter l'absence de truitelles et d'adultes. On note également que la structure de la population des vairons est très perturbée avec la présence uniquement d'adultes.

A noter aussi la présence de l'écrevisse signal, bien implantée sur l'ensemble du bassin versant du Ton.

## 2. Le Goujon, stations en amont et aval à Besmont

### a) Station en amont du Goujon à Besmont

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Le Goujon
Commune	Besmont
Lieu-dit	Forêt domaniale de la Haye d'Aubenton
Localisation	10m sous le pont en Forêt
Abscisse	780742,59
Ordonnée	6971394,33
Altitude	171,84

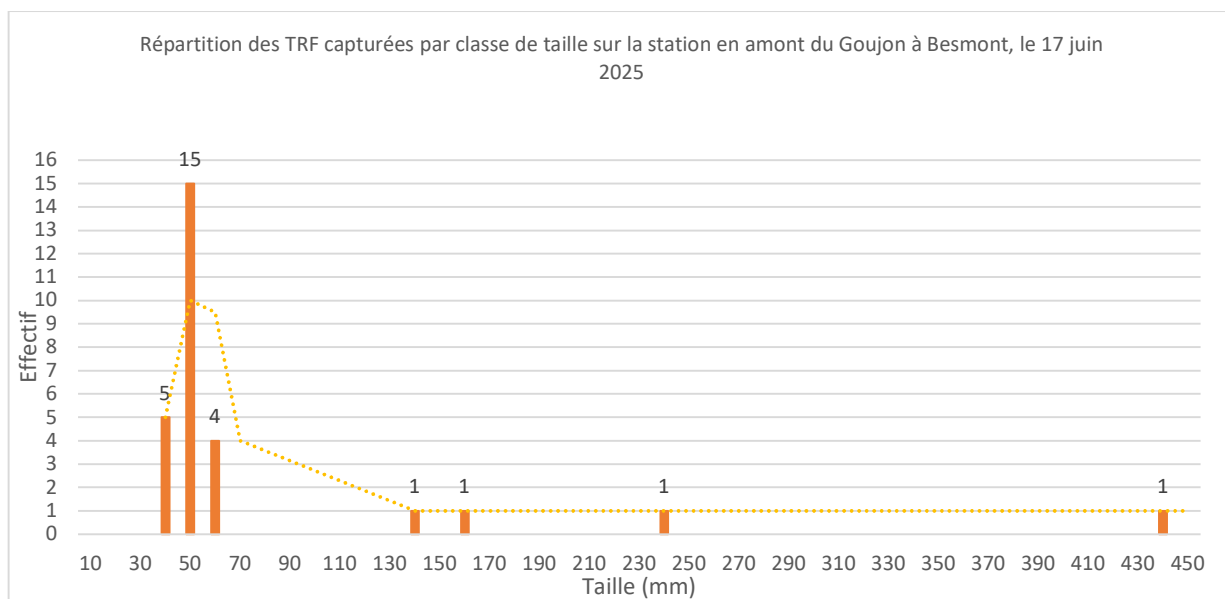
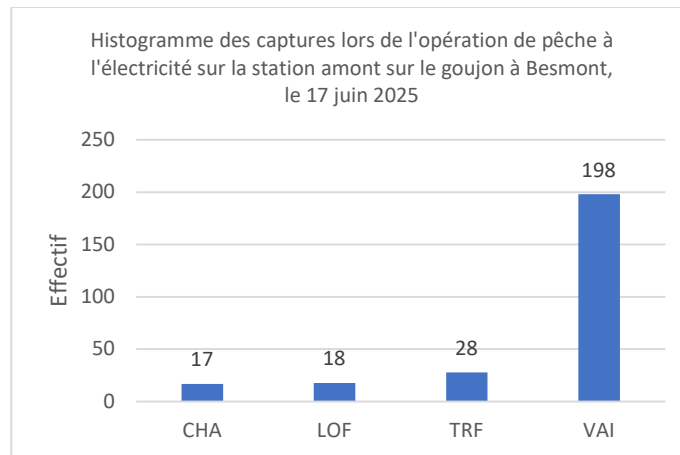
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	faible
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	11	4	Cg	Cf	Lit	
Plat	35	17	Cg	Cf	Sed	
Profond	54	48	Cg	Cf	Sed / Lit	

Date	17-juin-25
Situation hydrologique	basses eaux
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	17	1120,44818	7%
LOF	18	1186,3569	7%
TRF	28	1845,44406	11%
VAI	198	13049,9259	76%

Longueur prospectée (m)	86,7
Largeur prospectée (m)	1,75
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	151,725
Temps de pêche (min)	13,8
Matériel	Martin Pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2



Cette station est située sur la partie amont du ruisseau du Goujon, en milieu boisé, affluent du Ton en rive gauche. Il s'agit de la tête de bassin du Goujon présentant une bonne qualité hydromorphologique. A noter la présence d'une fosse importante sous le pont de la route forestière qui peut faire office de refuge en période estivale car le ruisseau est soumis à des étiages sévères, voire des assecs certaines années.

Cette opération de pêche a permis de capturer 4 espèces piscicoles attendues sur des cours d'eau salmonicoles : le chabot, la loche franche, la truite fario et le vairon. Même si nous n'avons pas contacté de lamproie de Planer. Il peut s'agir d'une limite de la méthode de pêche électrique à un seul passage, qui ne garantit pas la capture systématique de cette espèce. Ainsi, son absence de capture ne signifie pas nécessairement qu'elle soit absente sur la portion de la rivière étudiée. On peut souligner également l'absence de l'écrevisse signal alors qu'elle est présente plus en aval sur le bassin.

Concernant la truite fario, celle-ci est présente en très bonne quantité avec 18 individus au 100m<sup>2</sup>. Il s'agit de la station la plus favorable à cette espèce en termes de densité sur le bassin versant de l'Oise amont. Cela peut s'expliquer par la nette prédominance des individus de l'année témoignant du rôle important de cette portion de la rivière comme zone de frayère et de nurserie.

b) Station en aval du Goujon à Besmont

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Le Goujon
Commune	Besmont
Lieu-dit	la Chevalerie
Localisation	Pâturage
Abscisse	780011,06
Ordonnée	6973995,08
Altitude	161,47

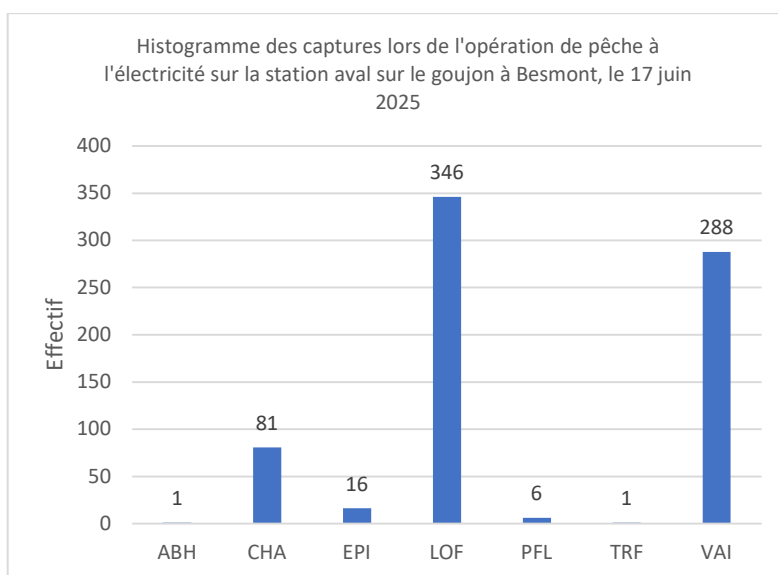
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	faible
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	7	15	Gr	Cf	Sed	Phf
Plat	78	32	Lim	Gr	Sed	Phf
Profond	15	68	Lim	Sg	Sed	

Date	17-juin-25
Situation hydrologique	basses eaux
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
ABH	1	32,6541275	0%
CHA	81	2644,98433	11%
EPI	16	522,46604	2%
LOF	346	11298,3281	47%
PFL	6	195,924765	1%
TRF	1	32,6541275	0%
VAI	288	9404,38871	39%

Longueur prospectée (m)	95,7
Largeur prospectée (m)	3,2
Surface échantillonnée (m²)	306,24
Temps de pêche (min)	20,32
Matériel	Héron
Nombre anode	1
Nombre épousette	2



Cette station est située sur la partie aval du ruisseau du Goujon, en milieu prairial, affluent du Ton en rive gauche, dans une zone à très faible pente. Elle présente un profil hydromorphologique plus encaissé que l'amont avec un colmatage du substrat assez important et une faible présence de faciès courants du fait d'une rupture de pente.

Cette opération de pêche a permis de capturer 6 espèces piscicoles et 1 espèce astacicole. On retrouve les espèces caractéristiques des petits cours d'eau salmonicoles : le chabot, la loche franche, la truite fario et le vairon. On peut regretter l'absence de la lamproie de Planer\*. On retrouve également une espèce de contexte intermédiaire de la zone à ombres de Huet : l'épinoche, qui peut s'expliquer par la proximité de la station avec le Ton. On note également la présence anecdotique de l'able de Heckel, espèce inféodée aux plans d'eau et la présence de l'écrevisse Signal, bien implantée sur l'aval de ce bassin.

Le peuplement piscicole est dominé par la loche franche (112 individus au 100 m<sup>2</sup>), suivi par le vairon (94 individus au 100m<sup>2</sup>) et par le chabot avec 26 individus au 100m<sup>2</sup>.

Concernant la truite fario, bien qu'elle soit représentée, elle se limite à un seul individu sub-adulte. Ce résultat est peu étonnant compte tenu de la configuration du cours d'eau à cet endroit (colmatage important, zones lenthiques avec présence de nénuphars...). La thermie reste tout de même intéressante.

On peut noter la présence de l'épinoche dont l'air de répartition semble se fragiliser depuis quelques années. Il s'agit d'une des rares stations sur laquelle cette espèce a été recensée lors de cette campagne d'inventaire.

\* Il peut s'agir d'une limite de la méthode de pêche électrique à un seul passage, qui ne garantit pas la capture systématique de la lamproie de Planer. Ainsi, son absence de capture ne signifie pas nécessairement qu'elle soit absente sur la portion de la rivière étudiée.

### 3. Ruisseau du Marais à Eparcy

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Ruisseau du marais
Commune	Eparcy
Lieu-dit	la Maladrie
Localisation	En amont de la D742
Abscisse	775816,58
Ordonnée	6975227,63
Altitude	151,88

Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	nulle
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	35	11	Cf	Cg	Sed	
Plat	42	20	Cg	Cf	Sed	
Profond	23	50	Cf	Lim	Sed	

Date	24-sept-25
Situation hydrologique	basses eaux
Turbidité	fond perceptible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
VAI	4	240,760804	100%

Longueur prospectée (m)	106,5
Largeur prospectée (m)	1,56
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	166,14

<b>Temps de pêche (min)</b>	14
<b>Matériel</b>	Martin Pêcheur
<b>Nombre anode</b>	1
<b>Nombre épuisette</b>	2

Cette station est située sur la partie aval du ruisseau du Marais, en milieu prairial, affluent du Ton en rive gauche. Elle présente un profil hydromorphologique assez peu diversifié, avec peu de faciès courants et un colmatage du substrat assez important.

Cette opération de pêche a permis de capturer 1 seule espèce piscicole et en très faible effectif. Il s'agit du vairon. Il est probable que ce ruisseau subisse des assècs et/ou qu'il soit victime de rejets polluants ; nous n'avons pas d'autres explications quant à ce mauvais résultat alors que ce cours d'eau faisait office, par le passé, de ruisseau pépinière pour les truites fario qui remontaient du Ton.

#### 4. Cours d'eau 01 du Moulin de Foigny à Foigny

Localisation	
<b>Département</b>	Aisne
<b>Cours d'eau</b>	Cours d'eau 01 du Moulin de Foigny
<b>Commune</b>	Foigny
<b>Lieu-dit</b>	Moulin de Foigny
<b>Localisation</b>	10m sous le pont en Forêt
<b>Abscisse</b>	769720,73
<b>Ordonnée</b>	6976957,45
<b>Altitude</b>	139,29

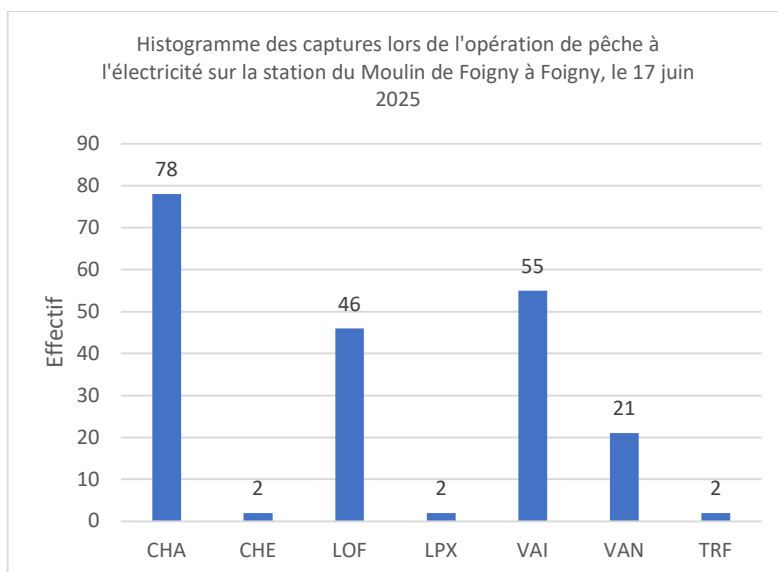
Halieutique	
<b>Cat. Pisc.</b>	1
<b>Droit de pêche</b>	AAPPMA
<b>Fréquentation</b>	nul
<b>Empoisonnement</b>	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
<b>Radier</b>	35	6	Cf	Cg	Sed / Lit	
<b>Plat</b>	38	26	Cg	Lim	Sed	
<b>Profond</b>	27	54	Gr	Lim	Sed	

<b>Date</b>	17-juin-25
<b>Situation hydrologique</b>	basses eaux
<b>Turbidité</b>	fond visible
<b>Débit</b>	stable

<b>Longueur prospectée (m)</b>	88,6
<b>Largeur prospectée (m)</b>	1,93
<b>Surface échantillonnée (m<sup>2</sup>)</b>	170,998
<b>Temps de pêche (min)</b>	18
<b>Matériel</b>	Martin Pêcheur
<b>Nombre anode</b>	1
<b>Nombre épuisette</b>	2

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	78	4561,45686	38%
CHE	2	116,960432	1%
LOF	46	2690,08994	22%
LPX	2	116,960432	1%
VAI	55	3216,41189	27%
VAN	21	1228,08454	10%
TRF	2	116,960432	1%



Cette station est située en aval du cours d'eau du Moulin de Foigny, affluent localisé en aval du bassin versant du Ton en rive gauche. Il s'agit d'un cours d'eau sinueux, assez couvert avec une bonne diversité de faciès d'écoulement. L'ensemble du cours d'eau présente un colmatage par les sédiments sur l'ensemble des faciès d'écoulement.

Cette opération de pêche a permis de capturer 7 espèces piscicoles. On retrouve les espèces caractéristiques des petits cours d'eau salmonicoles : le chabot, la loche franche, les ammocètes de lamproie de Planer, la truite fario et le vairon. On retrouve également des espèces de contexte intermédiaire de la zone à ombres de Huet avec la présence du chevesne et de la vandoise.

La population piscicole est dominée par le chabot (45 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi par le vairon (32 individus au 100m<sup>2</sup>), puis par la loche franche (26 individus au 100m<sup>2</sup>) et par la vandoise (12 individus au 100m<sup>2</sup>).

Concernant la truite fario, bien qu'elle soit représentée, sa présence se limite à deux individus : des juvéniles de la cohorte de l'année. La présence de juvéniles confirme que la reproduction est biologiquement active, toutefois le taux de survie des alevins est relativement compromis avec seulement deux individus observés en juin.

## 5. Ruisseau des Fontaines d'Aubenton à la Bouteille

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Ruisseau des Fontaines d'Aubenton
Commune	La Bouteille
Lieu-dit	Cense d'Aubenton
Localisation	En amont du pont
Abscisse	767861,27
Ordonnée	6977392,15
Altitude	132,04

Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	AAPPMA
Fréquentation	nulle
Empoisonnement	non

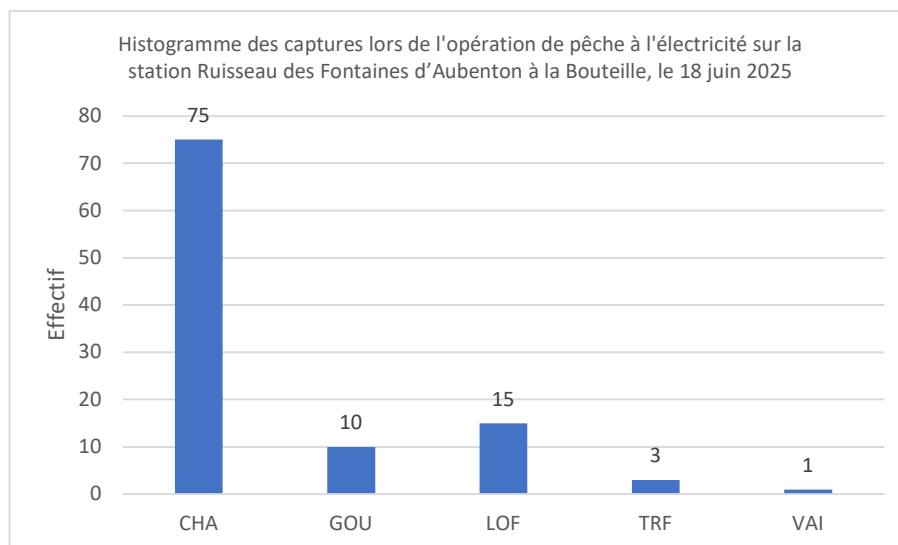
Morphodynamique						
Écoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	39	15	Cg	P	Sed	

Plat	48	22	Cg	P	Sed	
Profond	13	43	Cg	P	Sed	

Date	18-juin-25
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Longueur prospectée (m)	88,6
Largeur prospectée (m)	1,93
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	170,998
Temps de pêche (min)	15
Matériel	Martin Pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épousette	2

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	75	4386,01621	72%
GOU	10	584,802161	10%
LOF	15	877,203242	14%
TRF	3	175,440648	3%
VAI	1	58,4802161	1%



Cette station est située en aval du ruisseau des fontaines d'Aubenton, le dernier affluent en rive gauche du Ton. Le cours d'eau y est sinueux, relativement ombragé, avec une faible présence de fosses. La qualité hydromorphologique de cette station est altérée par le colmatage marqué du lit mineur par les sédiments fins.

Cette opération de pêche a permis de capturer 5 espèces piscicoles, qui sont les 5 espèces attendues sur ce type de cours d'eau : le chabot, la loche franche, le goujon, la truite fario et le vairon. On observe l'absence de l'écrevisse Signal, ce qui est bon signe pour la population d'écrevisse à pattes blanches localisées plus en amont sur ce ruisseau.

Le peuplement piscicole est largement dominé par le chabot avec 43 individus au 100m<sup>2</sup>.

Concernant la truite fario, elle est présente en très faible effectif avec seulement trois individus issus des juvéniles de la cohorte de l'année. Cette partie de la rivière comme pour la station du cours d'eau du Moulin de Foigny semble être occupée uniquement en période de reproduction, comme zone de fraie. La viabilité des alevins paraît fragile avec seulement 3 individus observés en juin, avant la période d'étiage. Parallèlement, on observe que la structure de la population des vairons est très perturbée, en effet seul un adulte a été capturé alors que ce poisson est grégaire.

## D. L'Oise du confluent du Ton (exclu) au confluent du Noirrieu (exclu)

Neuf opérations de pêche scientifiques à l'électricité ont été réalisées sur ce bassin-versant.

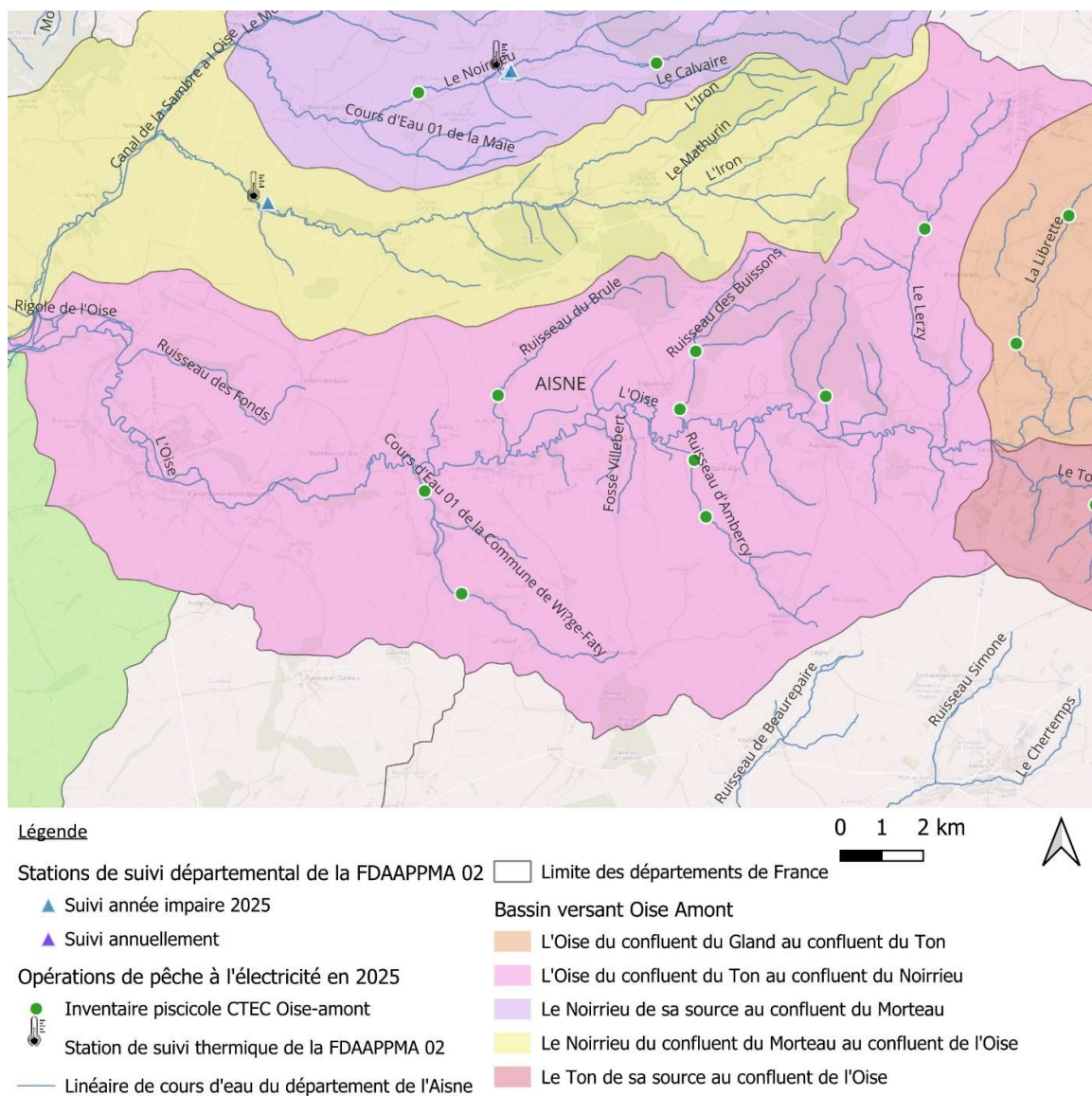


Figure 24: Localisation des 9 opérations de pêches scientifiques à l'électricité sur le sous bassin-versant : L'Oise du confluent du Ton (exclu) au confluent du Noirrieu (exclu)

### 1. Le Lerzy à Lerzy

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Le Lerzy
Commune	Lerzy
Lieu-dit	La Petite Rue
Localisation	Début dans la pâture
Abscisse	763661,46
Ordonnée	6983986,3

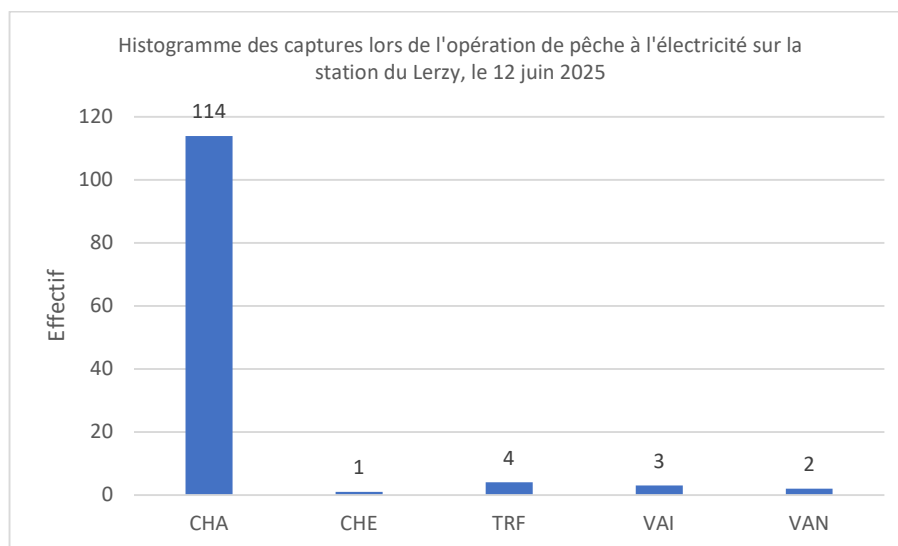
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	nulle
Empoisonnement	non

Altitude		157,61				
Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	17	12	P	Cg	V	
Plat	53	32	Arg	Cg	V	
Profond	30	65,5	Arg	Cg	Deb	

Date	12-juin-25
Situation hydrologique	Eaux moyenne
Turbidité	fond non visible
Débit	en décroue

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	114	3550,07474	92%
CHE	1	31,1410065	1%
TRF	4	124,564026	3%
VAI	3	93,4230194	2%
VAN	2	62,282013	2%

Longueur prospectée (m)	89,2
Largeur prospectée (m)	3,6
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	321,12
Temps de pêche (min)	39,38
Matériel	Martin Pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2



Cette station est située en amont du cours d'eau, en milieu prairial, affluent de l'Oise en rive droite. Le cours d'eau y est sinueux, relativement ombragé, avec une belle diversité de faciès d'écoulement et la présence de sous-berges. Son profil est assez intéressant pour l'accueil des salmonidés. Toutefois, la qualité hydromorphologique du site est dégradée par l'accumulation de vases et de débris végétaux au sein du lit mineur.

Cette opération de pêche a permis de capturer 5 espèces piscicoles dont 3 espèces caractéristiques des petits cours d'eau salmonicoles : le chabot, le vairon, la truite fario avec une dominance du chabot (35 individus au 100 m<sup>2</sup>). On peut s'interroger sur l'absence de la lamproie de Planer\* et de la loche franche. On retrouve également des espèces de contexte intermédiaire de la zone à ombres de Huet avec la présence du chevesne et de la vandoise.

Concernant la truite fario, bien qu'elle soit observée, elle se limite à la capture de 2 subadultes et 2 juvéniles. Ces résultats indiquent que cette portion de la rivière a été occupée deux années consécutives comme zone de reproduction avec une reproduction biologiquement active et réussie. La coexistence de ces deux cohortes est un signal encourageant, même si les résultats témoignent d'un équilibre encore précaire pour l'espèce dans cette zone.

En parallèle, on observe que la structure de la population de vairon est très perturbée, en effet seulement trois adultes ont été capturés alors que ce poisson est grégaire.

Afin d'améliorer la qualité hydromorphologique du cours d'eau, le travail de la mise en défens des berges sur la partie prairiale pourrait participer à réduire l'apport des sédiments, et ainsi limiter le colmatage du lit mineur par les vases, bien qu'il y ait probablement d'autres sources d'apports (rejets domestiques, mise en cultures des prairies...). Cette action pourrait être accompagnée d'une recharge granulométrique afin d'offrir de nouveaux supports de pontes à la truite fario, espèce repère, qui serait bénéfique aux autres espèces notamment les vairons.

\* Il peut s'agir d'une limite de la méthode de pêche électrique à un seul passage, qui ne garantit pas la capture systématique de la lamproie de Planer. Ainsi, son absence de capture ne signifie pas nécessairement qu'elle soit absente sur la portion de la rivière étudiée.

## 2. Cours d'eau 01 des Quatre Chênes à Erloy

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Cours d'eau 01 des Quatre Chênes
Commune	Erloy
Lieu-dit	le Coëroi
Localisation	5m au dessus de la buse
Abscisse	761315,7
Ordonnée	6979933,15
Altitude	126,3

Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	nulle
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	49,2	4	Cg	Cf		
Plat	32,6	11,5	Cg	Cf	Sed	
Profond	18,2	26,3	Cg	Cf	Sed	

Date	11-juin-25
Situation hydrologique	basses eaux
Turbidité	fond visible
Débit	Stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
/			

Longueur prospectée (m)	75,7
Largeur prospectée (m)	1,07
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	80,999
Temps de pêche (min)	9,33
Matériel	Martin Pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	1

Cette station est positionnée sur un petit affluent de l'Oise, en milieu forestier, en rive droite. La première partie du linéaire depuis sa source est en milieu forestier et l'autre partie en milieu prairial.

Aucune espèce n'a été capturée pendant cette opération de pêche. L'absence totale d'espèces sur ce cours d'eau témoigne d'une dégradation de sa fonctionnalité écologique. Les causes possibles pourraient être liées à des assècs récurrents qui empêcheraient l'occupation du milieu par la faune piscicole (ouvrage en aval de la station). Pourtant, sur le plan hydromorphologique, ce cours d'eau est en bon état et diversifié. On note toutefois la présence de nombreuses larves de Salamandre tachetée, confirmant l'intérêt du milieu pour l'herpétofaune.

### 3. Ruisseau des Buissons en amont et en aval à Englancourt

#### a) Station en amont du Ruisseau des Buissons à Englancourt

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Ruisseau des Buissons
Commune	Englancourt
Lieu-dit	la Plesnoye
Localisation	Amont
Abscisse	758165,41
Ordonnée	6980981,02
Altitude	133,61

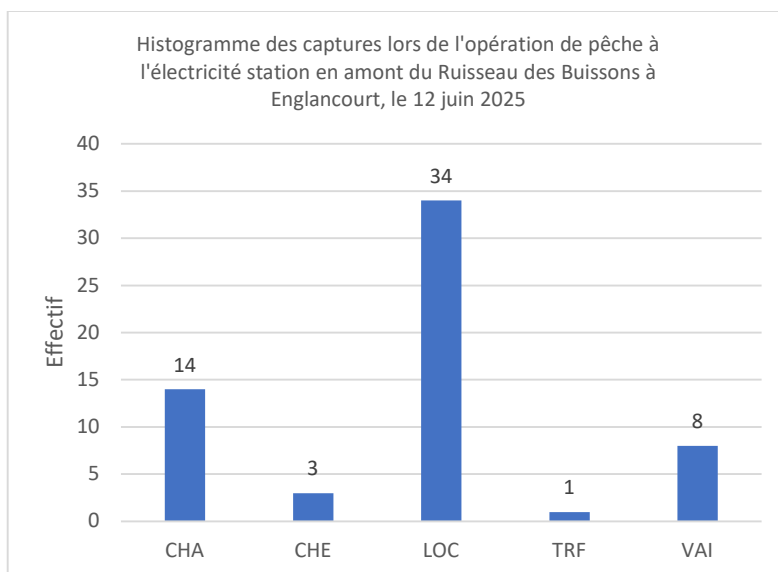
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	faible
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	31	7	Arg	Cg	Deb	
Plat	51	14	P	Arg	Deb	
Profond	7	60	Cg / Blo	Sg / P	Deb	

Date	23-sept-25
Situation hydrologique	Basses eaux
Turbidité	Fond perceptible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	14	1060,98384	23%
CHE	3	227,353679	5%
LOF	34	2576,67503	57%
TRF	1	75,7845597	2%
VAI	8	606,276477	13%

Longueur prospectée (m)	103,9
Largeur prospectée (m)	1,27
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	131,953
Temps de pêche (min)	12,2
Matériel	Pulsium
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2



Cette station est située en amont du ruisseau des Buissons, en milieu prairial, affluent de l'Oise sur sa rive droite. Celle-ci semble dégradée par l'accumulation de débris végétaux sur l'ensemble des faciès d'écoulement, y compris sur les zones de « radier ». La présence de débris végétaux pourrait être liée à des opérations d'abattage d'arbres à proximité de la station. En effet, une coupe rase de peupleraies a été constatée lors de l'opération d'inventaire. Le cours d'eau présente par ailleurs un écoulement très faible et la grande majorité des poissons a été capturée dans une zone de fosse faisant office de zone de refuge.

Cette opération de pêche a permis de capturer 5 espèces piscicoles dont 4 espèces attendues sur ce type de cours d'eau : le chabot, la loche franche, la truite fario et le vairon, mais en très faible effectif. On retrouve également une espèce de contexte intermédiaire de la zone à ombres de Huet qui est le chevesne. Sa présence pourrait s'expliquer par l'impact thermique d'un plan d'eau situé en amont, dont le rejet réchauffe la rivière et dégrade la qualité du milieu.

Concernant la structure de la population de la truite fario, qui est l'espèce repère de ce type de cours d'eau, bien qu'elle soit représentée, elle se limite à la présence d'un individu adulte de 300mm supérieur à la taille légale de capture. Celui-ci semble se maintenir dans la fosse. L'absence des différentes classes de taille est particulièrement regrettable au regard du potentiel théorique du cours d'eau. On note également que la structure de la population des vairons est très perturbée avec la présence uniquement d'adultes alors que ce poisson est plutôt grégaire.

*b) Station en aval du Ruisseau des Buissons à Englancourt, les Gras Prés*

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Ruisseau des Buissons
Commune	Englancourt
Lieu-dit	les Gras Prés
Localisation	Aval
Abscisse	757796,69
Ordonnée	6979583,81
Altitude	116,92

Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	faible
Empoisonnement	non

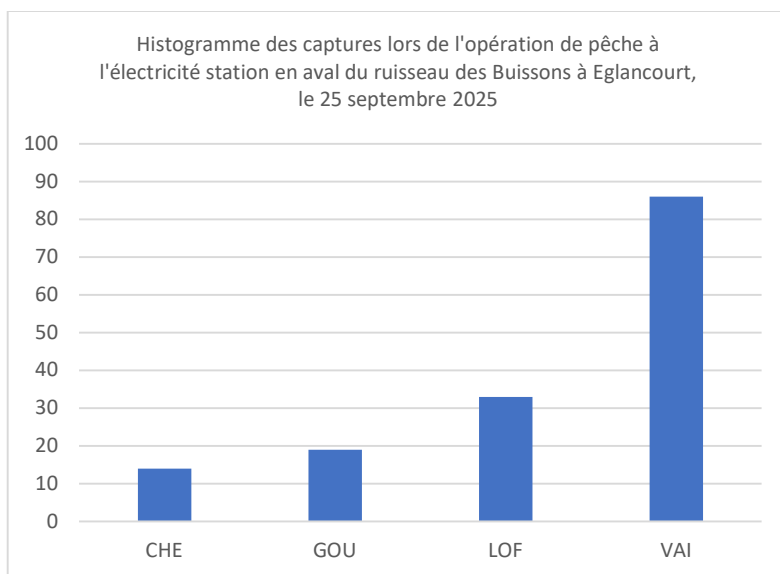
Morphodynamique
-----------------

Écoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	28	1,8	Cg	Cf	Sed	
Plat	62	2,14	Lim / Gr	Cf / Gr	Sed	
Profond	10	3	Lim	Gr	Sed	

Date	25-sept-25
Situation hydrologique	Basses eaux
Turbidité	Fond non visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHE	14	774,400531	9%
GOU	19	1050,97215	13%
LOF	33	1825,37268	22%
VAI	86	4757,03183	57%

Longueur prospectée (m)	86,5
Largeur prospectée (m)	2,09
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	180,785
Temps de pêche (min)	15,06
Matériel	Pulsium
Nombre anode	1
Nombre épousette	2



Cette station est localisée en aval du ruisseau des Buissons, affluent de l'Oise en rive droite. Elle présente un lit mineur assez dégradé, avec un colmatage important par les sédiments.

Cette opération de pêche a permis de capturer 4 espèces piscicoles dont 3 espèces attendues sur ce type de cours d'eau : la loche franche, le vairon et le goujon. On peut regretter l'absence du chabot, de la lamproie de Planer et surtout celle de la truite fario qui est particulièrement regrettable au regard du potentiel théorique du cours d'eau. On observe la présence du chevesne qui est une espèce de zone intermédiaire mais qui peut s'expliquer par la proximité de la station avec l'Oise.

Le peuplement est dominé par le vairon (47 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi par la loche franche (18 individus au 100m<sup>2</sup>) et le goujon (10 individus au 100m<sup>2</sup>). On peut supposer que ce cours d'eau a été rectifié par le passé, en témoigne la dégradation du fond du lit du cours d'eau par les sédiments. L'état général du peuplement peut être jugé décevant. Les perturbations constatées laissent à supposer qu'elles sont d'origine hydromorphologique.

#### 4. Ruisseau d'Ambercy en amont et en aval à Saint-Algis

##### a) Station en amont du Ruisseau d'Ambercy à Saint-Algis, La Coupille

Département	Aisne
Cours d'eau	Ruisseau d'Ambercy
Commune	Saint-Algis
Lieu-dit	La Coupille
Localisation	Pâtur
Abscisse	758453,28
Ordonnée	6977002,22
Altitude	129,03

Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	faible
Empoisonnement	non

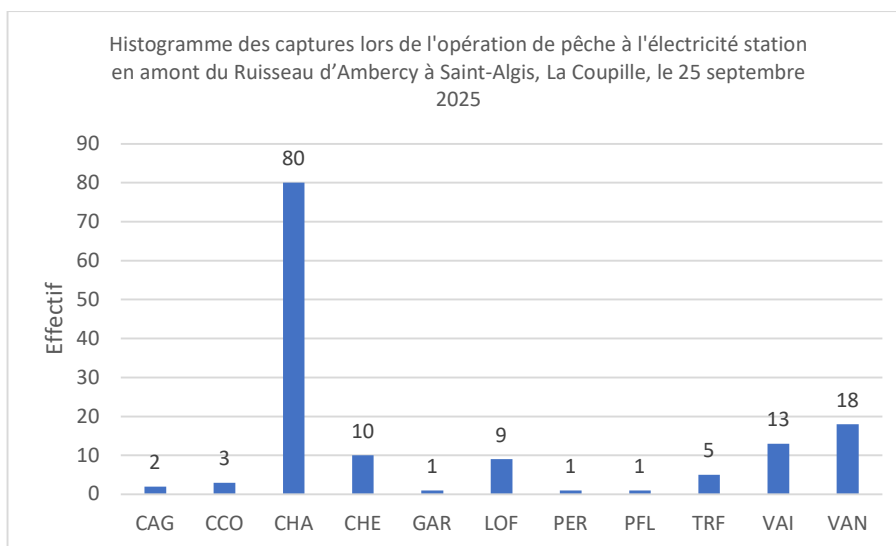
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	20,7	12,5	Cg	Cf		
Plat	42	40	Cg	Lim		
Profond	37,3	58	Cg			

Date	25-sept-25
Situation hydrologique	Eaux moyennes
Turbidité	fond perceptible
Débit	En crue

Longueur prospectée (m)	61,5
Largeur prospectée (m)	2,6
Surface échantillonnée (m²)	159,9
Temps de pêche (min)	20,75
Matériel	Pulsium
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CAG	2	125,078174	1%
CCO	3	187,617261	2%
CHA	80	5003,12695	56%
CHE	10	625,390869	7%
GAR	1	62,5390869	1%
LOF	9	562,851782	6%
PER	1	62,5390869	1%
PFL	1	62,5390869	1%
TRF	5	312,695435	3%
VAI	13	813,00813	9%
VAN	18	1125,70356	13%

En rouge espèces non typiques des rivières de 1<sup>ère</sup> catégorie, liées très souvent à la présence de plan d'eau



Cette station se situe en amont du Ruisseau d'Ambercy, affluent de l'Oise, en rive gauche. Cette opération de pêche a permis de capturer 10 espèces piscicoles et 1 espèce astacicole. La diversité du peuplement est très riche par rapport à d'autres stations, avec une cohabitation de 11 espèces différentes.

On retrouve l'ensemble du cortège des espèces de la zone salmonicole : chabot, loche franche, truite fario et vairon. On peut regretter l'absence de la lamproie de Planer\*. On retrouve également des espèces de contexte intermédiaire de la zone à ombres de Huet avec la présence du chevesne, de la perche, du gardon et de la vandoise. On note également la présence anecdotique de la carpe commune, du carassin argenté, espèces inféodées aux plans d'eau. La présence de l'ensemble de ce cortège d'espèce de contexte plus intermédiaire pourrait s'expliquer par la présence de deux plans d'eau situés en chapelet en amont de la station qui entraînerait un départ d'espèces non attendues depuis ces plans d'eau vers la rivière.

Le peuplement est dominé par la densité de chabot (50 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi de la vandoise (11 individus au 100m<sup>2</sup>), puis du vairon (8 individus au 100m<sup>2</sup>) et de la loche franche (5 individus au 100m<sup>2</sup>).

Concernant la structure de la population de la truite fario, bien qu'elle soit représentée, elle se limite à la présence de 5 individus dont 4 adultes de 270mm à 320mm supérieur à la taille légale de capture et d'une truitelle témoin d'une reproduction effective au cours de l'année. Le succès de cette reproduction semble toutefois limité. L'absence de la cohorte des subadultes démontre que la population est déstructurée et impactée par des facteurs extérieurs qui pénalisent le succès de la reproduction. D'autre part, on remarque que le chevesne est dominant par rapport à la truite fario. Ce constat suppose que ce cours d'eau a subi ou subit une détérioration de sa fonctionnalité naturelle.

Bien que ce recensement montre une diversité importante, le cycle des espèces patrimoniales semble perturbé.

\* Il peut s'agir d'une limite de la méthode de pêche électrique à un seul passage, qui ne garantit pas la capture systématique de la lamproie de Planer. Ainsi, son absence de capture ne signifie pas nécessairement qu'elle soit absente sur la portion de la rivière étudiée.

*b) Station en aval du Ruisseau d'Ambercy à Saint-Algis, Les Hameaux*

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Ruisseau d'Ambercy
Commune	Saint-Algis
Lieu-dit	Les Hameaux
Localisation	Pâturage
Abscisse	758156,12
Ordonnée	6978362,35
Altitude	116,19

Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	faible
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	13,2	21,5	Lim	Cg	Vase	
Plat	73,3	48	Lim		Vase	
Profond	13,5	85	Lim		Vase	

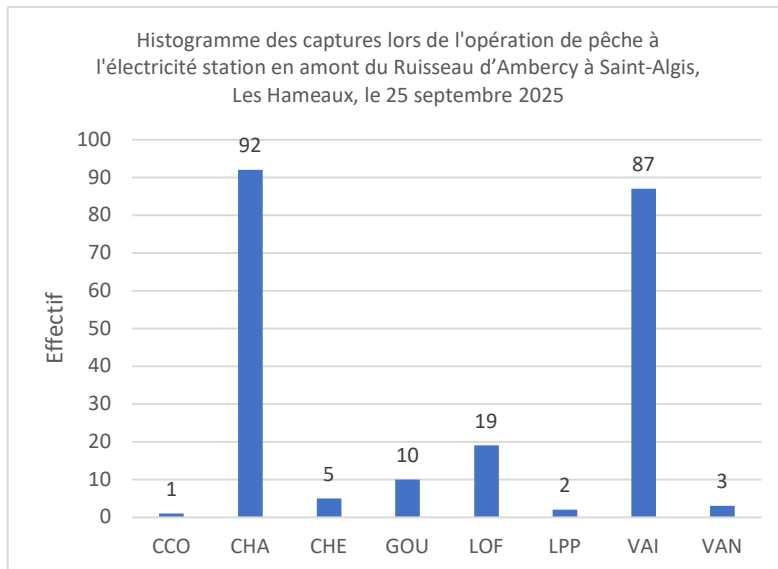
Date	25-sept-25
Situation hydrologique	Eaux moyennes
Turbidité	Fond non visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CCO	1	52,8401585	0%
CHA	92	4861,29458	42%
CHE	5	264,200793	2%

Longueur prospectée (m)	75,7
Largeur prospectée (m)	2,5
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	189,25
Temps de pêche (min)	17,07
Matériel	Martin Pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

GOU	10	528,401585	5%
LOF	19	1003,96301	9%
LPP	2	105,680317	1%
VAI	87	4597,09379	40%
VAN	3	158,520476	1%

En rouge espèces non typiques des rivières de 1<sup>ère</sup> catégorie, liées très souvent à la présence de plan d'eau



Cette station se situe en aval du Ruisseau d'Ambercy, en milieu prairial, affluent de l'Oise en rive gauche.

Cette opération de pêche a permis de capturer 8 espèces piscicoles. La diversité du peuplement est plus riche que la station située plus en amont de la rivière, probablement du fait de la proximité avec l'Oise. On retrouve l'ensemble du cortège des espèces de la zone salmonicole : chabot, lamproie de Planer, loche franche, goujon, vairon. On peut regretter l'absence de la truite fario, qui est l'espèce repère de ce type de milieu. On retrouve également des espèces de contexte intermédiaire de la zone à ombres avec la présence du chevesne et de la vandoise ce qui reste cohérent par rapport à la localisation de la station proche de la confluence avec l'Oise. On note également la présence anecdotique de la carpe, espèce inféodée aux plans d'eau, qui peut s'expliquer par la présence d'étangs situés en amont sur le bassin versant.

Le peuplement est dominé par la densité de chabot (48 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi du vairon (45 individus au 100m<sup>2</sup>) et de la loche franche (10 individus au 100m<sup>2</sup>).

L'absence de la truite est regrettable et semble résulter d'une dégradation marquée du milieu. En effet, on observe un très fort envasement du lit mineur sur l'ensemble des faciès d'écoulement lié à l'impact du piétinement par les bovins et un manque de diversité de faciès : une très faible présence de radiers occasionné par une rupture de pente du cours d'eau à cet endroit.

On observe en parallèle une disparition notable de l'écrevisse Signal, recensée plus en amont du cours d'eau

## 5. Ruisseau du Brûlé à Malzy

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Ruisseau du Brule
Commune	Malzy
Lieu-dit	Hurtebise
Localisation	/
Abscisse	753401,75
Ordonnée	6979875,35
Altitude	122,74

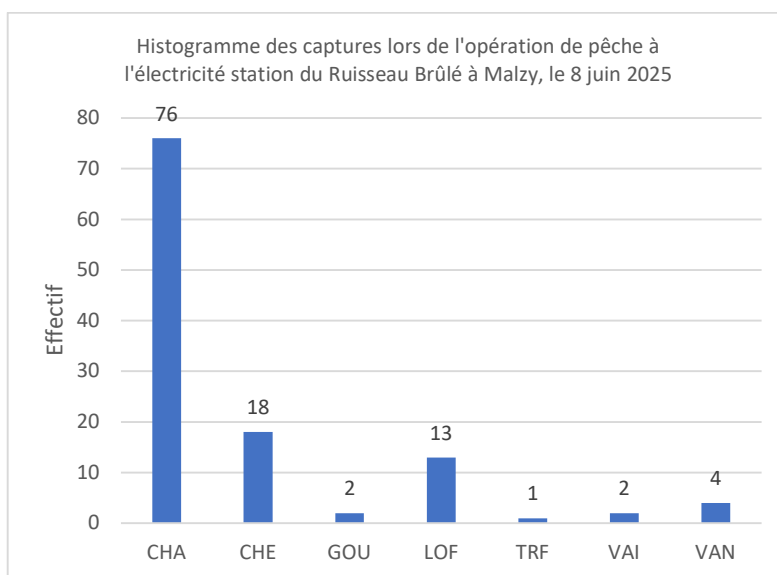
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	faible
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	33	10	Cg	Cf	Sed	
Plat	28	22,5	Cg	Cf	Sed	
Profond	39	47,5	Lim / Cg	Cf/Gr/Arg	Sed	

Date	18-juin-25
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	76	3923,59319	66%
CHE	18	929,27207	16%
GOU	2	103,252452	2%
LOF	13	671,14094	11%
TRF	1	51,6262261	1%
VAI	2	103,252452	2%
VAN	4	206,504904	3%

Longueur prospectée (m)	74,5
Largeur prospectée (m)	2,6
Surface échantillonnée (m²)	193,7
Temps de pêche (min)	18,5
Matériel	Pulsium
Nombre anode	1
Nombre époussette	2



Cette station est située sur la partie médiane du ruisseau, affluent de l'Oise en rive droite. Elle présente un profil très intéressant sur le plan hydromorphologique, très sinueux, avec une bonne granulométrie et une bonne alternance de faciès. Mais son lit est particulièrement colmaté par les sédiments fins.

Cette opération de pêche a permis de capturer 7 espèces piscicoles dont 5 espèces représentatives des cours d'eau salmonicoles : le chabot, le goujon, la loche franche, la truite fario et le vairon. On peut regretter l'absence de la lamproie de Planer\*. On retrouve également des espèces de contexte intermédiaire de la zone à ombres de Huet avec la présence du chevesne et de la vandoise.

Le peuplement piscicole est dominé par le chabot (39 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi par le chevesne (9 individus au 100m<sup>2</sup>) et la loche franche (6 individus au 100m<sup>2</sup>).

Concernant la truite fario, espèce repère de ce type de cours d'eau bien qu'elle soit représentée, elle se limite à la présence d'un seul individu adulte de 220mm inférieur à la taille légale de capture. La population est donc largement déstructurée. L'absence de juvénile démontre que cette partie du cours d'eau n'est pas utilisée en tant que zone de frayère. D'autre part, on remarque que le chevesne est largement dominant par rapport à la truite fario. Ce constat suppose que ce cours d'eau a subi ou subit une détérioration de sa fonctionnalité naturelle. On peut supposer que le colmatage des radiers pénalise les zones de reproduction potentielles à la truite fario. On note également que la structure de la population des vairons est très perturbée avec la présence uniquement de deux adultes alors que ce poisson est plutôt grégaire.

\* Il peut s'agir d'une limite de la méthode de pêche électrique à un seul passage, qui ne garantit pas la capture systématique de la lamproie de Planer. Ainsi, son absence de capture ne signifie pas nécessairement qu'elle soit absente sur la portion de la rivière étudiée.

## 6. Cours d'eau 01 de la commune Wiege Faty en amont et en aval

### a) Station en amont du cours d'eau 01 de la commune Wiège Faty, la bonne barbe

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Cours d'eau 01 de la commune Wiege Faty
Commune	Wiège-Faty
Lieu-dit	La bonne barbe
Localisation	
Abscisse	752566,45
Ordonnée	6975090,94
Altitude	129,09

Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	faible
Empoisonnement	non

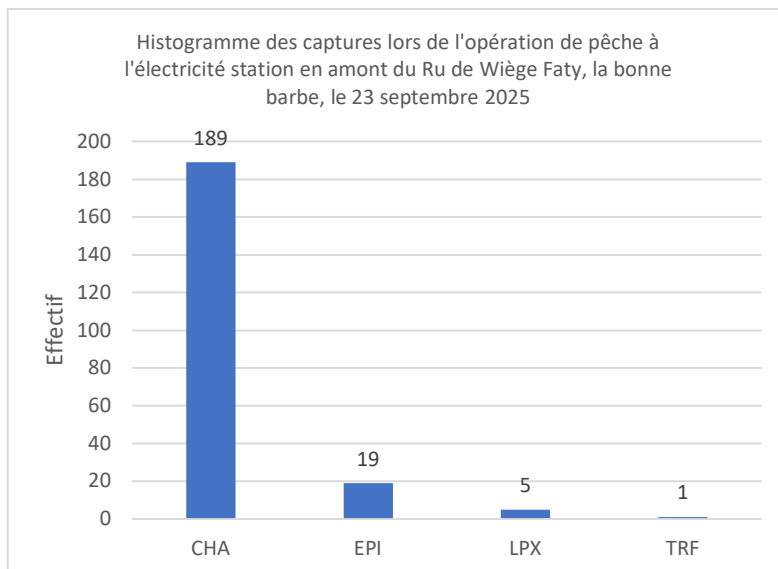
Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	36	10	Cf	Cg	Sed	Phi
Plat	25	28	Pf	Lim	Sed	Phi
Profond	39	60	Lim	P	Sed / Deb	Phf

Date	23-sept-25
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond perceptible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	189	5762,89791	88%
EPI	19	579,338944	9%
LPX	5	152,457617	2%
TRF	1	30,4915234	0%

Longueur prospectée (m)	91,1
Largeur prospectée (m)	3,6
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	327,96
Temps de pêche (min)	32,38

Matériel	Pulsium
Nombre anode	1
Nombre époussette	2



Cette station se situe en amont du Ru de Wiège Faty, affluent de l'Oise en rive droite. Cette station pourrait offrir sur le plan hydromorphologique, avec sa diversité de faciès un bon support d'habitats pour les salmonidés, toutefois on note la présence de sédiment généralisée sur l'ensemble des faciès d'écoulement.

Cette opération de pêche a permis de capturer 4 espèces piscicoles dont trois espèces attendues sur ce type de cours d'eau : le chabot, la lamproie de Planer et la truite fario.

Concernant la truite fario, bien qu'elle soit représentée, elle se limite à la présence d'un seul individu adulte de 370mm supérieur à la taille légale de capture. Celui-ci semble se maintenir sur la partie amont du cours d'eau qui offre des fosses de 60cm en moyenne. La population est donc largement déstructurée. L'absence de juvénile démontre que cette partie du cours d'eau n'est pas utilisée en tant que zone de frayère. On peut supposer que le colmatage des radiers pénalise les zones de reproduction potentielles à la truite fario.

On peut noter la présence de l'épinoche dont l'air de répartition semble se fragiliser depuis quelques années qui est également présent sur l'aval du ru de Wiège Faty. Il s'agit d'une des rares stations sur laquelle cette espèce a été recensée lors de cette campagne d'inventaire.

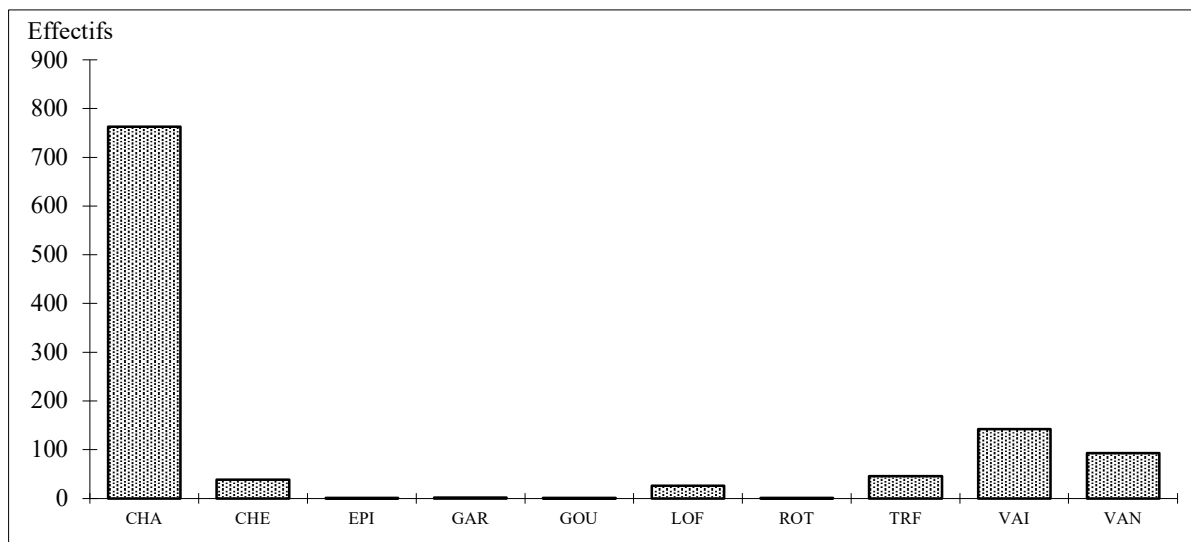
*b) Station en aval du cours d'eau 01 de la commune Wiège Faty,*

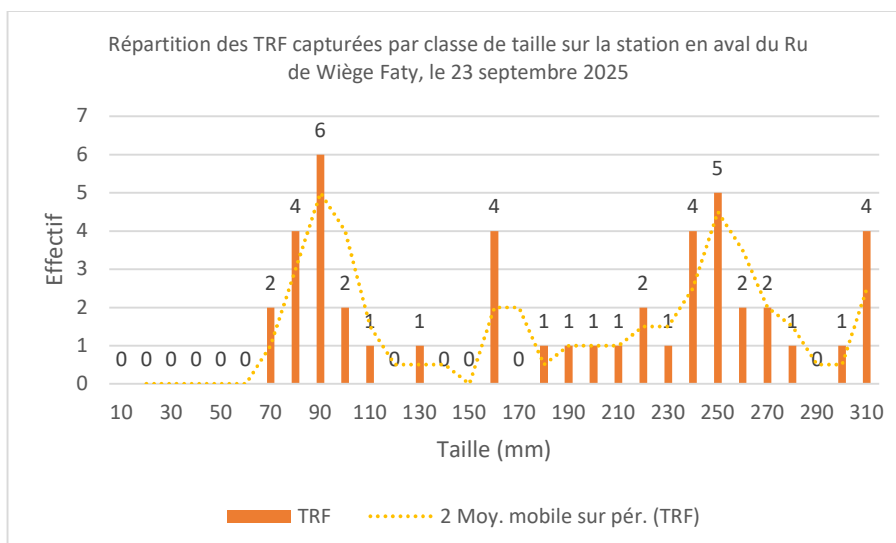
Opération : 23 septembre 2025

LOCALISATION		Halieutique	
Cours d'eau	: Moulin	Cat. Pisc.	1
Affluent de	:	Droit de pêche	Privé
Commune	: Wiège-Faty	Fréquentation	Faible
Lieu-dit	: Pont de la rd31	Empoisonnement	Non
Localisation	: Du pont de la RD31 jusqu'au pylone électrique		
NONAbscisse	: 699411 m		
Ordonnée	: 2545134 m		
Altitude	: 108 m		

Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	42	0,23	Cailloux grossiers	Cailloux fins	Sédiments fins	Bryophytes	5
PLAT	21	0,28	Cailloux fins	Cailloux grossiers	Sédiments fins	Phanérogames immergées	10
PROFOND	37	0,62	Cailloux grossiers	Pierres fines	Sédiments fins	Pas de végétation	

Surface : 280.8 m <sup>2</sup>			Estimation de peuplement (Méthode De Lury)								
Espèces			P1	P2	Efficacité	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité Hectare	% de l'effectif	Biomasse Kg/Hectare	% du poids
Chabot	CHA		436	187	57	763	+/- 64	27188	65	51	7
Chevaie	CHE		35	3	91	38	+/- 1	1363	4	244	39
Epinoche	** EPI		0	1	-	1	-	36	«	«	«
Gardon	** GAR		0	2	-	2	-	71	«	5	1
Goujon	** GOU		0	1	-	1	-	36	«	1	«
Loche franche	LOF		16	6	62	26	+/- 9	912	2	7	1
Rotengle	ROT		1	0	100	1	+/- 0	36	«	2	«
Truite de rivière	** TRF		30	16	-	46	-	1638	5	184	29
Vairon	VAI		96	31	68	142	+/- 16	5049	13	10	1
Vandoise	VAN		82	10	88	93	+/- 3	3326	10	136	21
TOTAL - Nb Esp : 10			696	257				39655		641	





Cette station se situe en aval du Ru de Wiège Faty, affluent de l’Oise en rive droite. Cette station offre sur le plan hydromorphologique, avec sa diversité de faciès un bon support d’habitats pour les salmonidés.

Cette opération de pêche a permis de capturer au total 10 espèces piscicoles. Son peuplement piscicole est relativement riche en termes de richesse spécifique ainsi qu’en biomasse et reste cohérent par rapport à la typologie du cours d’eau. On retrouve l’ensemble du cortège des espèces de la zone salmonicole : chabot, truite fario, loche franche, goujon, vairon. On peut regretter l’absence de la lamproie de Planer. On retrouve également des espèces de contexte intermédiaire de la zone à ombres de Huet avec la présence du chevesne, de l’épinoche, de la vandoise et du gardon ce qui reste cohérent par rapport à la localisation de la station proche de l’Oise. On note également la présence anecdotique du rotengle, espèce inféodée aux plans d’eau, qui peut s’expliquer soit par la proximité d’étangs situés plus en amont de la station, soit par la proximité de l’Oise.

Le peuplement est dominé par la densité de vairon (50 individus au 100m<sup>2</sup>), suivi du chabot (27 individus au 100m<sup>2</sup>), puis de la vandoise (33 individus au 100m<sup>2</sup>), de la truite fario (16 individus au 100m<sup>2</sup>) et pour finir du chevesne (13 individus au 100m<sup>2</sup>).

Concernant la truite fario, on peut noter que tous les stades : juvénile, sub-adulte, adulte ont été capturés. La densité de truite fario est forte pour ce secteur. Il s’agit de la deuxième station la plus favorable, en effet, la densité est plus importante que celle de l’Artoise qui est une rivière qualifiée de patrimoniale en raison de la qualité de son peuplement piscicole et de son profil hydromorphologique préservé. Pour finir, 15 individus de truites fario de taille supérieure à la taille légale de capture ont été contactés.

On peut également noter la présence de l’épinoche dont l’air de répartition semble se fragiliser depuis quelques années. Il s’agit d’une des rares stations sur laquelle cette espèce a été recensée lors de cette campagne d’inventaire.

## E. Le Noirrieu de sa source au confluent du Morteau (inclus)

Deux opérations de pêche scientifiques à l'électricité ont été réalisées sur ce bassin-versant.

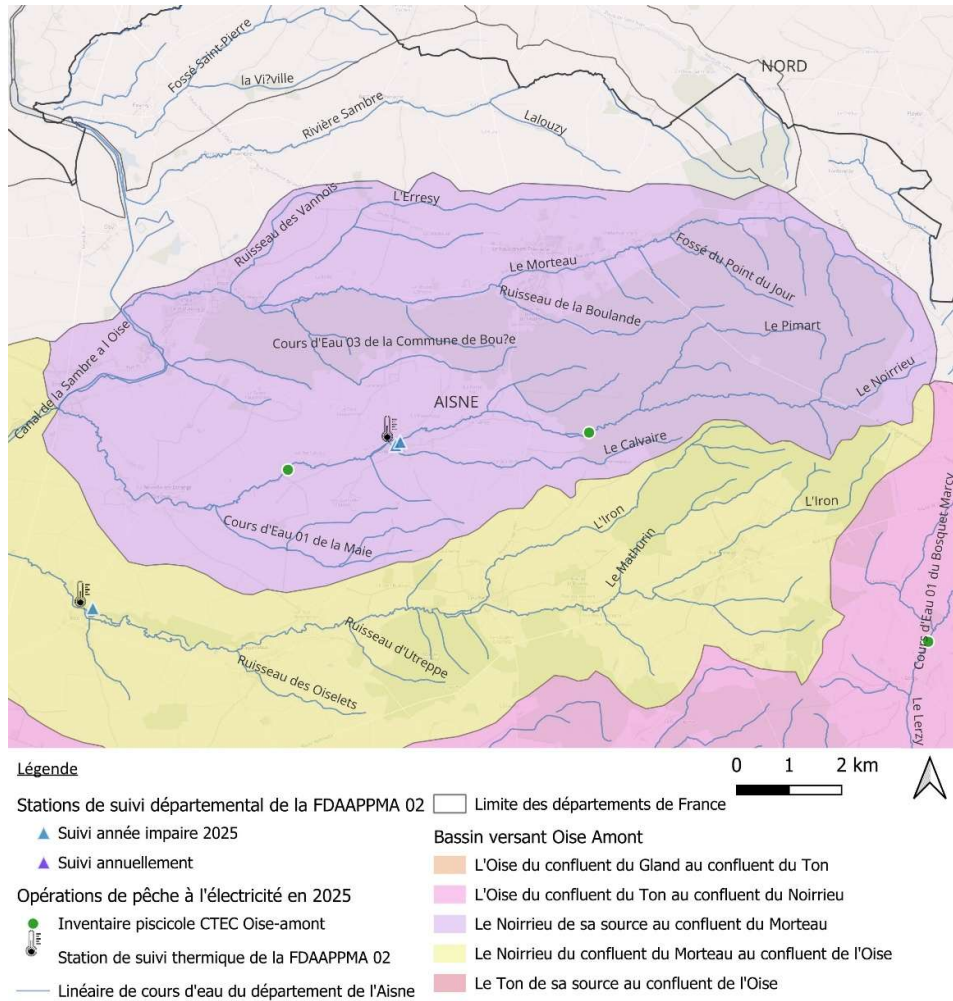


Figure 25: Localisation des 2 opérations de pêches scientifiques à l'électricité sur le sous bassin-versant : Le Noirrieu de sa source au confluent du Morteau (inclus)

### 1. Le Noirrieu en amont à Le Nouvion en Thiérache

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Le Noirrieu
Commune	Le Nouvion en Thiérache
Lieu-dit	Fontaine aux Tesson
Localisation	Forêt
Abscisse	757148,3
Ordonnée	6987900,25
Altitude	188,64

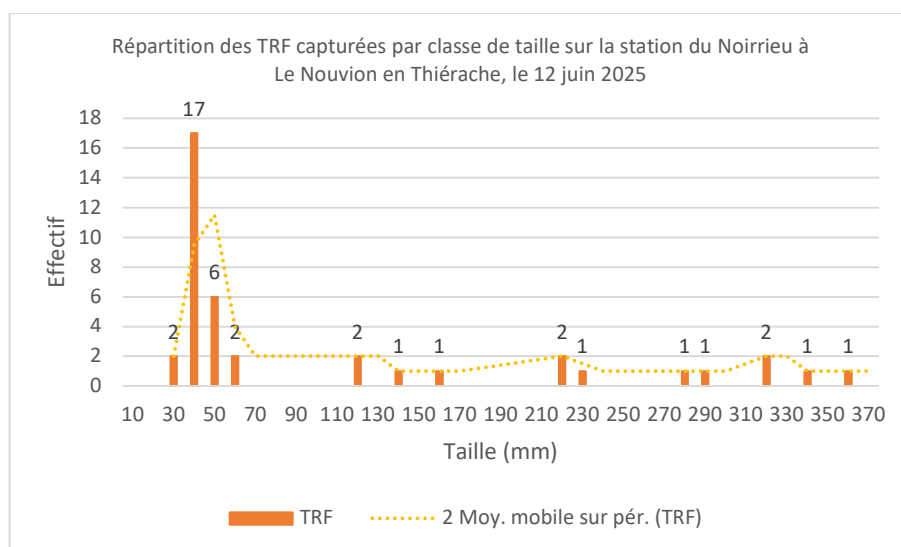
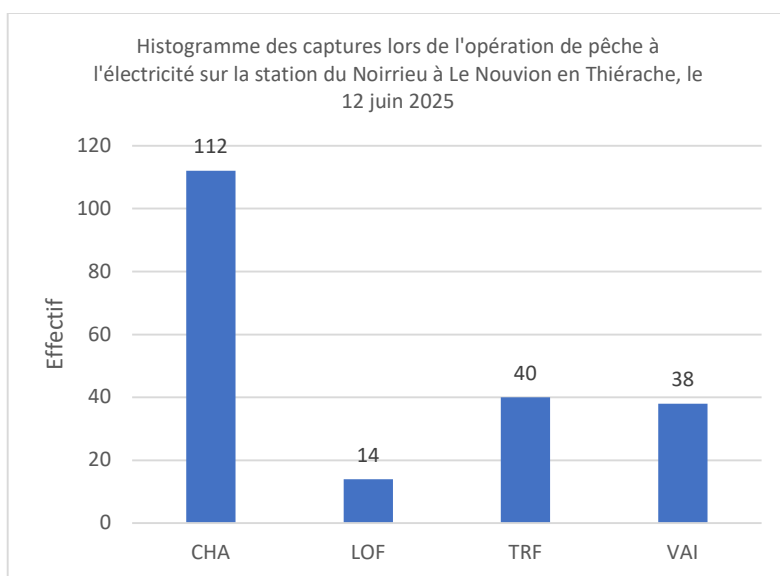
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	Privé
Fréquentation	nulle
Empoisonnement	non

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	32	6	Cg	Cf		

Plat	49	27	Cg	Cf	Sed	
Profond	19	73	Cg	Cf	Sed	
Date	12-juin-25					
Situation hydrologique	basses eaux					
Turbidité	fond visible					
Débit	stable					
Longueur prospectée (m)	88					
Largeur prospectée (m)	3,21					
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	282,48					
Temps de pêche (min)	28,5					
Matériel	Martin Pêcheur					
Nombre anode	1					
Nombre épousette	2					

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	112	3964,88247	55%
LOF	14	495,610309	7%
TRF	40	1416,02945	20%
VAI	38	1345,22798	19%



Cette station se situe en amont du Noirrieu, en milieu forestier, affluent du canal de la Sambre à l'Oise en rive gauche. Cette station offre sur le plan hydromorphologique, avec sa diversité de faciès un bon support d'habitats pour les salmonidés.

Cette opération de pêche a permis de capturer au total 4 espèces piscicoles. Son peuplement piscicole est cohérent par rapport à la typologie du cours d'eau avec une belle abondance du chabot et une bonne représentation des différentes cohortes de la truite fario comme peut en témoigner le graphique ci-dessus. On peut regretter l'absence de la lamproie de Planer\*.

La densité de truites fario est très intéressante et s'élève à 14 individus au 100m<sup>2</sup>. Une densité forte pour ce secteur. En effet, elle est plus importante que celle de l'Artoise qui est une rivière qualifiée de patrimoniale en raison de la qualité de son peuplement piscicole et de son profil hydromorphologique préservé. Pour finir, 6 individus de truites fario de taille supérieure à la taille légale de capture ont été contactés.

\* Il peut s'agir d'une limite de la méthode de pêche électrique à un seul passage, qui ne garantit pas la capture systématique de la lamproie de Planer. Ainsi, son absence de capture ne signifie pas nécessairement qu'elle soit absente sur la portion de la rivière étudiée.

## 2. Le Noirrieu en aval à Esquéhéries

Localisation	
Département	Aisne
Cours d'eau	Le Noirrieu
Commune	Esquéhéries
Lieu-dit	le Ratentout
Localisation	100m en amont du Pont
Abscisse	751413,07
Ordonnée	6987136,81
Altitude	146,85

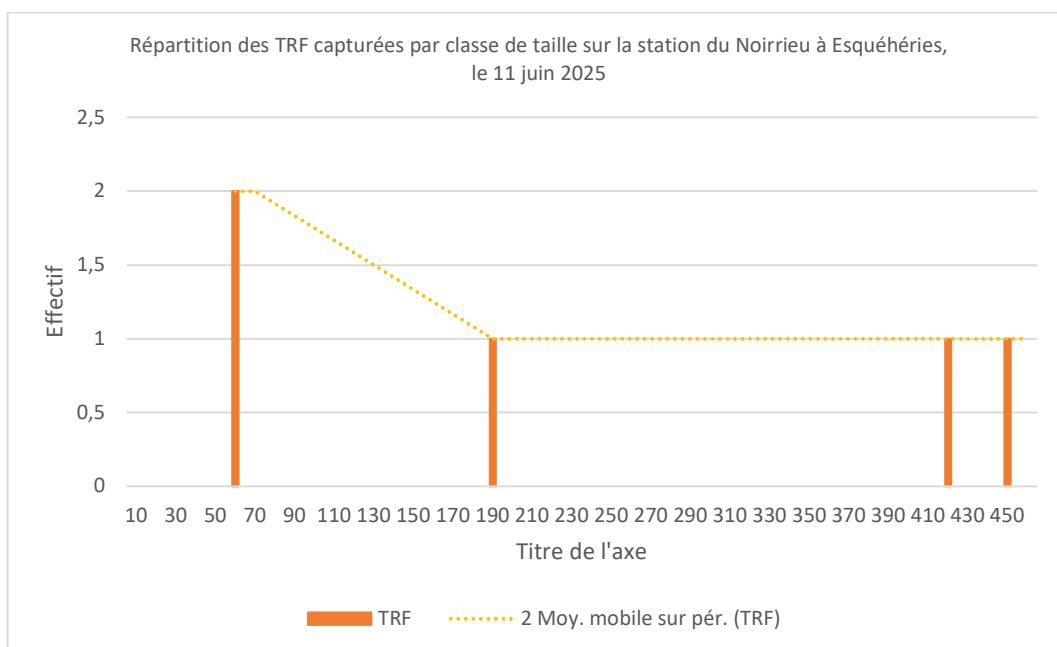
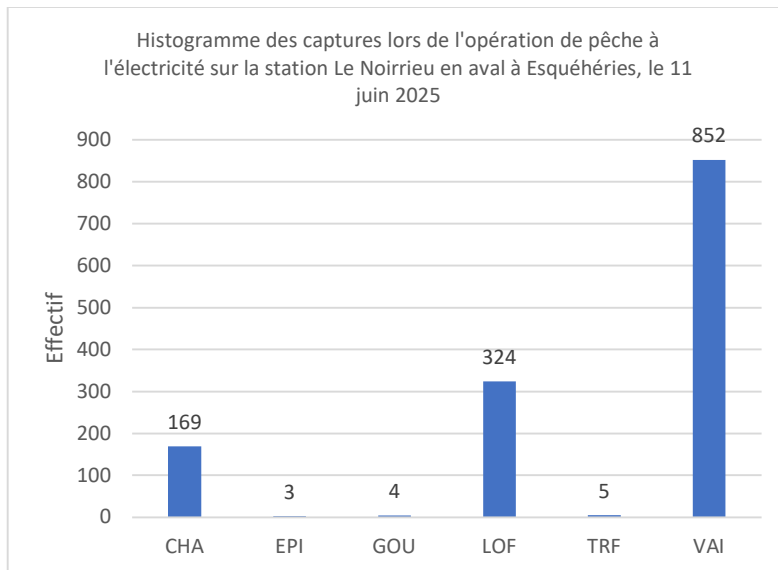
Halieutique	
Cat. Pisc.	1
Droit de pêche	AAPPMA
Fréquentation	moyenne
Empoisonnement	oui

Morphodynamique						
Ecoulement	% surface	Prof. Moy. (cm)	Granulo dominante	Granulo secondaire	Colmatage	Végétation aquatique
Radier	18	11	Cg / P	Cf	Sed	
Plat	35	23	Cg	Cf	Sed	
Profond	47	50	Cg	Cf	Sed	

Date	11-juin-25
Situation hydrologique	basses eaux
Turbidité	fond perceptible
Débit	stable

Longueur prospectée (m)	81
Largeur prospectée (m)	3,36
Surface échantillonnée (m <sup>2</sup> )	272,16
Temps de pêche (min)	34,3
Matériel	Héron
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	169	6209,5826	12%
EPI	3	110,229277	0%
GOU	4	146,972369	0%
LOF	324	11904,7619	24%
TRF	5	183,715461	0%
VAI	852	31305,1146	63%



Cette station se situe en aval du Noirrieu, affluent du canal Sambre-Oise en rive gauche. Elle offre sur le plan hydromorphologique, avec sa diversité de faciès un bon support d'habitats pour les salmonidés.

Cette opération de pêche a permis de capturer au total 6 espèces piscicoles Son peuplement piscicole est plus riche en termes de richesse spécifique que l'amont et reste cohérent par rapport à la typologie du cours d'eau avec une très belle abondance du vairon et une représentation des différentes cohortes de la truite fario qui est néanmoins déstructurée comme en témoigne le graphique de la répartition des classes de taille.

La densité de truites fario est faible en comparaison avec la station localisée plus en amont du cours d'eau. Cela peut s'expliquer par un colmatage assez important du substrat sur ce tronçon du Noirrieu (important piétinement par les bovins, rejets d'assainissement...). On peut regretter l'absence de la lamproie de Planer\*. Cette station dispose d'un bon potentiel pour les espèces de la zone à truites de Huet, la présence de large fosse pourrait expliquer la présence de deux truites adultes de 400 mm, supérieur à la taille légale de capture. On peut noter la présence de l'épinoche dont l'air de répartition semble se fragiliser depuis

quelques années. Il s'agit d'une des rares stations sur laquelle cette espèce a été recensée lors de cette campagne d'inventaire.

\* Il peut s'agir d'une limite de la méthode de pêche électrique à un seul passage, qui ne garantit pas la capture systématique de la lamproie de Planer. Ainsi, son absence de capture ne signifie pas nécessairement qu'elle soit absente sur la portion de la rivière étudiée.

## V. Perspectives et pistes d'actions

Les modules d'actions cohérentes définis dans le Plan Départemental de Protection du Milieu Aquatique (PDPG) de 2012 pour les contextes « Oise-amont », « Ton » sont toujours d'actualité :

1. Amélioration de la capacité de production naturelle de l'Oise et de ses affluents notamment pour la Truite fario (restauration des frayères, réhabilitation de ruisseaux pépinières, lutte contre le colmatage, préservation des ruisseaux pépinières)
2. Préserver et améliorer la qualité de l'eau
3. Restauration de la continuité écologique
4. Amélioration de la qualité de l'eau (érosion-ruissellement, assainissement...)

Les cours d'eau tels que la Librette, la Marnoise, le Lerzy, J'Écoute-s'il-pleut, le ru de Wiège-Faty, ou encore le ru d'Ambercy, avaient été identifiés comme des ruisseaux « pépinières » par le PDPG de 2012.

Actuellement, plusieurs cours d'eau jouent un rôle déterminant dans le renouvellement et la pérennité des populations de truite fario sur le bassin amont de l'Oise, ainsi que des espèces accompagnatrices. Il s'agit notamment des parties amont de l'Étang Polliart et du Goujon, du Gland et de son affluent l'Artoise, du ru de Wiège-Faty, de la Marnoise ainsi que du Noirrieu. Sur ces secteurs, la reproduction est effective et fonctionnelle, et les peuplements piscicoles présentent une structure équilibrée, caractérisée par la coexistence de différentes classes de taille, traduisant une dynamique populationnelle globalement viable. Le suivi pluriannuel de l'Artoise met en évidence la capacité de ces milieux en bon état écologique à résister à des perturbations extrêmes (surmonter des assecs sévères) et à manifester une forte résilience, illustrée par un rétablissement rapide et marqué des densités de truite fario en l'espace de trois ans, même avec la présence d'espèces plus tolérantes et robustes tel que le chevesne par exemple.

Cependant, le rôle fonctionnel de certains ruisseaux semble compromis en partie par le colmatage des fonds et/ou par la pollution par les rejets comme en témoignent en partie les résultats de l'étude piscicole. Le dépôt de sédiments fins, en particulier sur les zones de radiers, altère la qualité des habitats de reproduction en limitant l'accès aux substrats de ponte. Lorsque la reproduction a lieu, l'oxygénation des œufs peut ainsi être altérée, ce qui entraîne une diminution du taux de survie des alevins. Des cours d'eau tels que le ruisseau d'Ambercy, le ruisseau de Bray et le Lerzy présentent ainsi des populations relictuelles, composées de quelques juvéniles, subadultes et adultes, avec des effectifs très faibles. Bien que la reproduction y soit encore observée et que ces milieux présentent un potentiel en tant que zones de croissance, la viabilité à long terme des populations pourrait à l'avenir être compromise. Ces ruisseaux pourraient faire l'objet d'études complémentaires pour identifier les sources qui altèrent la capacité de production de la truite fario afin d'orienter des mesures d'aménagement pertinentes et permettre aux espèces de se maintenir dans le milieu.

Par ailleurs, d'autres cours d'eau, principalement de petits affluents, sont utilisés de manière préférentielle comme zones de fraie. C'est le cas du ruisseau des Fontaines d'Aubenton, du ruisseau du Moulin de Foigny, du ruisseau de la commune de Wimpy et du Petit Loudier, où la présence de truitelles est attestée, bien que les effectifs demeurent très restreints. Ces ruisseaux strictement « pépinières » connaissent toute de même une altération marquée de leur fonctionnalité, voire pour certains une perte complète de celle-ci, comme observé sur le ruisseau des Quatre Chênes et le ruisseau des marais d'Éparcy, où la dynamique de reproduction semble aujourd'hui fortement dégradée, voire inexistante. Ces ruisseaux pourraient également faire l'objet d'études complémentaires pour identifier les sources qui altèrent la capacité de production de la truite fario afin d'orienter des mesures d'aménagement pertinent et permettre un meilleur substrat de ponte ou une meilleure qualité d'eau.

Pour finir, la fonctionnalité de certains cours d'eau au regard des résultats paraissent totalement dégradés alors qu'auparavant, on peut supposer qu'ils étaient d'important ruisseaux pour le renouvellement des populations de truite fario tels que le ruisseau Brûlé, le ruisseau des Buissons, La Librette ou encore la partie aval du ruisseau d'Ambercy.

Ainsi, de manière globale pour l'espèce repère des rivières de 1<sup>ère</sup> catégorie qui est la truite fario, il est crucial d'agir sur les sources d'érosion notamment par la mise en défens des berges, la pose de clôtures et abreuvoirs, le maintien des prairies et la mise aux normes de l'assainissement. En effet, La Librette par exemple offre un très bon potentiel pour l'accueil des espèces de la zone à truites et pourtant cette rivière est très impactée par les rejets des laiteries de Sommeron et la mauvaise gestion des étangs, ainsi le résultat de la pêche à l'électricité dévoile un peuplement piscicole très pauvre et surtout peu cohérent par rapport à la typologie du cours d'eau.

En complément, la gestion quantitative de la ressource est primordiale. Il est nécessaire de surveiller et de limiter les prises d'eau destinées aux étangs, souvent responsables de baisses de débit critiques en période estivale.

Sur le plan du génie écologique, des opérations de recharge granulométrique, apport de graviers et de cailloux, permettraient de recréer immédiatement des supports de reproduction fonctionnels pour de nombreuses espèces.

Bien que la truite fario soit encore bien implantée sur le bassin de l'Oise amont, son cycle biologique est très fragile. Une stratégie en plusieurs temps pourrait ainsi être élaborée afin de pérenniser l'espèce.

1. Maintenir au maximum les zones de prairie et poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau par la mise aux normes du réseau d'assainissement, le contrôle des ouvrages de vidange des plans d'eau, la mise en défens systématique des berges et la plantation de ripisylves.
2. Sanctuariser les tronçons qui offrent encore aujourd'hui des conditions optimales de vie et de croissance pour la truite fario.

En protégeant ces zones fonctionnelles, on assure la pérennité du réservoir biologique nécessaire à de l'ensemble du réseau hydrographique. Face aux perturbations climatiques et à la hausse prévue des températures, cette stratégie de protection paraît nécessaire.

L'Artoise, le Gland, le ru de Wiège Faty, le Noirrieu, le Goujon, le Ruisseau de l'Etang Polliart méritent de bénéficier de telles mesures

3. Poursuivre les objectifs de la politique de restauration de la continuité écologique avec l'effacement, et l'aménagement des ouvrages infranchissables

En effet, la présence d'ouvrages transversaux rompt la continuité entre les zones de frayères et les zones de croissance, ce qui perturbe le cycle naturel de la faune piscicole. Ainsi, cela pénalise et fragilise la structure de la population piscicole pouvant dans certains secteurs entraîner la disparition totale de l'espèce repère et de ses espèces accompagnatrices sur certains affluents de l'Oise. Les zones de reproduction auparavant plus accessibles et nombreuses se retrouvent alors restreintes à quelques secteurs, ce qui a également pour conséquence un appauvrissement du brassage génétique pouvant à terme impacter la résilience de l'espèce. D'autre part, ce type d'ouvrage au-delà d'impacter directement le cycle biologique des espèces par une rupture directe entre l'amont et l'aval d'un cours d'eau, impacte aussi indirectement le cycle biologique de l'espèce car très souvent la qualité hydromorphologique des cours d'eau se dégrade, avec la banalisation des habitats et l'accentuation des phénomènes de colmatage.

Toutes les mesures prises pour maintenir cette espèce seront bénéfiques à l'ensemble du cortège des espèces de rivière de 1<sup>ère</sup> catégorie.

Concernant le cours principal de l'Oise amont, dont une des espèces repère est le brochet, il est pertinent de poursuivre les projets de restauration en vue de reconnecter les fossés latéraux et les annexes hydrauliques pour offrir de nouvelles zones de reproduction.

Ces travaux de restauration doivent s'accompagner de chantiers réguliers de maintien la fonctionnalité de ces zones via des travaux d'entretien de la végétation et des opérations ponctuelles de terrassement afin garantir la continuité latérale.

Il semble aussi primordial de faire le nécessaire pour maintenir un maximum de zones de prairies dont l'effet bénéfique sur la fonctionnalité des cours d'eau n'est plus à démontrer (infiltration, zones inondables, zones tampon...)

## VI. Annexe :

### Liste des figures

Figure 1: Carte du bassin versant de l'Oise Amont et de sa gestion administrative d'après le site internet de l'Entente Oise-Aisne (oise-aisne.net).....	5
Figure 2 : Cartographie du bassin versant de l'Oise Amont découpé en 9 sous-bassins versants .....	6
Figure 3: Exemple de courrier adressé aux propriétaires.....	7
Figure 4: Localisation des stations d'inventaires sur les affluents mineurs de l'Oise réalisées en 2025.....	8
Figure 5: Schéma du protocole de pêche scientifique à l'électricité .....	9
Figure 6: Photographie de la biométrie sur la station du Bras du Gland à Watigny, à la suite de l'opération de pêche à l'électricité, le 9 septembre 2025.....	9
Figure 7: Photographie de l'atelier de biométrie lors de la pêche scientifique à l'électricité réalisée le 9 septembre 2025 sur Le Gland à Watigny.....	10
Figure 8: Illustration du Chabot ( <i>Cottus perifretum</i> ), issue de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02.....	19
Figure 9: Situation du Chabot ( <i>Cottus perifretum</i> ) sur le bassin de l'Oise Amont, campagne de pêche scientifique à l'électricité 2025, FDAAPPMA 02 .....	20
Figure 10: Situation du Truite fario ( <i>Salmo trutta fario</i> ) sur le bassin de l'Oise Amont, campagne de pêche scientifique à l'électricité 2025, FDAAPPMA 02 .....	21
Figure 11: Situation détaillée de la Truite fario ( <i>Salmo trutta fario</i> ) sur le bassin de l'Oise Amont, campagne de pêche scientifique à l'électricité 2025, FDAAPPMA 02.....	22
Figure 12 : Illustration de la truite fario ( <i>Salmo trutta fario</i> ), issue de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02 .....	23
Figure 13 : Situation du Lamproie de Planer ( <i>Lampetra planeri</i> ) sur le bassin de l'Oise Amont, campagne de pêche scientifique à l'électricité 2025, FDAAPPMA 02.....	24
Figure 14: Illustration de la lamproie de Planer ( <i>Lampetra planeri</i> ), issue de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02.....	25
Figure 15 : Situation du Vairon ( <i>Phoxinus phoxinus</i> ) sur le bassin de l'Oise Amont, campagne de pêche scientifique à l'électricité 2025, FDAAPPMA 02 .....	26
Figure 16: Illustration du vairon ( <i>Phoxinus phoxinus</i> ), issue de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02.....	27
Figure 17: Situation de la Vandoise ( <i>Leuciscus leuciscus</i> ) sur le bassin de l'Oise Amont, campagne de pêche scientifique à l'électricité 2025, FDAAPPMA 02 .....	28
Figure 18: Illustration de la vandoise, issue de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02.....	29
Figure 19: Illustration de l'épinoche, issue de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02.....	31
Figure 20: Illustrations de l'écrevisse à pattes blanches en haut et de l'écrevisse signal en bas, issues de l'atlas des poissons & écrevisses de l'Aisne, 1880-2024, élaboré par la FDAAPPMA 02 .....	33
Figure 21: Localisation des 3 opérations de pêches scientifiques à l'électricité sur le sous bassin-versant : Le Gland de sa source au confluent de l'Oise.....	34
Figure 22 : Localisation des 7 opérations de pêches scientifiques à l'électricité sur le sous bassin-versant : L'Oise du confluent du Gland (exclu) au confluent du Ton (exclu).....	43
Figure 23: Localisation des 7 opérations de pêches scientifiques à l'électricité sur le sous bassin-versant : Le Ton de sa source au confluent de l'Oise (exclu) .....	54
Figure 24: Localisation des 9 opérations de pêches scientifiques à l'électricité sur le sous bassin-versant : L'Oise du confluent du Ton (exclu) au confluent du Noirrieu (exclu).....	65
Figure 25: Localisation des 2 opérations de pêches scientifiques à l'électricité sur le sous bassin-versant : Le Noirrieu de sa source au confluent du Morteau (inclus).....	79

## Liste des codes des espèces piscicoles :

famille	espèce	nom vernaculaire	code
Acipenseridae	<i>Acipenser sturio</i>	Esturgeon européen	EST
Anguillidae	<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille européenne	ANG
Atherinidae	<i>Atherina boyeri</i>	Athérine	ATB
Blenniidae	<i>Blennius (Salaria) fluviatilis</i>	Blennie fluviatile	BLE
Centrarchidae	<i>Micropterus salmoides</i>	Black-Bass	BBG
Centrarchidae	<i>Ambloplites rupestris</i>	Crapet de roche	CDR
Centrarchidae	<i>Lepomis gibbosus</i>	Perche-soleil	PES
Clupeidae	<i>Alosa alosa</i>	Grande Alose	ALA
Clupeidae	<i>Alosa fallax</i>	Alose feinte	ALF
Cobitidae	<i>Misgurnus fossilis</i>	Loche d'étang	LOE
Cobitidae	<i>Cobitis taenia</i>	Loche épineuse	LOR
Coregonidae	<i>Coregonus lavaretus</i>	Corégone (lavaret)	COR
Cottidae	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	CHA
Cyprinidae	<i>Leucaspis delineatus</i>	Able de Heckel	ABH
Cyprinidae	<i>Alburnus alburnus</i>	Ablette	ABL
Cyprinidae	<i>Aspius aspius</i>	Aspe	ASP
Cyprinidae	<i>Barbus barbatus</i>	Barbeau fluviatile	BAF
Cyprinidae	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	BAM
Cyprinidae	<i>Leuciscus (Telestes) soufia</i>	Blageon	BLN
Cyprinidae	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	BOU
Cyprinidae	<i>Blicca bjoerkna</i>	Brème bordelière	BRB
Cyprinidae	<i>Abramis brama</i>	Brème commune	BRE
Cyprinidae	<i>Carassius auratus</i>	Carassin doré	CAA
Cyprinidae	<i>Carassius gibelio</i>	Carassin argenté	CAG
Cyprinidae	<i>Hypophthalmichthys molitrix</i>	Carpe argentée	CAR
Cyprinidae	<i>Carassius carassius</i>	Carassin commun	CAS
Cyprinidae	<i>Cyprinus carpio</i>	Carpe commune	CCO
Cyprinidae	<i>Cyprinus carpio</i>	carpe "cuir"	CCU
Cyprinidae	<i>Cyprinus carpio</i>	carpe "miroir"	CMi
Cyprinidae	<i>Aristichthys nobilis</i>	Carpe à grosse tête	CGT
Cyprinidae	<i>Leuciscus (Squalius) cephalus</i>	Chevaîne	CHE
Cyprinidae	<i>Ctenopharyngodon idella</i>	Carpe Amour	CTI
Cyprinidae	<i>Rutilus rutilus</i>	Gardon	GAR
Cyprinidae	<i>Gobio gobio</i>	Goujon	GOU
Cyprinidae	<i>Chondrostoma nasus</i>	Hotu	HOT
Cyprinidae	<i>Leuciscus idus</i>	Ide melanote	IDE
Cyprinidae	<i>Pimephales promelas</i>	Tête de boule	PIM
Cyprinidae	<i>Pseudorasbora parva</i>	Pseudorasbora	PSR
Cyprinidae	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	Rotengle	ROT
Cyprinidae	<i>Alburnoides bipunctatus</i>	Spirin	SPI
Cyprinidae	<i>Tinca tinca</i>	Tanche	TAN
Cyprinidae	<i>Chondrostoma (Parachondrostoma) toxostoma</i>	Toxostome (Sofie)	TOX
Cyprinidae	<i>Phoxinus bigeri</i>	Vairon bearsais (ou de Bigorre)	VAB
Cyprinidae	<i>Phoxinus septimaniae</i>	Vairon catalan (ou du Languedoc)	VAC
Cyprinidae	<i>Phoxinus phoxinus</i>	Vairon	VAI
Cyprinidae	<i>Leuciscus leuciscus</i>	Vandoise	VAN
Cyprinidae	<i>Leuciscus burdigalensis</i>	Vandoise rostrée (Bordelaise)	VAR
Cyprinidae	<i>Vimba vimba</i>	Vimbe	VIM
Cyprinodontidae	<i>Aphanius fasciatus</i>	Aphanius de Corse	APC
Cyprinodontidae	<i>Aphanius iberus</i>	Aphanius d'Espagne	APE
Esocidae	<i>Esox lucius</i>	Brochet	BRO
Gasterosteidae	<i>Gasterosteus aculeatus (gymnurus)</i>	Epinoche	EPI
Gasterosteidae	<i>Pungitius pungitius (laevis)</i>	Epinochette	EPT
Gobiidae	<i>Pomatoschistus minutus</i>	Gobie buhotte	GOB
Ictaluridae	<i>Ictalurus (Ameiurus) melas</i>	Poisson-chat	PCH
Lotidae	<i>Lota lota</i>	Lote	LOT
Nemacheilidae	<i>Barbatula barbatula</i>	Loche franche	LOF
Osmeridae	<i>Osmerus eperlanus</i>	Eperlan	EPE
Percidae	<i>Zingel asper</i>	Apron du Rhône	APR
Percidae	<i>Gymnocephalus cernua (cernuus)</i>	Grémille	GRE
Percidae	<i>Perca fluviatilis</i>	Perche	PER
Percidae	<i>Stizostedion (Sander) lucioperca</i>	Sandre	SAN
Petromyzontidae	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	LPM
Petromyzontidae	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	LPP
Petromyzontidae	<i>Lampetra fluviatilis</i>	Lamproie de rivière (ou fluviatile)	LPR
Poeciliidae	<i>Gambusia affinis (holbrooki)</i>	Gambusie	GAM
Salmonidae	<i>Hucho hucho</i>	Huchon	HUC
Salmonidae	<i>Salvelinus alpinus (umbla)</i>	Ombre chevalier	OBL
Salmonidae	<i>Salmo salar</i>	Saumon atlantique	SAT
Salmonidae	<i>Oncorhynchus kisutch</i>	Saumon coho	SCO
Salmonidae	<i>Salvelinus fontinalis</i>	Saumon (Ombre) de fontaine	SDF
Salmonidae	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Truite-Arc-en-Ciel	TAC
Salmonidae	<i>Salmo trutta macrostigma (cettii)</i>	Truite à grosses tâches (Corse)	TRC
Salmonidae	<i>Salmo trutta fario</i>	Truite	TRF
Salmonidae	<i>Salmo trutta lacustris</i>	Truite de lac	TRL
Salmonidae	<i>Salmo trutta trutta</i>	Truite de mer	TRM
Salmonidae	<i>Salvelinus namaycush</i>	Cristivomer	CRI
Siluridae	<i>Silurus glanis</i>	Silure	SIL
Thymallidae	<i>Thymallus thymallus</i>	Ombre commun	OBR
Umbridae	<i>Umbrina pygmaea</i>	Umbré pygmée	UMB